
Analyse de la représentation de l'État du Qatar dans le journal Le Soir à l'aube de la Coupe du monde de football 2022

Auteur : Tamma, David

Promoteur(s) : Geuens, Geoffrey

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en communication multilingue, à finalité spécialisée en communication économique et sociale

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/19090>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Université de Liège
Faculté de Philosophie et Lettres
Département Médias, Culture et Communication

Analyse de la représentation de l'État du Qatar dans le journal *Le Soir* à l'aube de la
Coupe du monde de football 2022

Mémoire présenté par TAMMA David
en vue de l'obtention du grade de
Master en communication multilingue, à finalité
spécialisée en communication économique et
sociale

Année académique 2022 / 2023

Remerciements

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à remercier plusieurs personnes sans qui l'écriture de ce mémoire n'aurait pas été possible. La première de ces personnes est le Professeur Geoffrey Geuens, que je remercie pour son accompagnement constant durant l'écriture de ce travail et les différents conseils prodigués visant l'amélioration de ce dernier. Je tiens ensuite à remercier mes parents pour le soutien financier fourni durant toutes ces années à l'université et plus particulièrement ma mère pour la relecture de ce travail. Enfin, je remercie ma compagne, Alice, pour son soutien moral durant la période particulièrement stressante qu'est la rédaction d'un tel travail mais aussi pour la relecture dudit travail.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION	7
CHOIX DU SUJET DE MÉMOIRE	7
UNE ODEUR DE CORRUPTION	7
UNE NEUTRALITÉ CARBONE DÉCRIÉE	9
LA POLÉMIQUE DES DROITS HUMAINS	10
LE RÔLE DES MÉDIAS FACE À CES POLÉMIQUES	12
PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES	13
COMPOSITION DU CORPUS	14
CONTEXTE.....	15
HISTOIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ÉMIRAT	15
POLITIQUE QATARIE APRÈS L'INDÉPENDANCE	17
ANALYSE.....	20
ANALYSE DES TITRES DES ARTICLES	20
<i>Première partie du corpus</i>	21
<i>Deuxième partie du corpus</i>	27
<i>Troisième partie du corpus</i>	31
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS OBTENUS LORS DE L'ANALYSE DES TITRES DES ARTICLES	36
<i>Première partie du corpus</i>	36
<i>Deuxième partie du corpus</i>	37
<i>Troisième partie du corpus</i>	39
<i>Considération du corpus dans son ensemble</i>	40
ANALYSE DES INTERVENANTS ET DES SOURCES DES ARTICLES.....	42
<i>Première partie du corpus</i>	44
<i>Deuxième partie du corpus</i>	50
<i>Troisième partie du corpus</i>	56
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS OBTENUS LORS DE L'ANALYSE DES INTERVENANTS	68
<i>Première partie du corpus</i>	68
<i>Deuxième partie du corpus</i>	69
<i>Troisième partie du corpus</i>	70
<i>Considération du corpus dans son ensemble</i>	71
ANALYSE DES TEXTES DES ARTICLES	72
<i>Première partie du corpus</i>	73
<i>Deuxième partie du corpus</i>	77
<i>Troisième partie du corpus</i>	82
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS OBTENUS LORS DE L'ANALYSE DES TEXTES DES ARTICLES.....	89
<i>Première partie du corpus</i>	89
<i>Deuxième partie du corpus</i>	91
<i>Troisième partie du corpus</i>	93
<i>Considération du corpus dans son ensemble</i>	95
CONCLUSION	96
BIBLIOGRAPHIE.....	101

Introduction

Zurich, le 2 décembre 2010, Joseph « Sepp » Blatter annonce à la surprise générale que c'est le Qatar qui remporte l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA 2022. Le petit émirat du Golfe coiffe au poteau l'ogre américain et remporte le scrutin à quatorze voix contre huit¹. À la suite de cette élection décriée, plusieurs polémiques viennent, au fil des années, tâcher l'image de cet émirat dont peu de gens connaissaient l'existence avant ce 2 décembre 2010.

Choix du sujet de mémoire

En tant que fan de football, le sujet de ce mémoire n'a jamais fait aucun doute. Comme énormément de passionnés du ballon rond, j'ai été extrêmement surpris et choqué lors de l'annonce de la victoire du Qatar dans le scrutin décidant du pays organisateur de la Coupe du monde 2022. Étant seulement un enfant à l'époque, je ne comprenais pas comment un pays dont je n'avais jamais entendu parler pouvait décrocher l'organisation de la plus grosse compétition footballistique du monde. Au fil des années et en prenant de l'âge j'ai pu découvrir dans les médias les différentes polémiques qui entourent ce Mondial et son attribution. L'année académique de rédaction de ce TFE coïncidant avec l'année de tenue de ce Mondial controversé, le choix de réaliser un mémoire en rapport avec l'événement s'imposait à lui-même. Après un court entretien avec le Professeur Geuens, l'idée de traiter de la représentation de l'émirat dans les médias est vite devenue une évidence. Plus tard, cette idée s'est réduite pour uniquement traiter de cette représentation dans le journal *Le Soir*, et ce, afin de limiter le corpus et de pouvoir analyser au mieux ce dernier dans ce travail d'une longueur limitée.

Une odeur de corruption

La première controverse qui vient frapper cette attribution du Mondial au Qatar est l'accusation de corruption qui entoure le scrutin. En effet, de nombreux observateurs se demandent comment un pays sans véritable histoire footballistique a pu obtenir l'organisation de la compétition la plus prestigieuse de ce sport. Les soupçons de corruption ne tardent pas à apparaître et sont appuyés en 2013 par la publication du dossier « Qatargate » par le magazine *France Football*². Au centre de ce dossier, le célèbre

1. Auclair, P., & Waseige, F. (2022). *Qatar. La Coupe de l'immonde*. Kennes.

2. *Ibid.*

déjeuner de l'Élysée³. Ce déjeuner ayant eu lieu le 23 novembre 2010 réunit, selon le plan de table retrouvé : Nicolas Sarkozy (président français de l'époque) ; Michel Platini (président de l'UEFA de l'époque) ; Tamim ben Hamad Al-Thani (actuel émir du Qatar) ; Hamad ben Jassem Al-Thani (premier ministre qatari de l'époque) ; Sophie Dion (conseillère des sports du président Sarkozy) ; et Claude Guéant (secrétaire général de l'Élysée de l'époque)⁴. Selon les accusations, Nicolas Sarkozy aurait « vendu » le vote de Michel Platini (ainsi que de trois autres votants européens acquis à la cause de Platini) au Qatar en échange de diverses contreparties. La première serait l'achat, par le Qatar, d'avions de combat Rafale à la France. Cet achat possiblement négocié par Sarkozy n'aura cependant jamais lieu sous sa présidence et ce n'est qu'en 2015, sous la présidence de François Hollande, que le Qatar achète des avions Rafale à la France⁵. La deuxième contrepartie possiblement évoquée lors de ce repas est le rachat du Paris Saint-Germain (PSG) par le Qatar. À l'époque, le PSG est détenu par Colony Capital, un fonds d'investissement dirigé par Sébastien Bazin, un proche de Nicolas Sarkozy⁶. Peu de temps après l'élection du Qatar comme hôte de la Coupe du monde, le PSG, qui cumule les pertes, est revendu à prix d'or à QSI (Qatar Sports Investments)⁷. Une troisième possible contrepartie évoquée est liée à cette vente du PSG au Qatar et concerne directement Michel Platini (ou plutôt son fils). En effet, sur une note manuscrite semblant récapituler l'entretien concernant la vente du PSG, le nom du fils de l'ex-président de l'UEFA est mentionné à côté d'une indication de salaire⁸. Plus tard en 2011, Laurent Platini sera nommé à la tête de la société qatarie Burrda Sport⁹.

L'année suivant la publication du « Qatargate » par *France Football*, « *The Sunday Times* commence la publication des “FIFA files” qui, selon le journal dominical britannique, démontrent que la Coupe du monde 2022 a été achetée par le Qatar¹⁰. » En 2015, sept membres de la FIFA sont arrêtés en Suisse. Avec ces arrestations débute le « Fifagate »,

3. Auclair, P., & Waseige, F. (2022). *Qatar. La Coupe de l'immonde*. Rennes.

4. Nolleaux, S. (Producteur). (2022). #Investigation. Qatar, les secrets de la coupe du monde [Documentaire]. <https://auvio.rtbf.be/media/investigation-2951776>.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. Auclair, P., & Waseige, F. (2022). *Qatar. La Coupe de l'immonde*. Rennes.

une affaire qui aboutira sur la condamnation pour corruption de plusieurs membres de l'association de football¹¹.

Une neutralité carbone décriée

La deuxième controverse autour de ce Mondial est son impact écologique. Au centre de cette polémique, la déclaration de la FIFA et du comité d'organisation qatari selon laquelle la Coupe du monde 2022 serait le premier Mondial « neutre en carbone »¹². Cette potentielle neutralité carbone a été étudiée par l'ONG Carbon Market Watch (CMW) dans un rapport repris comme source par plusieurs médias et d'autres ONG environnementales comme Greenpeace¹³. Ce rapport mentionne trois points principaux qui viennent remettre en question cette neutralité carbone, le premier étant la sous-évaluation des émissions de CO₂ relatives aux infrastructures nécessaires à l'organisation de ce Mondial¹⁴. En effet, le rapport de CMW avance que la FIFA et le comité d'organisation qatari sous-estiment l'emprunte carbone relative à la construction (et le démantèlement) d'un des stades mais aussi les émissions relatives au bon fonctionnement de ces stades (et principalement des systèmes de refroidissement)¹⁵. Le deuxième point est la remise en question de l'efficacité d'une des mesures en place pour compenser les émissions de carbone dues au Mondial. Cette mesure est la création d'une « ferme à arbres et à gazon » à proximité de Doha¹⁶. Cette ferme qui sert en herbe et arbres les stades et ses parcs pourrait, selon les organisateurs, compenser les émissions de carbone à hauteur de milliers de tonnes par an¹⁷. Cette affirmation est jugée peu probable par l'ONG qui estime que la végétation est susceptible de mourir bien avant qu'elle ne puisse équilibrer les émissions carbone relatives au Mondial¹⁸. Le dernier point mentionné dans ce rapport est qu'il est peu probable que les projets enregistrés puissent fournir assez de crédits carbone à acheter pour compenser les

11. Auclair, P., & Waseige, F. (2022). *Qatar. La Coupe de l'immonde*. Kennes.

12. Dagorn, G. (29 octobre 2022). Qatar 2022 : La promesse de « neutralité carbone » de la Coupe du monde n'est pas crédible.. *Le Monde*. Consulté le 7 juin 2023, à l'adresse https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/10/29/qatar-2022-la-promesse-de-neutralite-carbone-de-la-coupe-du-monde-n-est-pas-credible_6147831_4355770.html.

13. Coupe du monde au Qatar : Écologique, vraiment ? *Greenpeace Belgique*. (25 novembre 2022). Consulté le 9 mai 2023, à l'adresse <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/29365/coupe-du-monde-au-qatar-ecologique-vraiment/>.

14. Poor tackling : Yellow card for 2022 FIFA World Cup's carbon neutrality claim . *Carbon Market Watch*. (Mai 2022). Consulté le 7 juin 2023, à l'adresse <https://carbonmarketwatch.org/publications/poor-tackling-yellow-card-for-2022-fifa-world-cups-carbon-neutrality-claim/>.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

17. *Ibid.*

18. *Ibid.*

quantités émises. Dans l'éventualité où ces projets fourniraient assez de crédits carbone à acheter, la question de la sous-estimation des émissions de CO₂ se poserait toujours¹⁹.

La polémique des droits humains

La controverse liée à ce Mondial qui a probablement fait le plus de bruit est celle des droits humains. Dès 2013, le Comité des Nations Unies contre la torture publie dans sa « Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » plusieurs observations qui dénoncent l'ampleur du problème au Qatar²⁰. Dans ce rapport, plusieurs problèmes sont dénoncés, comme la détention arbitraire de personnes, le recours à la flagellation et la lapidation, la violence au foyer et la violence sexuelle visant les employées domestiques²¹. Malgré tous ces abus, le problème mentionné par ce rapport qui est généralement repris par les médias est la soumission des travailleurs migrants du Qatar au système de la kafala. En 2014, le journal *The Guardian*, par exemple, qualifie les abus que subissent les travailleurs migrants du Qatar comme le résultat direct du système de la kafala²². La kafala peut être définie comme « un système de gouvernance de la relation employeurs-employés qui lie le statut légal d'un travailleur étranger dans le pays hôte à un patron.²³ » Ce système permet à l'employeur de contrôler différents aspects de la vie de ses employés comme « les entrées et sorties du territoire, le renouvellement du permis de séjour [ou encore] la possibilité de quitter ou de changer d'emploi²⁴ ». Ce contrôle presque absolu qu'exerce le patron sur ses employés favorise l'exploitation de ces derniers et « ouvre la porte au travail forcé²⁵ ». Sous la pression internationale apportée par la tenue du Mondial dans l'émirat, le Qatar commence à réformer le système de la kafala. Cependant, il faut attendre 2020 et 2021 avant que des changements significatifs soient instaurés²⁶. Parmi les changements entrés en vigueur durant ces deux années, il est possible de noter : l'abolition de la nécessité d'un permis de sortie pour quitter le pays ; l'abolition de la nécessité

19. Poor tackling : Yellow card for 2022 FIFA World Cup's carbon neutrality claim . *Carbon Market Watch*. (Mai 2022). Consulté le 7 juin 2023, à l'adresse <https://carbonmarketwatch.org/publications/poor-tackling-yellow-card-for-2022-fifa-world-cups-carbon-neutrality-claim/>.

20. ONU. (2013). Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. In Principaux Instruments Internationaux Relatifs Aux Droits de l'homme (p. 181-198). Nations Unies. <https://doi.org/10.18356/829ada39-fr>.

21. *Ibid.*

22. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

23. Castellier, S., & Müller, Q. (2022). *Les esclaves de l'homme-pétrole*. Marchialy.

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*

26. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

d'obtenir l'autorisation de l'employeur pour changer de travail ; l'instauration d'un salaire minimum ; et l'interdiction de travailler en extérieur de 10 h à 15 h 30, et ce, du 1^{er} juin au 15 septembre²⁷. Ces changements viennent, en théorie, abolir le système de la kafala dans le pays. Cependant, selon Castellier et Müller, « nulle part [dans le Golfe] la kafala n'a été véritablement démantelée. Pas même au Qatar²⁸ ». Un rapport d'Amnesty International portant sur la situation dans l'émirat au cours de l'année 2022 vient appuyer cette déclaration faite par les deux journalistes français. Dans ce rapport, l'ONG met en avant les difficultés toujours rencontrées par les travailleurs migrants pour changer d'emploi²⁹. Ces travailleurs migrants sont régulièrement victimes d'autres abus comme le non-versement de leur salaire, l'interdiction de faire partie de syndicats, des conditions de vie médiocres ou encore la contrainte au travail forcé³⁰. Selon Amnesty International, les travailleuses domestiques sont elles aussi toujours victimes d'abus tels que des violences physiques, verbales, et sexuelles³¹. Les abus subis par les travailleuses et travailleurs migrants ne sont pas les seules atteintes aux droits humains dénoncées par ce rapport. Il y est également question des restrictions à la liberté d'expression (des peines de prisons sont accordées pour l'expression d'un avis contraire à l'émirat) et à la liberté de la presse (les différents médias se voient imposer des restrictions)³². L'ONG dénonce également le caractère toujours discriminatoire envers les femmes des lois du Qatar³³. Ces dernières, soumises à la tutelle masculine, nécessitent l'autorisation de leur tuteur (masculin) pour jouir de certains de leurs droits comme le droit de se marier, de travailler (dans certaines fonctions), ou encore de voyager³⁴. Les femmes dans l'émirat ne sont d'ailleurs toujours pas protégées contre les violences conjugales ou familiales³⁵. Enfin, les derniers abus mentionnés dans ce rapport touchent les personnes qui appartiennent à la communauté LGBTQI+. Dans l'émirat, « les relations sexuelles consenties entre personnes de même sexe [sont] érigées en infractions par le Code pénal³⁶. »

27. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

28. Castellier, S., & Müller, Q. (2022). *Les esclaves de l'homme-pétrole*. Marchialy.

29. Qatar : La situation des droits humains. (s. d.). *Amnesty International*. Consulté le 8 juin 2023, à l'adresse <https://www.amnesty.org/fr/location/middle-east-and-north-africa/qatar/report-qatar/>.

30. *Ibid.*

31. *Ibid.*

32. *Ibid.*

33. *Ibid.*

34. *Ibid.*

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

Le rôle des médias face à ces polémiques

Comme le montrent la publication du dossier « Qatargate » par *France Football* ou encore des « Fifa files » par le *Sunday Times*, les médias jouent un rôle important dans le renseignement des différents scandales liés à ce Mondial. L'exemple par excellence de ce rôle endossé par les médias est la publication par *The Guardian*, en février 2021, d'un article estimant le nombre de morts sur les chantiers liés à la Coupe du monde³⁷. Le chiffre de 6500 travailleurs migrants décédés avancé par l'article a par la suite été repris par différents médias ainsi que par des hommes et femmes politiques, jusqu'à devenir indissociable du Mondial³⁸. Ce positionnement des médias sur la question peut s'expliquer grâce à la notion de « soft power ». Ce terme théorisé par Joseph Nye est défini par ce dernier comme « la capacité d'influencer autrui pour obtenir le résultat voulu grâce à l'attractivité plutôt que la force ou la rémunération. Le soft power d'un pays repose sur sa culture, ses valeurs et sa politique³⁹. » (Notre traduction.) Sur base de cette définition, la volonté du Qatar d'organiser le Mondial 2022, qui a pour objectif de positionner le pays comme une référence sportive dans la région, peut être considérée comme une quête de soft power⁴⁰. Les médias, en évoquant tous ces scandales relatifs à la Coupe du monde, semblent donc vouloir porter atteinte à cette recherche de « soft power » qatarie. Ce phénomène peut être le résultat de deux raisons : la première est la volonté d'augmenter leur propre soft power, et la seconde est de « détruire » le soft power de l'émirat⁴¹. En effet, pour les médias :

les représentations scandaleuses ne permettent pas seulement de mettre un coup virulent à la crédibilité, la fiabilité et en fin de compte le soft power des états, mais elles génèrent aussi un intérêt public conséquent, ce qui peut être utilisé dans leur tentative de se positionner comme étant au service d'objectifs clés altruistes.⁴² (Notre traduction.)

Un dernier point qu'il est pertinent de mentionner à propos des médias provient du travail de Herman et Chomsky (cités par Brannagan et Reiche). Selon ces derniers, les médias « sont fortement dépendants de leur environnement structurel, en particulier [...] des

37. Revealed: 6,500 migrant workers have died in Qatar since World Cup awarded. (21 février 2021). *The Guardian*. Consulté le 12 mars 2023, à l'adresse <https://www.theguardian.com/global-development/2021/feb/23/revealed-migrant-worker-deaths-qatar-fifa-world-cup-2022>.

38. Kssis-Martov, N. (2022). *Qatar, le Mondial de la honte*. Libertalia.

39. Nye, J. S. (2008). Public Diplomacy and Soft Power. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 616(1), 94-109.

40. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

41. *Ibid.*

42. *Ibid.*

gouvernements nationaux, qui régulent leurs pratiques, fournissent des informations clés et des sources hautement recommandables et, parfois, offrent un financement public.⁴³ » (Notre traduction.) Les auteurs utilisent cet élément pour justifier le fait que les médias sont généralement critiques envers des nations étrangères dans le but d'atténuer les critiques envers leur propre gouvernement⁴⁴. Cependant, il est possible d'affirmer que ce phénomène peut fonctionner dans le sens contraire. Afin de préserver des relations « amicales » entre son gouvernement et un autre pays, il est possible qu'un média se montre moins critique avec ledit pays. Il est donc par exemple possible que des médias européens se montrent moins critiques envers des pays exportateurs de gaz (dont fait partie le Qatar) après la fermeture du gazoduc Nord Stream 1, principale pipeline d'acheminement de gaz russe en Europe. Malgré cette possibilité, il reste également probable que, au fur et à mesure que la compétition s'approche, les médias deviennent de plus en plus critiques. En effet, selon Lenskyj (cité par Søyland et Moriconi), « les controverses liées à la corruption, les droits humains ou les droits des travailleurs ont tendance à être médiatisées avant que les événements ne se déroulent, mais quand la compétition commence elles disparaissent⁴⁵ » (Notre traduction).

Problématique et hypothèses

Comme mentionné plus haut, de nombreux scandales entourent la tenue de cette Coupe du monde 2022 au Qatar. Les médias ont joué un rôle important dans la dénonciation de ces différentes polémiques au grand public. Il a ensuite été établi que cela n'était pas étonnant et que l'objectif probable était d'augmenter leur soft power, et de diminuer celui de l'émirat mais également de détourner le regard critique du gouvernement de leur propre pays. Il est cependant possible que, à la suite de la fermeture du gazoduc Nord Stream 1, les médias européens se montrent moins virulents envers l'émirat gazier duquel l'Europe augmente ses importations. Finalement, étant donné le caractère médiatique des différents scandales, il est probable que les polémiques et les critiques de l'émirat se fassent de plus en plus fréquentes avec l'approche du Mondial.

43. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

44. *Ibid.*

45. Søyland, H. S., & Moriconi, M. (2022). Qatar's multi-actors sports strategy : Diplomacy, critics and legitimization. *International Area Studies Review*, 25(4), 354-374.

Grâce à la connaissance de tous ces éléments, il est possible de dégager la problématique qui sera au centre de ce travail. En effet, il serait intéressant de définir si ces derniers s'appliquent au journal *Le Soir*, souvent considéré comme le média de référence en Belgique francophone. Pour cela, il est donc nécessaire d'analyser la représentation de l'État du Qatar dans le journal *Le Soir* à l'aube de la Coupe du monde 2022. Sur base des éléments mentionnés dans la partie introductive de ce mémoire, il est possible de dégager plusieurs hypothèses de cette problématique. La première hypothèse qu'il est possible de dégager est que, sur l'ensemble du corpus, le journal sera majoritairement critique envers le Qatar et exposera les différentes polémiques qui entourent le pays. La deuxième hypothèse qu'il est possible d'émettre est que, après la fermeture du gazoduc Nord Stream 1, le journal se montrerait moins critique envers l'émirat dont les exportations de gaz ont pris de l'importance pour l'Europe. La dernière hypothèse qu'il est possible de développer est que, malgré une possible atténuation des critiques, à l'approche du lancement de la compétition le journal se montrera de nouveau très critique envers l'émirat.

Composition du corpus

Afin de tenter de vérifier les hypothèses émises, un corpus a été constitué. Ce corpus s'étend du 1^{er} juin 2022 au 20 novembre 2022 (jour du lancement du Mondial) pour couvrir une période approximative de six mois. La décision de ne pas étendre le corpus jusqu'à la fin du mois de novembre se base sur l'affirmation de Lenskyj selon laquelle, une fois la compétition commencée, les différentes polémiques feront place au sport⁴⁶. Le corpus a ensuite été constitué à l'aide de la base de données Europresse. La recherche effectuée a été toutes occurrences du mot « Qatar » dans les articles du journal *Le Soir* et sur la période définie plus haut. Cette recherche a donné un résultat de deux cent quatre-vingt-deux articles qui a dû être réduit afin d'obtenir le corpus qui a été étudié. Ces deux cent quatre-vingt-deux articles ont ensuite été lus, et uniquement ceux mentionnant des aspects de la politique interne du pays (plan de développement, ressentis des Qataris, ...), de sa politique sociale (kafala, droits des travailleurs, des personnes LGBTQI+, ...), et de sa politique internationale (exportations d'énergie, qualité de médiateur de l'émirat, investissements internationaux, ...) ont été retenus. Tous les articles qui traitent, par exemple, uniquement du côté sportif du Mondial n'ont pas été retenus, tout comme d'autres articles ne répondant

46. Søyland, H. S., & Moriconi, M. (2022). Qatar's multi-actors sports strategy : Diplomacy, critics and legitimization. *International Area Studies Review*, 25(4), 354-374.

à aucun des critères mentionnés. Une fois ces critères appliqués, le corpus a pu être réduit à un total de quatre-vingt-trois articles. Afin de pouvoir correctement répondre aux trois hypothèses, le corpus a ensuite été divisé en trois parties. La première partie se compose de dix-huit articles datés du 1^{er} juin au 2 septembre 2022, date de l'annonce par Gazprom de la fermeture du gazoduc Nord Stream pour une durée indéterminée⁴⁷. La deuxième partie s'étend du 3 septembre au 19 octobre 2022 et se compose de vingt articles. La troisième et dernière partie du corpus s'étend du 20 octobre, exactement un mois avant le match d'ouverture de la Coupe du monde, au 20 novembre 2022, et se compose de quarante-cinq articles.

Contexte

Avant de passer à l'analyse des articles du corpus, il est nécessaire de mentionner certains points importants sur le Qatar et son histoire. Cette présentation de l'émirat a pour objectif de familiariser le lecteur avec ce pays aux multiples polémiques, mais dont peu de gens connaissent l'histoire. L'État du Qatar est un pays qui se situe dans la région du golfe Persique. L'émirat dont la superficie territoriale s'étend sur 11.586 kilomètres carrés⁴⁸ compte, en avril 2023, 2.956.261 habitants⁴⁹ (2.123.703 hommes et 832.558 femmes), dont seulement moins de quinze pourcents sont de nationalité qatarie⁵⁰. Le pays, dont l'émir actuel est Tamim ben Hamad Al Thani, partage une frontière terrestre avec l'Arabie saoudite et des frontières maritimes avec Bahreïn, les Émirats arabes unis et l'Iran⁵¹. Le pays qui se définit comme une monarchie semi-constitutionnelle, est en réalité une monarchie absolue puisque l'opposition politique n'y est pas acceptée⁵².

Histoire de l'indépendance de l'émirat

Le chemin du Qatar vers l'émirat tel qu'il est connu aujourd'hui commence lorsque le Royaume-Uni réalise l'importance stratégique du Golfe pour les affaires de la Compagnie

47. Van Campenhout, P. (5 septembre 2022). La fermeture de Nord Stream 1 secoue les marchés. *La Libre*. Consulté le 1 mars 2023, à l'adresse <https://www.lalibre.be/economie/placements/2022/09/05/la-fermeture-de-nord-stream-1-secoue-les-marches-2X5BJXT4BRBQRH5FRVUKSKDABM/>.

48. Auclair, P., & Waseige, F. (2022). *Qatar. La Coupe de l'immonde*. Rennes.

49. Monthly Figures on Total Population. (s. d.). Consulté le 31 mai 2023, à l'adresse <https://www.psa.gov.qa/en/statistics1/StatisticsSite/pages/population.aspx>.

50. Qatar Population 2023. (s. d.). Consulté le 31 mai 2023, à l'adresse <https://worldpopulationreview.com/countries/qatar-population>.

51. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

52. Auclair, P., & Waseige, F. (2022). *Qatar. La Coupe de l'immonde*. Rennes.

britannique des Indes Orientales dans la région⁵³. De la présence de la Couronne britannique dans la région résulte « la signature d'un Traité général de paix entre les chefs tribaux de la côte de la Trêve et les représentants de la Compagnie des Indes Orientales.⁵⁴ » Les autorités britanniques devront, à plusieurs reprises, faire usage de la force pour assurer le respect des termes du traité, notamment au Qatar qui n'était à l'époque qu'une région sous le contrôle de Bahreïn⁵⁵. À cette époque c'est la tribu des Al-Khalifa, d'origine koweïtienne, qui contrôle la péninsule de Bahreïn⁵⁶. Au début des années 1850, l'émir de la région du Nejd en Arabie saoudite, qui a pour but de reprendre le contrôle de Bahreïn, propose une alliance à celui qui est considéré comme le chef de Doha (et plus tard du Qatar) : Mohammad ben Thani⁵⁷. Cette alliance lance le début des tensions entre Bahreïn et sa province. La situation se dégrade à tel point qu'en 1867 Muhammad ben Khalifah Al Khalifa, le dirigeant de Bahreïn, lance une attaque contre des villes du Qatar⁵⁸. L'année suivante, les forces britanniques interviennent pour apaiser les tensions. L'intervention britannique aboutit sur la signature d'un traité de paix entre le Qatar et Bahreïn, traité dans lequel Mohammad ben Thani est officiellement reconnu comme le dirigeant du Qatar⁵⁹. Après le décès de Mohammad ben Thani, son fils Jassim ben Mohammad Al-Thani le premier émir du Qatar, développe des relations amicales avec les deux grandes puissances de la région : les Britanniques et les Ottomans. En s'alliant à ces deux puissances qui s'opposent pour le contrôle de la région, l'émir assure ainsi, pour un certain temps, la sécurité du Qatar⁶⁰. Cette stratégie employée par l'émir ne sera cependant pas éternelle, les relations avec l'Empire ottoman se dégradent et une guerre finit par éclater entre le Qatar et son allié⁶¹. Cet événement est l'une des traces de la perte d'influence des Ottomans dans la région. Cette perte d'influence aboutit sur la signature d'une convention entre Britanniques et Ottomans en 1913 qui marque le retrait de l'Empire ottoman des zones qu'il

53. Lavandier, J. (2013). Le Qatar : Une volonté au prisme de l'histoire. *Confluences en Méditerranée*, 84(1), 17-28.

54. *Ibid.*

55. *Ibid.*

56. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

57. *Ibid.*

58. Lavandier, J. (2013). Le Qatar : Une volonté au prisme de l'histoire. *Confluences en Méditerranée*, 84(1), 17-28.

59. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

60. *Ibid.*

61. Lavandier, J. (2013). Le Qatar : Une volonté au prisme de l'histoire. *Confluences en Méditerranée*, 84(1), 17-28.

contrôle dans la région (dont fait partie le Qatar)⁶². La même année, Abdullah ben Jassim Al-Thani succède à son père en devenant émir et signe, trois ans plus tard, un traité qui place le Qatar sous protectorat britannique⁶³. Les liens entre l'émirat et la Grande Bretagne se resserrent encore plus avec la découverte de pétrole à Bahreïn et « les premières prospections de l'une des filiales de l'Anglo Persian Oil Company (A.P.O.C) au Qatar⁶⁴. » Ces prospections aboutissent en 1935 sur la signature d'un accord d'exclusivité entre le Qatar et l'A.P.O.C qui définit le territoire qatari et ses frontières pour la première fois, suivie de la découverte de pétrole quatre ans plus tard⁶⁵. En 1967, l'effondrement de la valeur de la livre sterling pousse les Britanniques à avancer leur retrait du Golfe à 1971 (au lieu de la fin des années 1970 comme prévu initialement)⁶⁶. À la suite de l'annonce du retrait britannique de la région, le Qatar et Bahreïn refusent la possibilité de former une Fédération avec d'autres émirats et déclarent tous deux leur indépendance en 1971⁶⁷. Entre la signature du traité de 1916 et le retrait de la Couronne britannique du Golfe, la famille Al-Thani a confirmé son statut de famille dirigeante avec l'entrée en fonction de Ali ben Abdullah Al-Thani après l'abdication de son père, suivie par la prise de fonction de son propre fils Ahmad ben Ali Al-Thani⁶⁸.

Politique qatarie après l'indépendance

Le successeur de Ahmad ben Ali Al-Thani, son cousin Khalifa ben Hamad Al-Thani règne avec l'objectif de moderniser l'État du Qatar devenu indépendant. Ce dernier décide d'augmenter la taille des forces armées qataries et d'étendre l'autorité de l'État en créant notamment des organismes contrôlés par le gouvernement⁶⁹. C'est aussi sous l'autorité de Khalifa ben Hamad Al-Thani qu'est ouverte la Qatar University et que le pays devient membre de plusieurs organisations internationales (gouvernementales ou non), telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou le Comité International Olympique (CIO)⁷⁰. Sous cet émir, le Qatar participe également à la création du Conseil de coopération du Golfe

62. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

63. Lavandier, J. (2013). Le Qatar : Une volonté au prisme de l'histoire. *Confluences en Méditerranée*, 84(1), 17-28.

64. *Ibid.*

65. *Ibid.*

66. *Ibid.*

67. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

68. *Ibid.*

69. *Ibid.*

70. *Ibid.*

(CCG). L'adhésion du pays à toutes ces organisations est un moyen d'assurer sa sécurité mais aussi d'augmenter sa visibilité dans le monde⁷¹. Malgré les efforts de Khalifa ben Hamad Al-Thani pour moderniser le pays, celui-ci connaît une crise économique au début des années nonantes, ce qui pousse le fils de l'émir, Hamad ben Khalifa Al-Thani, à prendre la place de son père au moyen d'un coup d'État en 1995⁷². Les préoccupations de Hamad ben Khalifa Al-Thani concernant le Qatar sont les mêmes que celles de son père : assurer la sécurité de l'émirat et étendre sa visibilité dans le monde⁷³. D'un point de vue sécurité, l'émir parvient à convaincre les États-Unis d'installer le quartier général du Moyen-Orient des Forces armées américaines au Qatar⁷⁴. D'un point de vue rayonnement international, le Qatar, sous le règne de cet émir, voit la création de la chaîne Al Jazeera, qui est considérée comme une chaîne qui se détache des médias du monde arabe par sa tendance à critiquer les gouvernements qui ne sont pas démocratiques⁷⁵. Le Qatar développe également son image internationale via l'hébergement de sites d'universités américaines, en servant de médiateur dans certains conflits ou encore en finançant des causes humanitaires⁷⁶. Cette stratégie de diversification des liens avec d'autres pays mise en œuvre par Hamad ben Khalifa Al-Thani (mais aussi ses prédécesseurs) dans l'émirat peut être considérée comme une « stratégie de couverture » ou « *hedging strategy* ». Evelyn Goh définit la stratégie de couverture comme :

*un ensemble de stratégies visant à éviter (ou planifier des éventualités pour) une situation dans laquelle les États ne peuvent pas décider d'alternatives plus directes comme une stratégie d'équilibrage, de suivisme ou de neutralité. Au lieu de cela, ils développent une position médiane qui prévient ou évite d'avoir à choisir un camp au détriment évident d'un autre.*⁷⁷ (Notre traduction.)

La mise en application de ce type de stratégies permet donc au Qatar d'assurer sa sécurité mais aussi d'agir en tant que médiateur entre les différentes puissances qui s'opposent⁷⁸.

Le Qatar est aujourd'hui dirigé par le fils de Hamad ben Khalifa Al-Thani, Tamim ben Hamad Al-Thani. Les objectifs de l'émir actuel sont les mêmes que ceux de son père et de

71. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

72. *Ibid.*

73. *Ibid.*

74. *Ibid.*

75. *Ibid.*

76. *Ibid.*

77. Goh, E. (2005). *Meeting the China Challenge : The U.S. in Southeast Asian Regional Security Strategies* (Policy Studies 16). East-West Center Washington.

78. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

ses prédécesseurs : assurer la sécurité et l'indépendance du pays ainsi que participer à l'expansion de son image à l'étranger⁷⁹. Contrairement à son père, Tamim a cependant pour objectif de rendre le pays moins dépendant de ses exportations de pétrole et de gaz⁸⁰. La stratégie de Tamim ben Hamad Al-Thani pour répandre l'image du Qatar à travers le monde et assurer sa sécurité est basée sur l'organisation d'événements sportifs par le pays. L'exemple le plus flagrant de cette stratégie est évidemment l'obtention du droit d'organiser la Coupe du monde de football par l'émirat en 2022 dont Tamim (qui n'était pas émir à l'époque) est le grand instigateur⁸¹. La mise en place de cette stratégie passe également par l'organisation d'autres événements sportifs internationaux tenus de façon annuelle ou non⁸². Un exemple d'événement tenu annuellement serait la signature d'un contrat sur dix ans prévoyant la tenue dans l'émirat d'un Grand Prix de Formule 1⁸³. Du côté des événements sporadiques (autres que le Mondial 2022), il est par exemple possible de citer l'organisation de la Coupe arabe de la FIFA en 2021 ou encore les Championnats du monde de natation en 2024⁸⁴. Cette stratégie ne suffit cependant pas à rendre le Qatar indépendant de ses exportations d'énergies fossiles. En effet, selon Brannagan et Reiche, le Qatar, au moment de l'écriture de leur livre, est « le 17^{ème} plus gros exportateur de pétrole non raffiné, et plus gros exportateur de gaz naturel liquéfié (GNL)⁸⁵ » (notre traduction). Le Qatar exporte « en moyenne 77 millions de tonnes métriques de gaz naturel par an, contribuant à 12% de l'apport annuel de GNL de la Chine, 40 % de l'approvisionnement annuel de l'Inde et 50% de celui du Royaume-Uni⁸⁶ » (notre traduction). L'importance de ces exportations dans la relation du Qatar avec le reste du monde prend une nouvelle ampleur après l'invasion de l'Ukraine. En effet, ce conflit a conduit l'Europe à chercher à réduire ses importations de gaz russe⁸⁷ mais a aussi provoqué la fermeture du gazoduc Nord Stream 1 par la Russie.

79. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

80. *Ibid.*

81. *Ibid.*

82. *Ibid.*

83. AFP. (30 septembre 2021). La F1 débarque au Qatar en novembre et s'y installe pour dix ans. *France 24*. Consulté le 5 juin 2023, à l'adresse <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20210930-la-f1-d%C3%A9barque-au-qatar-en-novembre-et-s-y-installe-pour-dix-ans>.

84. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

85. *Ibid.*

86. *Ibid.*

87. L'Europe peut-elle se passer du gaz russe ? (s. d.). *Commission européenne*. Consulté le 13 mars 2023, à l'adresse https://france.representation.ec.europa.eu/informations/leurope-peut-elle-se-passer-du-gaz-russe-2022-10-20_fr.

Analyse

Comme mentionné dans la partie consacrée à la composition du corpus, ce dernier a été divisé en trois parties. La première partie est composée d'articles datés du 1^{er} juin au 2 septembre 2022, date de l'annonce par Gazprom de la fermeture du gazoduc Nord Stream pour une durée indéterminée⁸⁸. La deuxième partie s'étend du 3 septembre au 19 octobre 2022. La troisième et dernière partie du corpus s'étend du 20 octobre, exactement un mois avant le match d'ouverture de la Coupe du monde, au 20 novembre 2022.

L'analyse de chacun des articles propres aux trois parties du corpus s'est faite en trois temps : d'abord une analyse du titre de chacun des articles ; ensuite l'analyse des sources et des intervenants mentionnés dans chaque article ; enfin l'analyse du texte de l'article. Les résultats obtenus lors des analyses des titres, des sources et du contenu de l'article ont alors été interprétés de façon individuelle pour chacune des trois parties du corpus. S'est ensuivi la comparaison des résultats obtenus pour chaque partie du corpus, afin de constater s'il était possible de noter un changement dans la façon dont est représenté le Qatar dans le journal au fil du temps et des événements.

Analyse des titres des articles

Les titres de chacun des articles des trois parties du corpus ont été analysés en suivant le même schéma. En premier lieu, il a été déterminé si les titres des articles renvoyaient une image positive, négative ou neutre du Qatar. Tout titre présentant les qualités du pays, remettant en question les abus ayant lieu au Qatar ou essayant de nuancer ces derniers a été considéré comme renvoyant une image positive du Qatar. Au contraire, tout titre mettant en avant les abus existant dans le pays ou critiquant directement le pays ou un de ses hommes forts a été considéré comme véhiculant une image négative de l'émirat. Les titres qui ont été considérés comme neutres sont tous les titres ne faisant pas référence au Qatar ou ne faisant pas mention des diverses injustices se produisant sur les terres qataries. En second lieu, tous les titres considérés comme positifs, négatifs, ou encore neutres, ont été comparés entre eux afin d'observer s'il était possible de dégager des idées et des thèmes récurrents dans chacun des trois groupes. Le regroupement des titres par thèmes s'est fait

88. Van Campenhout, P. (5 septembre 2022). La fermeture de Nord Stream 1 secoue les marchés. *La Libre*. Consulté le 1 mars 2023, à l'adresse <https://www.lalibre.be/economie/placements/2022/09/05/la-fermeture-de-nord-stream-1-secoue-les-marches-2X5BJXT4BRBQRH5FRVUKSKDABM/>.

uniquement sur base du message explicite transmis par ce dernier. Par exemple, lorsque l'article numéro dix titre « Le Qatar en position de force malgré une image ternie », le terme « image ternie » pourrait faire référence à la mauvaise réputation du pays en Europe, en raison notamment des différents manquements aux droits humains sur place. Cependant, cette référence aux droits humains n'est pas explicite mais bien implicite, sous-entendue. Comme le souligne Alice Krieg-Planque, « linguistiquement parlant chaque énoncé [contenant un sous-entendu] rend possible une infinité d'interprétations⁸⁹ ». En effet, dans l'exemple de l'article numéro 10, le terme « image ternie » aurait également pu renvoyer aux critiques relatives à l'impact écologique de cette Coupe du monde et de ses stades climatisés. Enfin, tous les titres considérés comme positifs ou négatifs ont été individuellement épluchés à la recherche de pratiques discursives particulières pouvant influencer la perception du destinataire de l'émirat gazier. Les titres considérés comme neutres n'ont pas été épluchés à la recherche de ces pratiques car, même s'ils en contiennent, celles-ci n'ont pas pour but d'influencer l'image perçue du Qatar (sans quoi, ils auraient été considérés comme positifs ou négatifs). Une fois ces pratiques identifiées, l'objectif a été de déterminer comment leur utilisation pouvait influencer le lecteur et sa perception des événements. Des exemples de la façon dont ces pratiques peuvent influencer la perception de l'émirat par le lecteur sont également donnés. De la sorte, il sera possible, pour le lecteur de ce travail, de se familiariser avec la façon dont les titres ont été considérés comme positifs ou négatifs par l'auteur. L'identification de toutes ces pratiques discursives et des effets qu'elles cherchent à provoquer s'est faite à l'aide de l'ouvrage d'Alice Krieg-Planque intitulé *Analyser les discours institutionnels*.

Première partie du corpus

Sur les dix-huit articles qui composent la première partie du corpus, deux renvoient à une image considérée comme positive de l'émirat gazier, soit 11,1 pourcents des titres de cette première partie. Ces deux titres ont été classés comme positifs car ils remettent tous deux en question des éléments négatifs associés au Qatar ou au Mondial. Le titre de l'article numéro deux, par exemple, remet en cause la légitimité de la question du boycott de la compétition en reprenant les mots de Roberto Martinez : « Boycoter le Mondial au Qatar serait tout sauf un acte de courage ». Sept titres sur les dix-huit sont, quant à eux, négatifs, ce qui correspond à une proportion de 38,9 pourcents de la première partie du corpus

89. Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.

constitué. Contrairement aux titres positifs, ces derniers présentent les éléments négatifs associés à l’émirat sans les nuancer ou les remettre en question. C’est par exemple le cas du titre de l’article numéro douze, « Télévision : le boycott trouve toujours une voie », dans lequel la légitimité d’un boycott n’est pas remise en cause. La majorité des titres des articles de cette partie du corpus renvoie donc une image neutre du Qatar. En effet, parmi les dix-huit articles, neuf ne contiennent pas dans leur titre de critique de l’État du Qatar ou de l’un de ses hommes forts, ce qui correspond à une proportion de 50 pourcents de cette partie du corpus. Comme mentionné plus haut, certains de ces titres ont été classés comme neutres car ils ne mentionnent pas l’émirat, comme le titre de l’article seize : « En Arabie saoudite, des tweets peuvent valoir 34 ans de prison ». D’autres titres considérés neutres l’ont été car ils mentionnent l’émirat sans pourtant influencer la perception de l’image de ce dernier. Ce phénomène est par exemple observable dans le titre de l’article numéro cinq : « Qatar : TotalEnergies choisi pour développer le plus grand champ gazier au monde ».

Des articles avec des titres considérés comme neutres, peuvent être extraits quatre thèmes principaux : la tenue de la Coupe du monde dans le pays, le non-respect de certains droits (liberté d’expression et droits des personnes LGBTQI+), un scandale financier impliquant le prince Charles, et enfin la production et l’exportation d’énergies fossiles. Chacun de ces thèmes représente 22,2 pourcents de la totalité des titres classés dans la catégorie neutre. En ce qui concerne les titres considérés comme négatifs, il est possible d’en ressortir deux thèmes principaux : le boycott de la compétition, et la production et l’exportation d’énergies fossiles. Ces deux thèmes représentent chacun 28,6 pourcents des titres négatifs. Il est aussi important de mentionner que les titres négatifs contiennent un article qui traite du non-respect de certains droits (les droits des personnes LGBTQI+). Cet article représente 14,3 pourcents des titres négatifs. Les titres considérés positifs traitent, quant à eux, de deux thèmes : le boycott de la compétition et le non-respect de certains droits (les droits et conditions de vie de travailleurs). Chacun de ces thèmes représente 50 pourcents de la totalité des titres positifs. Les thèmes relatifs au non-respect de certains droits et à la production et l’exportation d’énergies fossiles figurent parmi les sujets principaux de deux types de titre identifiés dans cette première partie du corpus.

Force est de constater que certains thèmes sont communs aux trois types de titres ou au moins communs à deux de ceux-ci. Il semble donc évident de calculer la proportion de titres abordant chaque thématique représentée dans plus d’un des titres sur l’ensemble des

articles de la première partie du corpus, ainsi que la proportion de titres appartenant à chaque catégorie (positif, négatif ou neutre) pour chacun des thèmes individuellement. Tout d'abord, le thème relatif au non-respect de certains droits est le seul thème commun aux trois types de titres. Les articles dont les titres traitent du non-respect de quelconque type de droit représentent un total de 22,2 pourcents de la première partie du corpus. D'un point de vue individuel, les titres des articles qui traitent du manquement au respect de certains droits sont neutres dans 50 pourcents des cas, négatifs dans 25 pourcents des cas et positifs dans 25 pourcents des cas. Ensuite, le thème de la production et de l'exportation d'énergies fossiles est commun aux titres classés comme neutres et à ceux classés comme négatifs. Les titres abordant ce thème constituent un taux de 22,2 pourcents des articles de cette partie du corpus, et la proportion de titres relatifs à ce thème, considérés comme négatifs et comme neutres est de cinquante-cinquante. Enfin, le thème du boycott est commun aux titres positifs et négatifs. Ce thème représente un total de 16,7 pourcents des articles envisagés. Les titres qui mentionnent le boycott ont été classés comme négatifs dans 66,7 pourcents des cas, et comme positifs le reste du temps, soit dans 33,3 pourcents des cas.

La recherche de pratiques discursives particulières s'est révélée très fructueuse dans les titres classés comme négatifs et positifs. Il a été possible de relever au moins un exemple pertinent de pratique dans tous les titres analysés. Dans ces neuf titres, trois types de pratiques discursives pertinentes différentes ont été identifiées : le présupposé, le sous-entendu et la concession. Le présupposé est une pratique discursive qui relève de l'implicite. Il s'oppose au « posé », qui est l'information nouvelle apportée par la prise de parole et qui est sujette à la désapprobation⁹⁰. Le présupposé, quant à lui, est « ce qui est présumé connu du destinataire, et ce sur quoi le locuteur s'appuie pour apporter l'information nouvelle⁹¹ ». Contrairement au « posé », qui consiste en une information nouvelle apportée par le locuteur et par conséquent contestable, le présupposé se présente comme l'information supposément connue par les différents acteurs de l'acte discursif, ce qui le rend donc théoriquement incontestable par la seule existence de l'énoncé⁹². Dans l'énoncé « L'Union européenne n'importera plus de gaz russe », le posé est l'information nouvelle qui annonce l'arrêt des importations de gaz provenant de Russie. Le présupposé de cet énoncé, l'information qui apparaît indiscutable, est que l'Union européenne importait

90. Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.

91. *Ibid.*

92. *Ibid.*

jusque-là du gaz russe. La seconde pratique discursive identifiée, le sous-entendu, relève, elle aussi, de l'implicite et « peut être [définie] comme une proposition qui peut être extraite d'un énoncé par le destinataire au moyen d'une interprétation ou d'un raisonnement⁹³ ». La compréhension d'un sous-entendu est donc sujette à l'interprétation du destinataire. C'est d'ailleurs pour cette raison que le titre de l'article numéro dix, qui contient le terme « image ternie », n'a pas été recensé dans les titres qui mentionnent les droits humains. Cette particularité du sous-entendu à laisser libre cours à l'interprétation du destinataire lui procure une certaine force de persuasion. En effet, en dégagant le sous-entendu du message par sa propre réflexion, « le destinataire est amené à formuler lui-même une thèse, ce qui renforce son adhésion à cette thèse⁹⁴ ». Dans l'énoncé donné pour expliquer le présupposé, il est par exemple possible d'identifier plusieurs sous-entendus différents tels que : le gaz russe est devenu trop cher ; l'Union européenne va acheter du gaz à d'autres pays que la Russie ; ou encore l'Union européenne réagit à l'invasion russe en Ukraine. La troisième pratique discursive identifiée, la concession, est considérée par Alice Krieg-Planque comme relevant du flou, de l'équivoque. L'opération concessive consiste en la production, par le locuteur, d'un énoncé présentant des propositions dont les contenus sont indiscutablement contradictoires⁹⁵. L'usage de la concession par le locuteur « permet d'orienter l'interprétation vers une certaine conclusion argumentative, qui vient en quelque sorte poser une solution à la contradiction, cette solution fût-elle occasionnelle⁹⁶ ». Dans l'exemple « Le Qatar ne respecte pas les droits des travailleurs mais nous avons besoin de leur gaz », il est possible d'observer deux propositions contradictoires qui sont « Ce pays ne respecte pas des droits chers aux européens » mais « Il possède du gaz, qui est une ressource dont nous avons besoin ». L'usage d'une concessive permet ici d'orienter l'interprétation du destinataire vers la conclusion argumentative « Il faut acheter le gaz qatari sans se soucier du problème des droits des travailleurs ».

Le phénomène qui est le plus utilisé parmi les trois mentionnés plus haut est le présupposé. Sur les sept titres considérés comme négatifs, six contiennent un présupposé affectant l'image du Qatar, soit une proportion de 85,7 pourcents des titres négatifs. Deux des six titres négatifs dans lesquels un présupposé a été identifié font usage de ce dernier pour mentionner l'idée d'un boycott. C'est le cas de l'article numéro treize qui titre : « Boycott

93. Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.

94. *Ibid.*

95. *Ibid.*

96. *Ibid.*

: des sponsors en ordre dispersé ». Cet énoncé présuppose l'existence de la question du boycott de la Coupe du monde en Belgique et en Europe. En présupposant l'existence de cette question et des différents problèmes auxquels elle renvoie, le boycott est présenté comme l'information connue par le lecteur et donc indiscutable, ce qui, d'une certaine manière, légitimise la question auprès de l'audience. Le même phénomène est observable pour l'article douze, qui titre : « Télévision : le boycott trouve toujours une voie ». Le présupposé est aussi utilisé pour aborder d'autres thèmes que le boycott, comme la production et l'exportation d'énergies fossiles. Le titre de l'article numéro un, par exemple, évoque la recherche d'alternatives au pétrole russe en Europe. Ce titre s'articule sous la forme d'une question, qui est la suivante : « Chercher des alternatives au pétrole russe dans des pays autocratiques, n'est-ce pas incohérent ? » Dans ce titre, l'information présupposée est que les pays où l'Union européenne cherche une alternative au pétrole russe (dont fait partie le Qatar) sont autocratiques. Les deux titres considérés comme positifs contiennent eux aussi des présupposés mais, comme expliqué plus bas, l'usage de ces derniers n'influence pas la perception de l'image du Qatar de façon positive.

Le deuxième phénomène mentionné, le sous-entendu, est lui utilisé dans six des neuf titres négatifs ou positifs de la première partie du corpus, soit 66,6 pourcents du total. Dans l'article numéro dix-sept, c'est l'identification du sous-entendu qui permet de considérer le titre comme négatif. Cet article est un court texte faisant partie d'un ensemble de textes indépendants les uns des autres et qui expliquent les répercussions de l'invasion russe en Ukraine (qui est le sujet d'un plus grand article présent sur la même page) dans les différentes parties du globe. Le titre de ce petit article est « Au Moyen-Orient, danse du ventre pour de l'hydrocarbure ». Grâce à l'article précédent sur les conséquences de la guerre en Ukraine, il est possible de dégager le sous-entendu selon lequel l'Union européenne tenterait de s'attirer les faveurs des pays du Moyen-Orient, quitte à ignorer les différents problèmes humains (ou écologiques suivant l'interprétation du lecteur), et ce pour y acheter des hydrocarbures. L'utilisation du sous-entendu laisse le lecteur dégager lui-même le sens implicite de l'énoncé, ce qui permet de renforcer toute réaction à ce dernier. L'article numéro onze propose un usage différent du sous-entendu. Il s'agit encore une fois ici d'un article court qui suit un article plus long auquel il apporte des précisions. Le titre de cet article, « Une libéralisation... qui freine sur les LGBTQI+ », doit être analysé en deux temps. Premièrement, la mention d'une libéralisation, qui renvoie à l'article précédent, est comprise comme un présupposé qui présente la libéralisation au Qatar

comme réelle. Arrive ensuite, après les points de suspensions, la fin de l'énoncé « qui freine sur les LGBTQI+ ». La fin de cet énoncé permet au lecteur de comprendre le sous-entendu « La libéralisation au Qatar est en fait illusoire ». L'usage du sous-entendu afin de contredire un « présupposé » peut ici amener le lecteur à la conclusion selon laquelle même si le Qatar se dit être en pleine libéralisation, cette dernière est au mieux insuffisante, voire inexistante, ce qui de nouveau peut venir renforcer le sentiment de révolte ou d'indignation chez ce dernier. Cet usage du sous-entendu afin de nuancer un présupposé est également visible dans le titre de l'article numéro deux. Le titre de cet article est une phrase prononcée par le sélectionneur de l'équipe de Belgique, Roberto Martinez : « Boycoter le Mondial au Qatar serait tout sauf un acte de courage ». Dans ce titre, l'existence de la question du boycott est présupposée et donc, comme démontré par l'analyse du titre de l'article numéro douze dans la partie consacrée aux présupposés, présentée comme l'information connue par le lecteur et indiscutable. Cependant, la suite du titre vient dire du boycott qu'il ne serait pas un acte de courage. En précisant cela, le sélectionneur belge sous-entend que le boycott n'est en fait pas aussi légitime qu'il n'y paraît et qu'il ne faut pas boycotter ce Mondial. Cette remise en question du présupposé est également observable dans le second titre positif : « “ Difficile d'attribuer un décès au travail ” ». Dans ce titre, bien que les décès des travailleurs migrants soit l'information présupposée, il est possible de retirer de l'énoncé le sous-entendu selon lequel ces travailleurs ne mourraient peut-être pas à cause du travail.

La dernière pratique discursive particulière identifiée dans la première partie du corpus constitué est la concession. La seule opération concessive identifiée apparaît dans le titre de l'article numéro dix, ce qui constitue une proportion de 11,1 pourcents du total des articles négatifs ou positifs. Dans le titre de cet article, l'énoncé « Le Qatar en position de force malgré une image ternie » présente au lecteur une concession exprimée à l'aide d'un complément circonstanciel, introduit par la préposition « malgré ». Cet énoncé qui sert de titre à l'article réunit donc deux informations contradictoires, qui sont « Le Qatar est en position de force », et « L'image du Qatar est ternie par les différents scandales qui entourent le pays ». L'usage d'une concession par l'auteur dans le titre de l'article a pour but d'orienter l'interprétation du lecteur vers la conclusion argumentative : « Le Qatar ne devrait pas être en position de force car le pays fait face à de nombreuses polémiques ».

Deuxième partie du corpus

Sur les vingt articles qui composent la deuxième partie de ce corpus, deux titres appartiennent à la catégorie des titres renvoyant une image positive (ou du moins nuancée) du Qatar. C'est par exemple le cas du titre de l'article numéro vingt-quatre : « Martinez : "Boycotter le Mondial n'est pas la solution" ». Ces deux titres positifs représentent une proportion de 10 pourcents de cette partie du corpus. Quatre titres sur les vingt sont, quant à eux, négatifs, c'est-à-dire qu'ils présentent l'émirat gazier sous un mauvais jour. À titre d'exemple, le titre de l'article numéro vingt-trois dans lequel il est possible de lire : « Les Diables entreprendront des "actions visibles" pour les droits de l'homme au Qatar ». Ces quatre titres correspondent à 20 pourcents du total des articles envisagés. La majorité des titres des articles de cette partie du corpus renvoie donc une image neutre de l'État. Ces titres ne mentionnent pas le Qatar, ou alors seulement de façon implicite. Ces deux phénomènes peuvent respectivement s'observer dans les titres des articles trente-deux et trente-quatre : « Balmain sur le cœur » et « Le Golfe en pleine course aux compétitions sportives ». Parmi les vingt titres des articles, quatorze n'exercent aucune influence, positive ou négative, sur la représentation de l'émirat gazier, ce qui correspond à une proportion de 70 pourcents des articles de cette deuxième partie du corpus.

Les thèmes des articles dont les titres sont considérés comme positifs renvoient aux conditions de travail (et plus particulièrement les décès qu'elles engendrent), ainsi qu'aux droits des travailleurs migrants et à la question du boycott. Pour ce qui est des titres considérés comme négatifs, ils traitent de deux thèmes différents : le non-respect de certains droits (droits de l'homme et droits des travailleurs), et la critique d'un homme fort du Qatar. Chacun de ces thèmes représente 50 pourcents des titres classés comme négatifs. Du côté des titres considérés comme neutres, deux thèmes importants sont repris : le thème de l'énergie (fossile ou nucléaire), et le non-respect de certains droits (droits des personnes LGBTQI+ et droits des travailleurs). Le thème de l'énergie couvre 35,7 pourcents des articles de cette partie du corpus, et celui du non-respect des droits 14,3 pourcents.

Chacun des trois types de titres (positif, négatif ou neutre) contient au moins un article ayant pour thème les droits ou les conditions de vie de certaines personnes (droits de l'homme, des LGBTQI+ ou des travailleurs). Comme cela avait été le cas dans l'analyse de la première partie du corpus, il semble donc évident de calculer la proportion d'articles abordant ce thème sur l'ensemble de la deuxième partie du corpus ainsi que la proportion

de titres abordant ce thème, considérés comme positifs, négatifs ou neutres par rapport au total des articles abordant le thème. Les articles dont le titre mentionne les droits ou les conditions de vie de certaines personnes constituent 25 pourcents de la deuxième partie du corpus. Parmi les articles dont le titre aborde ce thème, 40 pourcents ont été classés comme renvoyant une image négative de l'émirat, 40 pourcents comme renvoyant une image neutre, et 20 pourcents comme renvoyant une image plus positive du Qatar. Un autre thème récurrent dans cette deuxième partie du corpus est celui de l'énergie. Sur les vingt articles envisagés, cinq abordent le thème de l'énergie, ce qui correspond à une proportion de 25 pourcents. Cependant, contrairement au thème des droits et conditions de vie, les titres des articles abordant le thème de l'énergie ont tous été classés dans la catégorie neutre.

La recherche de pratiques discursives particulières s'est de nouveau montrée fructueuse dans les titres considérés comme négatifs, mais aussi dans les deux titres considérés comme positifs. Sur les quatre titres classés comme négatifs, il a été possible d'identifier au moins une occurrence pertinente de pratique discursive dans chacun des titres. Les deux types de pratiques identifiées ne sont pas inconnus puisqu'il s'agit à nouveau du présupposé et du sous-entendu. Les présupposés pertinents qui ont pu être identifiés l'ont tous été dans des titres négatifs. Les deux titres positifs, quant à eux, contiennent un sous-entendu (qui vient nuancer un présupposé) pour l'un, et une pratique qui relève de l'interdiscours pour l'autre. Cette pratique peut être comparée à ce qu'Alice Krieg-Planque désigne comme la réfutation, même si certains aspects ne permettent pas de totalement l'identifier ainsi. La réfutation appartient à la catégorie de l'interdiscours, qui souligne l'importance :

de penser les discours en tant qu'ils se répondent les uns aux autres, sont en relation avec des extérieurs à eux-mêmes, sont parlés par d'autres, présentent des porosités, circulent par fragments : les discours méritent d'être étudiés en tant qu'ils se reconnaissent ou s'ignorent, s'accueillent et se repoussent.⁹⁷

Dans son ouvrage, Krieg-Planque ne présente que trois types de réfutation qu'elle emprunte à Jean-Jacques Courtine : la réfutation par négation, par dénégation, et par retournement. Même si la pratique identifiée dans le titre d'un article considéré positif n'appartient à aucun des trois types de réfutation cités plus haut, elle partage le point commun de ces dernières, c'est-à-dire « qu'elles repoussent un discours dont simultanément elles portent

97. Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.

l'inscription⁹⁸ ». Elle présente également une différence majeure qui sera expliquée plus bas.

Le phénomène le plus utilisé des trois mentionnés plus haut est le présupposé. Parmi les quatre titres considérés comme négatifs, trois contiennent un présupposé qui affecte la perception de l'image du Qatar, soit une proportion de 75 pourcents des titres négatifs. Comme cela était le cas dans la première partie du corpus, le présupposé est de nouveau utilisé pour aborder le thème des conditions de travail et des droits des travailleurs. Cet usage d'un présupposé a été identifié dans le titre de l'article vingt-neuf : « Avec leur maillot mortuaire, Hummel et le Danemark osent un geste fort ». Dans cet énoncé, l'information présupposée est transmise par l'utilisation de l'adjectif « mortuaire ». En parlant de « maillot mortuaire », le journal présente ici l'information selon laquelle le maillot danois serait un hommage aux ouvriers qui sont morts au Qatar comme connue du lecteur et donc indiscutable. En rendant indiscutable le fait que le maillot soit un hommage aux travailleurs décédés, le titre rend par extension les morts de ces travailleurs indiscutables. Contrairement à ce qu'il était possible d'observer dans la première partie du corpus, un présupposé est également utilisé afin d'influencer la perception de l'image d'un homme fort de l'État du Qatar. L'article numéro trente-et-un titre la phrase suivante : « Nasser Al-Khelaïfi au centre d'une nouvelle affaire étrange ». L'utilisation ici de l'adjectif « nouvelle » présuppose que le président du Paris Saint-Germain a déjà été impliqué dans au moins une affaire étrange, ce qui peut influencer la façon dont ce dernier est perçu par le lecteur. L'un des deux titres considérés comme positifs contient lui aussi un présupposé mais, cette fois encore, l'usage de ce dernier n'influence pas la perception de l'image du Qatar de façon positive.

Le second phénomène le plus utilisé est une nouvelle fois le sous-entendu. Un exemple de sous-entendu pertinent apparaît dans un des quatre titres négatifs de cette partie du corpus, soit une proportion de 25 pourcents. Ce sous-entendu affecte négativement l'image du Qatar ou d'un de ses hommes forts et a été identifié dans le titre de l'article numéro vingt-deux. Cet article est introduit par le titre suivant : « L'émir du Qatar cultive la langue de bois avec talent ». Ce titre, qui pourrait paraître anodin, est en réalité ironique et contient un sous-entendu. En lisant que l'émir cultive la langue de bois, le lecteur de l'article peut retirer le sous-entendu selon lequel l'émir du Qatar ne répond pas aux questions sensibles

98. Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.

dont fait probablement partie la question des droits de l'homme dans son pays. Comme cela avait été le cas pour l'article dix-sept de la première partie, c'est ici la compréhension du sous-entendu par le lecteur qui lui permet d'envisager tout le côté critique du titre de l'article. À l'instar de ce qu'il était possible d'observer dans le titre de l'article numéro deux, il est également possible d'observer dans cette partie du corpus un sous-entendu venant remettre en question un présupposé influençant négativement l'image du Qatar. Le titre de l'article numéro vingt-quatre reprend lui aussi pour titre une phrase prononcée par le sélectionneur de l'équipe nationale belge : « Martinez : "Boycotter le Mondial n'est pas la solution" ». Dans ce titre, l'information présupposée est, comme pour le titre de l'article deux, l'existence de la question du boycott. La suite du titre précise que ce boycott n'est pas la solution et sous-entend donc que, pour l'équipe belge, la question du boycott n'est pas forcément légitime. Cette interprétation est la plus probable puisqu'elle fait écho à la position officielle de la Royal Belgian Football Association (RBFA)⁹⁹. La RBFA se dit partager la position officielle d'Amnesty International qui dit qu'ils « ne [boycottent] pas la Coupe du monde ; au lieu de cela, [ils profitent] de l'événement pour obtenir une amélioration de la situation des droits humains au Qatar.¹⁰⁰ »

Le dernier type de pratique discursive particulière observé apparaît dans le deuxième titre considéré comme renvoyant une image plus positive du Qatar. C'est même en raison de cette pratique discursive que le titre a été classé dans la catégorie positive. Comme mentionné plus haut, un parallèle peut être effectué entre ce titre et une pratique discursive qui relève de l'interdiscours et qui est appelée la réfutation. Afin de pouvoir mettre en évidence les similitudes entre les différents types de réfutations mentionnés par Alice Krieg-Planque et la pratique identifiée dans l'article numéro trente, il est nécessaire d'analyser son titre en deux temps. Le titre de l'article numéro trente du corpus, « 6.500 morts au Qatar ? Derrière le maillot danois, une bataille de chiffres », se compose d'une première partie interrogative suivie d'une déclarative. La partie interrogative de ce titre fait référence à un article paru le 23 février 2021 dans le journal britannique *The Guardian* qui affirmait que, depuis que le Qatar avait obtenu le droit d'organiser la Coupe du monde, plus

99. Faut-il encore envisager un boycott de la Coupe du Monde au Qatar ? (s.d.). *Royal Belgian FA*. Consulté le 21 mars 2023, à l'adresse <https://www.rbfa.be/fr/faq/5974/reponse/33036>.

100. Qatar : Pourquoi Amnesty International ne demande pas le boycott de la Coupe du monde au Qatar. (s.d.). *Amnesty International*. Consulté le 12 mars 2023, à l'adresse <https://www.amnesty.ch/fr/pays/moyen-orient-afrique-du-nord/qatar/docs/2022/pourquoi-amnesty-international-ne-demande-pas-le-boycott-de-la-coupe-du-monde-au-qatar>.

de 6500 travailleurs migrants avaient perdu la vie dans l'émirat¹⁰¹. C'est donc cette partie du titre qui le pose comme appartenant à la catégorie de l'interdiscours, puisqu'elle pose la relation entre un discours existant et le discours à venir. La seconde donnée importante transmise par cette première partie du titre est sa modalité. En choisissant une modalité interrogative, la première partie de ce titre questionne la véracité, la fiabilité de ce nombre de décès au Qatar, et par conséquent remet en question le discours auquel elle renvoie. Cette remise en question est confirmée par la seconde partie du titre qui évoque « une bataille de chiffre ». En mentionnant cette « bataille de chiffre », le journal expose l'existence d'un contre-discours, d'une opinion venant contredire les dires du *Guardian*. Malgré ces similitudes, une différence majeure existe entre ce que Krieg-Planque définit comme une réfutation et le titre de l'article trente. Les énoncés considérés comme des exemples de réfutation « sont extraits de discours produits par des locuteurs qui se donnent à voir comme porteurs de contre-analyses et d'alternatives¹⁰² ». Dans le cas du titre de l'article numéro trente, il est possible d'affirmer que le journal *Le Soir* a la volonté de montrer l'existence d'un contre-discours, ce qui peut nuancer la perception du lecteur de l'image du Qatar (c'est d'ailleurs pour cette raison que le titre a été classé dans la catégorie « positif »). Cependant, il est impossible, sur seule base du titre, d'affirmer que le journal se veuille porteur d'un contre-discours. C'est principalement pour cette raison qu'il est impossible de considérer le titre de l'article numéro trente comme autre chose qu'une pratique discursive se rapprochant de ce qu'Alice Krieg-Planque définit comme une réfutation.

Troisième partie du corpus

Sur les quarante-cinq articles qui composent cette troisième et dernière partie du corpus, trois titres renvoient une image plus positive du Qatar, soit une proportion de 6,7 pourcents de cette partie du corpus. Un exemple de titre positif peut être observé pour l'article numéro quarante : « **fans** La riposte séduit le monde arabe ». Dix-sept titres sont quant à eux neutres, ce qui correspond à une proportion de 37,8 pourcents de la troisième partie du corpus. Une nouvelle fois, ces titres ne mentionnent pas le Qatar ou le mentionnent sans influencer son image, comme il est possible de le constater dans les titres des articles

101. Revealed: 6,500 migrant workers have died in Qatar since World Cup awarded. (21 février 2021). *The Guardian*. Consulté le 12 mars 2023, à l'adresse <https://www.theguardian.com/global-development/2021/feb/23/revealed-migrant-worker-deaths-qatar-fifa-world-cup-2022>.

102. Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.

cinquante-six et septante-quatre : « Fifa : une affaire d'espionnage éclabousse un roi de la tech » et « De l'aide belge au Qatar ». Enfin, la majorité des titres de cette partie du corpus ont été classés dans la catégorie des titres renvoyant une image négative de l'émirat. Vingt-cinq articles sur les quarante-cinq arborent un titre considéré négatif, soit un taux de 55,6 pourcents des articles de cette partie. Le titre de l'article soixante, « Comment "Le Soir" a été surveillé au Qatar », est un exemple type des titres ayant été classés comme négatifs dans cette partie du corpus.

Les thèmes identifiables dans les trois titres des articles considérés comme positifs sont les conditions de travail (et plus particulièrement les décès dus au travail) ainsi que les droits des travailleurs migrants, le boycott, et la riposte qatarie. Du côté des titres négatifs, il est possible de dégager trois thèmes principaux. Le premier de ces thèmes et le plus important est le non-respect de certains droits et de certaines libertés (droits des personnes LGBTQI+, droits de l'homme, droits des travailleurs et liberté de la presse et d'expression). Les titres relatifs à ce thème sont au nombre de dix, ce qui représente 40 pourcents des titres négatifs. Le deuxième thème le plus représenté dans les titres négatifs est le thème de la controverse. Les articles classés dans ce thème sont les articles mentionnant la controverse autour du Mondial au Qatar sans préciser de raison, ainsi que les articles mentionnant plusieurs de ces raisons (comme le non-respect de certains droits ou la cause écologique) et ne pouvant donc pas être liés à un seul thème. Quatre titres sur les vingt-cinq négatifs couvrent ce thème de la controverse, ce qui correspond à une proportion de 16 pourcents des articles négatifs. Le troisième thème principal des articles arborant un titre négatif est le thème du boycott. Trois titres des articles négatifs traitent de la question d'un type de boycott (citoyen, politique ou de stars), ce qui correspond à un pourcentage de 12 pourcents de ces articles. Parmi les titres des articles considérés comme neutres, aucun thème principal ne peut être dégagé. Il est néanmoins intéressant de mentionner que certains thèmes régulièrement identifiés dans les deux premières parties du corpus sont ici à nouveau représentés. De fait, deux titres sur dix-sept traitent du thème des conditions de vie et des droits des travailleurs migrants, et un titre du thème de l'énergie.

Les trois types de titres identifiés (positif, négatif et neutre) partagent tous un thème commun : le thème des droits et des libertés. Comme cela avait été le cas pour les deux autres parties du corpus, il semble donc évident de calculer la proportion de titres abordant cette thématique sur l'ensemble des articles de la dernière partie du corpus, ainsi que la

proportion de titres abordant ce thème et considérés comme positifs, négatifs ou neutres. Les titres abordant ce thème constituent 28,9 pourcents des articles de la troisième partie du corpus. Parmi les treize articles traitant de ce thème, dix ont été considérés comme négatifs, soit un taux de 76,9 pourcents. Deux articles ont été considérés comme neutres, ce qui représente un pourcentage de 15,4 pourcents. Le seul titre ayant été considéré comme positif constitue quant à lui 7,7 pourcents du total des articles traitant de ce thème dans la troisième partie du corpus.

La recherche de pratiques discursives particulières pouvant affecter la perception de l'image du Qatar s'est, une nouvelle fois, montrée fructueuse dans les titres considérés comme négatifs et les titres classés comme positifs. Sur les vingt-cinq titres catégorisés comme négatifs, seulement quatre ne contiennent pas de pratique discursive considérée comme pertinente. Les titres positifs de cette troisième partie du corpus contiennent, eux aussi, des pratiques discursives pouvant affecter l'image du Qatar. Toutes les pratiques identifiées dans cette partie ont déjà été rencontrées dans les deux premières parties du corpus. Les deux premières de ces pratiques sont le présupposé et le sous-entendu. Comme cela était le cas pour les deux premières parties du corpus, les exemples de présupposés influençant l'image du Qatar ont tous été relevés dans des titres considérés comme négatifs (sauf pour les cas où ce présupposé était remis en question). Des sous-entendus affectant l'image de l'émirat ont été relevés aussi bien dans les titres négatifs que dans les titres positifs. La troisième pratique discursive pertinente déjà identifiée l'a été dans un des titres positifs de l'échantillon envisagé. Comme cela était le cas dans la partie précédente du corpus, cette pratique identifiée dans un titre positif relève de l'interdiscours. De nouveau, un titre positif de cette partie contient une pratique qui ressemble à ce qu'Alice Krieg-Planque présente dans son ouvrage comme un phénomène de réfutation, sans vraiment s'y identifier totalement.

Le phénomène le plus représenté parmi les trois mentionnés plus haut est cette fois le sous-entendu. Parmi les vingt-cinq titres négatifs, quatorze contiennent un sous-entendu, soit une proportion de 56 pourcents des titres négatifs. Pour la première fois dans ce corpus, des sous-entendus sont utilisés pour poser la question du boycott, qui était jusqu'ici présupposée. Ce phénomène est d'ailleurs observable dans le titre de l'article numéro quatre-vingt : « Une Coupe du monde en mal de pop stars... ou le contraire ». Dans ce titre, le boycott n'est pas présupposé, comme c'était le cas pour les précédents titres rencontrés.

L'expression « Une Coupe du monde en mal de pop stars » sous-entend que les pop stars refusent de participer aux différents shows des cérémonies d'ouverture et de clôture de la compétition car elles boycottent cette dernière. Des sous-entendus sont également utilisés dans des titres se rapportant à un autre thème principal du corpus en général, celui du non-respect de certains droits et de certaines libertés. Le titre de l'article cinquante-neuf, « **médias** L'angle mort d'Al Jazeera », est un exemple de cet usage du sous-entendu pour critiquer le non-respect des libertés au Qatar. Al Jazeera est un média qatari créé en 1996 qui se targue d'être « la première chaîne d'information indépendante dans le monde arabe¹⁰³ » (notre traduction). En mentionnant « l'angle mort » de la chaîne, l'auteur de l'article offre au lecteur la possibilité de retirer le sous-entendu selon lequel la chaîne ne serait pas aussi indépendante qu'elle l'affirme, et qu'elle éviterait de traiter certains sujets qui pourraient porter préjudice à l'État du Qatar. La remise en question de l'indépendance de la chaîne qatari n'est pas nouvelle. Rosie Garthwaite, journaliste d'investigation ayant travaillé pour Al Jazeera, a déclaré :

Pendant des années, j'ai proposé des reportages sur les droits des travailleurs, les abus sexuels dans les foyers qataris et d'autres thèmes qui mettaient en lumière la face la plus sombre de ce pays. Al Jazeera m'a même parfois permis de filmer avant de déprogrammer ces reportages juste avant leur diffusion¹⁰⁴.

Ce témoignage d'une ancienne journaliste de la chaîne qatarie prouve qu'Al Jazeera n'est peut-être pas aussi indépendante qu'elle le prétend. Cela rend donc extrêmement probable la compréhension du titre de l'article par le lecteur comme un sous-entendu remettant en question l'indépendance de la chaîne. Les titres considérés comme positifs contiennent eux aussi des sous-entendus affectant la représentation de l'image du Qatar. Sur les trois titres de cette catégorie, deux contiennent un sous-entendu pertinent. C'est par exemple le cas du titre de l'article numéro septante-et-un : « Le boycott total, arme à double tranchant ». Dans ce titre, la définition du boycott comme d'une arme à double tranchant sous-entend qu'il serait peut-être dangereux de boycotter le Qatar et son Mondial. La légitimité de la question du boycott qui est présumée par le début de l'énoncé est ici remise en question par le sous-entendu.

Le deuxième phénomène le plus représenté est le présumé. Parmi les vingt-cinq titres classés dans la catégorie des titres négatifs, huit comportent un présumé qui affecte la

103. Who we are. (s.d). *Al Jazeera Media Network*. Consulté le 16 mars 2023, à l'adresse <https://network.aljazeera.net/en/about-us#page-20>.

104. Auclair, P., & Waseige, F. (2022). *Qatar. La Coupe de l'immonde*. Rennes.

perception de l'image de l'émirat gazier. Ces huit titres correspondent à un total de 32 pourcents de l'échantillon envisagé. De façon similaire à ce qu'il était possible d'observer dans les deux premières parties du corpus, un présupposé est encore utilisé ici pour aborder l'idée d'un boycott. Dans le titre de l'article numéro septante-deux, « Boycott : le tacle citoyen au "sport business" », la question du boycott est de nouveau présentée comme l'information présupposée du lecteur et donc indiscutable. Des présupposés sont également utilisés dans les titres des articles ayant pour thème la controverse autour du Mondial 2022. C'est notamment le cas pour le titre de l'article trente-neuf : « Le Qatar ne s'attendait pas à douze ans de controverses ». Dans ce titre, l'information présupposée est que le Qatar a connu douze ans de controverses. En présupposant cette information, l'énoncé présente comme indiscutable le fait que le Qatar était un pays controversé au moment de l'obtention du Mondial, mais aussi que le pays l'est toujours à ce jour. Certains titres liés au thème le plus représenté parmi les titres négatifs, à savoir le non-respect de certains droits et de certaines libertés, contiennent eux aussi des présupposés pouvant affecter la représentation du Qatar. Le titre de l'article numéro soixante-trois, « **droits humains** "Il est impossible de critiquer la famille Al-Thani" », présuppose que la question des droits humains est un problème au Qatar.

La troisième pratique discursive pertinente identifiée et déjà rencontrée dans ce corpus relève de l'interdiscours. Ce phénomène a été identifié dans un des trois titres positifs de cette partie du corpus et, à l'image de ce qui était observable dans la deuxième partie du corpus, est la raison pour laquelle le titre a été classé comme positif. Cette pratique a été identifiée dans l'article numéro septante-trois qui titre : « Y'a-t-il vraiment eu 6.500 morts sur les chantiers du Mondial ? » Ce titre est un exemple clair d'interdiscours puisque, tout comme le titre de l'article trente, il reprend le nombre de 6500 morts avancé par le journal britannique *The Guardian*. Comme c'était également le cas pour le titre de l'article trente, l'auteur a choisi pour son titre une modalité interrogative. Le choix de l'interrogative vient ici une nouvelle fois questionner la fiabilité voire la véracité des chiffres publiés par *The Guardian* en 2021. Cette remise en question de l'article auquel le titre fait référence est même appuyée par l'utilisation de l'adverbe « vraiment », qui vient confirmer que la véracité du nombre est questionnée. Cependant, à l'instar de ce qui avait été observé pour le titre de l'article trente, il est de nouveau impossible d'affirmer ici que ce titre est un exemple de réfutation. En effet, la seule affirmation qu'il est possible de faire est que *Le Soir* expose l'existence d'un contre-discours aux chiffres publiés par *The Guardian*. Sur

seule base du titre de l'article septante-et-un, il est possible de prouver que le journal belge se pose en révélateur de l'existence de contre-discours, mais pas en porteur de celui-ci.

Interprétation des résultats obtenus lors de l'analyse des titres des articles

Première partie du corpus

L'analyse des titres des articles de la première partie du corpus révèle une présentation majoritairement neutre de l'État du Qatar. Il est cependant possible d'observer une proportion assez importante de titres négatifs. L'importance de cette proportion de titres considérés comme négatifs est particulièrement remarquable lorsqu'elle est comparée avec la proportion de titres considérés comme positifs. En effet, seulement 11,1 pourcents des dix-huit titres de la première partie du corpus renvoient une image positive du Qatar. C'est plus de trois fois moins que la proportion de titres négatifs, qui est de 38,9 pourcents. De plus, la majorité des titres considérés comme neutres le sont majoritairement parce qu'ils ne mentionnent pas du tout le Qatar (seulement trois titres sur les neuf considérés neutres mentionnent explicitement ou implicitement le Qatar ou son Mondial).

Une autre donnée intéressante de cette première partie de corpus est le thème de ses articles. Deux des principaux thèmes identifiés sont le possible boycott de la compétition au Qatar et le manquement à plusieurs droits humains. Même si les titres des articles traitant de ces thèmes ne sont pas particulièrement négatifs, le seul fait que ces thèmes soient centraux à cette première partie du corpus est une donnée pertinente en soi. Ces deux thèmes renvoient au non-respect de plusieurs valeurs que l'Union européenne considère comme fondatrice de son institution, telles que la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité et les Droits de l'homme¹⁰⁵. Il est possible d'affirmer sans extrapoler que le traitement, dans un journal d'un pays membre de l'Union européenne, de thèmes qui exposent le non-respect des valeurs fondamentales européennes par certains pays du globe a pour objectif de provoquer une réaction négative du lecteur envers le pays mentionné. Preuve en est, les deux articles qui traitent du thème du non-respect de certains droits et qui ont été considérés comme neutres, le sont uniquement car leur titre ne contient pas de mention explicite ou implicite du Qatar. De leur côté, les titres considérés comme positifs traitant de la question des droits ou du boycott consistent tous deux en du discours rapporté. Dans les titres des

105. Objectifs et valeurs. (s.d). *Union européenne*. Consulté le 7 mars 2023, à l'adresse https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/principles-and-values/aims-and-values_fr.

articles deux et quatre, l'utilisation des guillemets permet au journal de rattacher l'énoncé à son locuteur et donc de ne pas assumer la responsabilité de ce dernier. Le troisième thème principal est la production d'énergies fossiles et l'importation de celles-ci dans l'Union européenne. Dans la moitié des titres des articles qui abordent le sujet, le journal remet en question l'importation des pays du Moyen-Orient, dont fait partie le Qatar, comme l'a démontré l'analyse du titre de l'article numéro dix-sept, ou encore la question utilisée comme titre de l'article numéro un : « Chercher des alternatives au pétrole russe dans des pays autocratiques, n'est-ce pas incohérent ? ». Le journal *Le Soir* présente donc les pays exportateurs d'énergies fossiles du Moyen-Orient dont fait partie le Qatar de façon négative dans la moitié des titres concernés. Cela laisse entendre qu'avant la fermeture du gazoduc Nord Stream 1, les problèmes au Qatar seraient mentionnés même dans les articles où les relations du pays avec l'Europe sont mises en avant.

Le dernier élément révélateur est la détection de pratiques discursives particulières qui ont pour objectif d'influencer la perception du lecteur de l'émirat gazier. La donnée pertinente à mentionner est que sur les sept titres considérés négatifs, au moins une de ces pratiques est utilisée pour tenter d'influencer négativement la perception de l'image du Qatar dans tous les titres. En effet, dans la grande majorité des cas, l'usage du présupposé pour présenter une information comme indiscutable, celui du sous-entendu pour renforcer l'adhésion du lecteur à une thèse ou encore celui d'une concessive pour orienter l'interprétation du destinataire a pour but de présenter le Qatar négativement au lecteur. Les deux titres considérés comme positifs contiennent tous les deux une remise en question d'un présupposé influençant négativement l'émirat, ce qui montre que la perception générale du Qatar en Europe est, de base, négative.

Deuxième partie du corpus

L'analyse des titres de la deuxième partie du corpus constitué révèle une influence majoritairement neutre sur la représentation de l'image de l'émirat. Sur les vingt titres qui composent l'échantillon étudié, quatorze ont été considérés comme neutres, soit une proportion de 70 pourcents. De nouveau, la majorité des articles (treize sur les quatorze soit une proportion de 92,9 pourcents) ont été considérés comme neutres car il ne font pas mention du Qatar. Cependant, contrairement à ce qui pouvait être observé dans la première partie du corpus, cette décision de ne pas mentionner de façon explicite ou même implicite le Qatar se montre ici sujette à l'interprétation. Le thème principal représenté dans ces titres

neutres est, comme mentionné dans la partie analyse, le thème de l'énergie. À l'heure où l'Europe se doit de trouver une alternative au gaz russe, l'importance du Qatar sur le marché de l'énergie n'a fait que s'accroître. Il est d'ailleurs possible de lire, sur le site de la Commission européenne, un article dans lequel le Qatar est cité en tête d'un groupe de pays depuis lesquels l'Union européenne augmente son importation de gaz naturel liquéfié (GNL) afin de réduire sa dépendance au gaz russe¹⁰⁶. Il n'est donc pas possible de nier qu'après la fermeture du gazoduc Nord Stream, l'importance du Qatar sur le marché de l'énergie et les importations européennes de gaz depuis l'émirat n'ont fait que croître. Il est donc intéressant que ce dernier ne soit jamais mentionné de façon négative (ni même mentionné du tout) dans les titres dont le thème est l'énergie, comme cela était le cas dans 50 pourcents des titres abordant ce thème dans la première partie du corpus.

Une autre diminution significative observable est la diminution des titres exposant le thème du boycott et tous les problèmes propres au Qatar auxquels il renvoie. La première partie du corpus contenait une proportion de 16,7 pourcents d'articles abordant ce thème, tandis que la deuxième partie en contient une proportion de 5 pourcents. De plus, alors que dans la première partie les titres mentionnant un boycott étaient négatifs dans 66,7 pourcents des cas, le seul titre abordant ce thème est ici positif et remet en question ce boycott. La dernière diminution remarquable est la diminution de la différence de proportion entre les titres classés négatifs et positifs. Dans la première partie du corpus, une proportion de titres négatifs plus de trois fois supérieure à celle des titres positifs était observable. Dans cette seconde partie du corpus, cette proportion de titres négatifs n'est plus que deux fois supérieure à celle des titres positifs.

Il est donc possible de remarquer une diminution de la proportion de titres évoquant le boycott, combinée à une absence de titres négatifs abordant ce thème, une absence de titres remettant en question l'importation d'énergie depuis le Qatar, et une diminution de l'écart entre les proportions de titres négatifs et positifs. Toutes ces diminutions de la présence d'éléments qui renvoyaient, dans la première partie du corpus, à une image négative du Qatar, fait passer la perception de cette dernière par le lecteur d'assez négative (la majorité des titres étant tout de même neutres) à très majoritairement neutre. Le fait que cette

106. L'Europe peut-elle se passer du gaz russe ? (s. d.). *Commission européenne*. Consulté le 13 mars 2023, à l'adresse https://france.representation.ec.europa.eu/informations/leurope-peut-elle-se-passer-du-gaz-russe-2022-10-20_fr.

atténuation des critiques envers l'émirat dans les titres des articles coïncide avec l'arrêt des livraisons de gaz russe via le gazoduc Nord Stream 1 n'est probablement pas anodin. Étant donné la diminution significative de titres influençant négativement l'image du Qatar, il pourrait être argumenté que le journal *Le Soir* agit dans une optique de préservation des intérêts européens, en présentant moins négativement un pays ayant pris de l'importance dans l'approvisionnement énergétique de l'UE. Malgré cette représentation majoritairement neutre de l'image du Qatar dans cette partie du corpus, il est tout de même intéressant de souligner que dans les titres classés comme négatifs et dans les titres classés comme positifs, des pratiques discursives pouvant influencer la perception du lecteur sont utilisées dans 100 pourcents des cas. Les titres négatifs contiennent des présupposés qui présentent une information comme indiscutable, et des sous-entendus pouvant renforcer l'adhésion du lecteur à une thèse. Le premier des deux titres positifs contient également un sous-entendu. Ce dernier est utilisé afin de remettre en question un présupposé et faire douter le lecteur de sa légitimité. Le second titre positif contient quant à lui une trace d'interdiscours dont la remise en question donne à voir un contrediscours pouvant pousser le lecteur à remettre en question la pensée véhiculée en Europe. Étant donné le faible taux de titres négatifs et positifs, l'utilisation de ces pratiques discursives, bien qu'intéressante, ne suffit pas à considérer cette partie du corpus comme révélant une image positive ou négative du Qatar.

Troisième partie du corpus

L'analyse des titres de cette troisième et dernière partie du corpus révèle une représentation majoritairement négative de l'État du Qatar. Le premier élément appuyant cette interprétation est que, sur les quarante-cinq titres de cette partie du corpus, vingt-cinq ont été classés comme négatifs, ce qui correspond à une proportion de 55,6 pourcents du total. Ce pourcentage de titres négatifs est le plus élevé des trois parties du corpus. Le deuxième élément allant dans ce sens est que les principaux thèmes abordés dans cette partie du corpus sont également révélateurs de cette représentation négative de l'émirat. Les trois thèmes principaux que sont la controverse qui entoure le Mondial, la question du boycott, et le non-respect de certains droits et certaines libertés, renvoient tous les trois d'une façon ou d'une autre à la contradiction de valeurs européennes fondamentales, comme mentionné dans l'interprétation des résultats de la première partie du corpus. Cette interprétation est soutenue par le fait que, pour chaque thème, la majorité des titres ont été considérés comme négatifs lors de l'analyse. Le troisième élément révélateur de cette volonté d'orienter

l'interprétation du lecteur vers une représentation négative du Qatar est l'utilisation, dans les titres négatifs, de pratiques discursives qui encouragent cette interprétation. Parmi les vingt-cinq titres négatifs, vingt-et-un utilisent soit un présupposé pour présenter une information comme indiscutable, soit un sous-entendu pour renforcer l'adhésion du lecteur à une thèse. Les titres considérés comme positifs contiennent eux aussi des pratiques discursives pertinentes, puisque l'usage du sous-entendu et la remise en question des chiffres avancés par *The Guardian* peut pousser le lecteur à se questionner sur la légitimité de l'image du Qatar qui est véhiculée en Europe. Ces titres positifs, bien que contenant des pratiques pertinentes, ne suffissent pas pour changer l'interprétation globale de cette partie du corpus comme étant négative.

La dernière donnée intéressante à mentionner concerne les titres classés comme neutres. Le seul titre traitant du thème de l'énergie dans cette troisième partie du corpus a été classé comme neutre car le Qatar n'est pas mentionné. Cette omission du Qatar dans le titre traitant du thème de l'énergie fait écho au phénomène observé dans la deuxième partie du corpus. La tendance à ne pas présenter le Qatar de façon négative dans les articles ayant pour thème ses liens avec l'Europe est également observable dans les titres des articles septante-quatre et septante-cinq qui sont respectivement : « De l'aide belge au Qatar » et « Besix, un roc dans le Golfe ». Dans ces deux titres considérés comme neutres, une relation entre le Qatar (ou la région du Golfe dont il fait partie) et la Belgique est mise en avant. Le fait que le petit État du Golfe ne soit pas présenté de façon négative dans plusieurs titres qui exposent ses liens économiques (et ceux de la région) avec l'Europe et la Belgique, pourrait être interprété comme une volonté du journal de ne pas critiquer un partenaire économique important dans les articles traitant justement de ces relations.

Considération du corpus dans son ensemble

La majorité des titres du corpus ont donc été considérés comme renvoyant une image neutre du Qatar, puisque sur les quatre-vingt-trois articles, quarante contiennent un titre classé comme neutre. Ces quarante titres neutres correspondent à une proportion de 48,2 pourcents du corpus total. Il est tout de même important de mentionner le nombre également élevé de titres classés comme négatifs. La catégorie des titres négatifs compte trente-six articles, soit seulement quatre de moins que la catégorie des titres neutres. Ces trente-six occurrences correspondent à un taux de 43,4 pourcents du total des articles du corpus. Enfin, les titres considérés comme positifs sont les moins représentés avec

seulement sept occurrences, soit un pourcentage de 8,4 pourcents du corpus total. Cette différence entre la proportion de titres négatifs et positifs permet d'affirmer que, même si la majorité des titres sont neutres, une représentation négative du Qatar apparaît également dans une part importante des titres de ce corpus.

Une autre donnée intéressante, et observable lorsque le corpus est considéré dans son entièreté, est que les résultats ne sont pas constants dans toutes les parties du corpus. Il est en effet possible d'observer une diminution de presque de moitié de la proportion de titres négatifs entre la première et la seconde partie du corpus, avant de connaître une augmentation spectaculaire de ce type de titres dans la dernière partie du corpus. Sur base de ces chiffres, il est possible de formuler la théorie selon laquelle le journal *Le Soir*, qui était de base plutôt critique envers le Qatar, aurait calmé le jeu après la fermeture de Nord Stream 1 afin de ne pas être trop critique envers un allié économique devenu encore plus important. Le ton serait ensuite redevenu bien plus critique à un mois du lancement du Mondial, une fois que le monde entier a recommencé à regarder vers l'émirat dans l'attente du début de la compétition.

La légitimité de cette théorie est soutenue par la répartition dans le corpus des différents thèmes qu'abordent les titres. D'abord, le thème du boycott, susceptible de provoquer chez le lecteur européen une réaction négative envers l'émirat, comme mentionné dans l'interprétation des résultats de la première partie du corpus. Ce thème apparaît dans 16,7 pourcents des titres de la première partie du corpus. Une diminution de la proportion des titres abordant ce thème est ensuite observable dans la seconde partie du corpus puisqu'ils ne représentent plus que 5 pourcents du total des articles analysés. Cette proportion est ensuite revue à la hausse dans la troisième partie puisque les titres traitant du boycott représentent 8,9 pourcents de cette partie du corpus. Cette fluctuation au niveau des résultats est également observable dans les proportions de titres négatifs abordant ce thème du boycott. Dans la première partie du corpus, les titres traitant du boycott ont été classés comme négatifs dans 66,7 pourcents des cas alors que le seul titre abordant ce thème dans la seconde partie du corpus est positif. Cette proportion augmente de nouveau dans la dernière partie du corpus, dont les titres liés à ce thème sont négatifs dans 75 pourcents des cas. La répartition des articles traitant du thème de l'énergie est aussi intéressante. Dans la première partie du corpus, ce thème est important et les titres des articles qui l'abordent sont autant neutres que négatifs. Dans la seconde partie, ce thème est sans surprise le plus

important (avec le thème du non-respect de certains droits), mais les titres des articles qui l'abordent sont tous neutres. Dans la troisième partie du corpus, le thème de l'énergie n'est plus du tout central et n'est abordé que dans un article dont le titre est neutre. Le lecteur est donc d'abord confronté à des articles qui remettent en question l'importance du Qatar et des Pays du Golfe dans la « stratégie énergétique » de l'Europe. Avec la fermeture du gazoduc Nord Stream 1, cette remise en question disparaît pour systématiquement laisser place à des titres neutres. Enfin, une fois les projecteurs de nouveau braqués sur l'émirat à un mois du Mondial et les articles critiquant le pays devenant de nouveau plus nombreux, les articles traitant du thème de l'énergie ne sont plus parmi les plus représentés. Néanmoins, il est surprenant que ces fluctuations ne soient pas aussi marquées dans les titres des articles abordant le thème du non-respect de certains droits et de certaines libertés. En effet, bien que le thème soit largement représenté dans chaque partie du corpus, seule la troisième partie de ce dernier contient une majorité de titres négatifs abordant le sujet. Les deux premières parties, quant à elles, présentent des résultats plus nuancés. Il est possible que les résultats obtenus pour ce troisième thème soient cependant remis en question par la lecture des articles car, comme mentionné plus haut, la raison avancée pour expliquer cette fluctuation dans les résultats obtenus n'est qu'une théorie et doit être confirmée ou infirmée par les analyses à venir des intervenants et des sources des articles, ainsi que par les analyses des textes.

Analyse des intervenants et des sources des articles

La deuxième composante des articles du corpus constituée sujette à l'analyse est l'ensemble des sources et des intervenants présents dans ces derniers. Le choix des sources d'un journaliste et les personnes qu'il décide d'interroger n'est évidemment pas anodin puisque chaque intervenant apporte avec lui son avis sur la question. En interrogeant ou en citant Amnesty International ou Tamim ben Hamad Al Thani, le journaliste sait que leur opinion concernant entre autres la question des droits humains au Qatar, n'est pas la même et anticipe donc la tournure que prendra son article.

Les personnes et institutions citées par le journal et qui ont été analysées sont toutes celles dont l'intervention porte sur l'émirat ou sur tout thème explicitement lié au Qatar ou à son Mondial. Les sources et intervenants mentionnés par le journal et dont l'intervention porte sur un thème dans lequel le Qatar est inclus mais n'est pas explicitement mentionnés ont également été analysés. C'est par exemple le cas des intervenants de l'article numéro un,

qui sont interrogés sur la possible incohérence de la recherche d'alternatives au pétrole russe dans des pays autocratiques. Un des deux intervenants ne mentionne pas directement le Qatar dans sa prise de parole mais il a tout de même été gardé car son intervention concerne une problématique dans laquelle l'émirat gazier est un acteur puisque le Qatar fait partie des pays autocratiques évoqués par la question. Les discours mentionnés et qui n'ont pas été considérés comme des sources ou des intervenants sont ceux ne mentionnant pas le Qatar et n'intervenant pas sur un sujet impliquant explicitement ou implicitement l'émirat. C'est le cas des intervenants de l'article vingt-sept. Cet article a été sélectionné pour faire partie du corpus car il évoque le statut d'actionnaire du Qatar chez Volkswagen et donc les intérêts économiques de l'émirat en Europe. Cependant, l'information sur laquelle les intervenants de cet article réagissent est l'entrée en bourse de la marque Porsche, et non la relation entre le Qatar et Volkswagen. Pour chaque article, les sources et les intervenants mentionnés ont été identifiés et ensuite classés dans une catégorie relative à leur fonction. En guise d'exemple, le sélectionneur de l'équipe nationale de Belgique Roberto Martinez a été classé dans une catégorie dénommée « professionnels du sport ». Cette catégorie reprend donc tous les sélectionneurs d'équipes mais aussi les joueurs ou encore les fédérations nationales de football ainsi que d'autres sportifs ou anciens sportifs.

Une fois tous les intervenants classés dans une catégorie, l'importance de chacune de ces catégories a été calculée dans les trois parties du corpus individuellement et ensuite sur l'ensemble du corpus. Le pourcentage d'intervenants appartenant à chaque catégorie a également été calculé sur l'ensemble des sources et intervenants jugés pertinents, et ce pour chaque partie du corpus individuellement et pour le corpus dans son entièreté. Enfin, pour chaque catégorie récurrente, les intervenants et sources ont été observés de façon individuelle afin de déterminer si leur opinion du Qatar est publiquement connue ou non. Une fois leur opinion probable définie, les intervenants ont été classés dans une catégorie d'opinion. La première catégorie est celle des intervenants étant probablement complètement contre. Cette catégorie regroupe les intervenants qui pourraient critiquer l'émirat mais aussi remettre en question ou nuancer les progrès que dit avoir fait ce dernier sur certains points. La deuxième catégorie est celle des intervenants nuancés. Cette dernière regroupe les intervenants dont l'opinion probable, qu'elle soit plutôt positive ou négative, contient des concessions. La troisième catégorie est celle des intervenants probablement neutres. Cette catégorie regroupe les intervenants qui ne donnent probablement pas leur opinion personnelle. La dernière catégorie est celle des intervenants probablement

complètement pour. Cette catégorie regroupe les intervenants dont les interventions mettent probablement en avant les avancées réalisées par l'émirat quitte à dénigrer toute personne ou institution remettant en cause ces dernières. Comme cela était le cas pour la partie dédiée aux titres des articles, les résultats obtenus ont ensuite été étudiés afin de constater s'il était possible d'expliquer certaines tendances. Des tableaux reprenant les statistiques relatives à chaque donnée analysée ont été insérés entre l'analyse de la deuxième et de la troisième partie du corpus afin de ne pas devoir constamment répéter certaines informations mais aussi faciliter la lecture.

Première partie du corpus

Lors de la lecture des dix-huit articles qui composent cette première partie du corpus constitué, plusieurs types d'intervenants ont été identifiés. Parmi ces intervenants et ces sources, il a été possible de distinguer dix catégories d'intervenants différentes. Ces dix catégories de sources et d'intervenants sont : les ONG et organisations de défense de certains droits (ou un de leurs membres) ; des spécialistes en politique énergétique; des sponsors de l'équipe nationale belge ; l'Organisation internationale du Travail (OIT) ou un de leur membre ; des professionnels du sport ; des acteurs du secteur de l'énergie ; des spécialistes en relations internationales ; des hommes forts de l'État du Qatar ; des médias occidentaux ; et des spécialistes dans le domaine du sport (il peut s'agir de tout élément lié au sport, allant du marketing du sport à la politique du sport par exemple).

Hors de ces dix types d'intervenants, trois catégories ne sont représentées que dans un article : les sponsors ; les acteurs du secteur de l'énergie ; et les spécialistes en politique énergétique. Ces trois types d'intervenants apparaissent donc dans 5,6 pourcents des articles de la première partie du corpus. Trois autres types d'intervenants apparaissent eux dans deux articles. Il s'agit des professionnels du sport, des spécialistes en relations internationales et des spécialistes dans le domaine du sport. Chacune de ces catégories de sources apparaît donc dans 11,1 pourcents des articles de cette première partie de corpus. Les trois types d'intervenants suivants, à savoir les autorités qataries, les médias occidentaux, et l'OIT, sont quant à eux cités dans quatre articles. Cette proportion d'articles représente 22,2 pourcents de la première partie du corpus. Le dernier type d'intervenants, celui des ONG et organismes de défense de certains droits, apparaît dans 33,3 pourcents des articles. Enfin, le nombre total d'interventions est de trente-deux. Il s'agit ici du nombre d'occurrences des types d'intervenants, cela signifie donc qu'à trente-deux reprises le

journal a donné la parole à un intervenant ou cité une source pour étayer ses propos. Certaines sources et intervenants pouvant se répéter au fil du corpus, il ne s'agit donc évidemment pas de trente-deux sources différentes. Ces trente-deux occurrences se répartissent à travers quatorze des dix-huit articles de cette partie du corpus.

La première catégorie d'intervenants identifiée, celle des sponsors de l'équipe nationale belge, se compose de cinq sources, ce qui représente tout de même un taux de 15,6 pourcents des intervenants de cette première partie du corpus. Les cinq sponsors de l'équipe nationale belge qui interviennent dans cet article sont ING, Carrefour, Jupiler, Coca-Cola et Adidas. Au moment d'écrire cet article (le 12 août 2022), la position des trois premiers sponsors était déjà connue. En effet, ING Belgique avait déjà annoncé se distancier de la compétition en n'envoyant pas d'employés ou de clients au Qatar en ne faisant pas de publicité soutenant l'émirat¹⁰⁷. Même son de cloche du côté de chez Jupiler qui avait déjà déclaré qu'il « n'[emmènerait] pas de délégation au Qatar pour la Coupe du monde de football 2022, en raison du non-respect des droits humains dans ce pays¹⁰⁸ ». Chez Carrefour, même si l'enseigne a décidé de réaliser une action autour de l'équipe nationale belge, cette dernière n'entreprendrait aucun lien avec le Mondial¹⁰⁹. L'opinion des deux sponsors restant peut facilement être anticipée puisqu'Adidas et Coca-Cola sont tous les deux des partenaires officiels de la Fédération internationale de Football association (FIFA), l'instance organisatrice de la Coupe du monde. Il serait donc étonnant que les deux marques se positionnent contre l'organisation du tournoi ou soient trop critiques envers le Qatar. Il est donc probable que l'opinion de ces deux sponsors sur le sujet s'aligne sur celle de la FIFA.

Les deux types d'intervenants suivants, les acteurs du secteur de l'énergie et les spécialistes en politique énergétique, se composent tous deux d'un seul intervenant, ce qui correspond à une proportion de 3,1 pourcents des trente-deux occurrences. Cette faible représentation d'intervenants liés au secteur de l'énergie est surprenante car le thème des énergies fossiles

107. ING, sponsor des Diables rouges, se distancie de la Coupe du monde au Qatar. (14 avril 2022). *Le Soir*. Consulté le 6 avril 2023, à l'adresse <https://www.lesoir.be/436256/article/2022-04-14/ing-sponsor-des-diables-rouges-se-distancie-de-la-coupe-du-monde-au-qatar>.

108. Jupiler prend à son tour ses distances avec le Mondial qatari. (15 avril 2022). *L'Echo*. Consulté le 6 avril 2023, à l'adresse <https://www.lecho.be/entreprises/sport/jupiler-prend-a-son-tour-ses-distances-avec-le-mondial-qatari/10381002.html>.

109. Belga. (14 avril 2022). Qatar 2022 : 2 sponsors des Diables Rouges se distancient du mondial. *L'Avenir*. Consulté le 15 avril 2023, à l'adresse <https://www.lavenir.net/sports/2022/04/14/qatar-2022-2-sponsors-des-diables-rouges-se-distancient-du-mondial-4T4NA7RW3JDF3K4OVTYPDAKNTU/>.

apparaissait dans quatre titres de la première partie du corpus. Il est probable que les faibles pourcentages de ces types de sources résultent d'une volonté du journal de ne pas s'attarder sur la relation entre l'Europe et le Qatar sur le plan énergétique. L'intervenant classé dans la catégorie des acteurs du secteur de l'énergie est Patrick Pouyanné, PDG du fournisseur français d'énergie TotalEnergies. Il est clair que l'opinion publique de Patrick Pouyanné et du groupe TotalEnergies sur le Qatar peut, comme celle d'Adidas et de Coca-Cola, être prédite. Il serait étonnant que le PDG d'une entreprise qui dit être présente au Qatar depuis plus de quatre-vingts ans¹¹⁰ se montre critique envers ce dernier. En ce qui concerne Agata Loskot-Strachota, l'intervenante spécialiste en politique énergétique, en tant que chercheuse il est fortement probable que cette dernière n'exprime pas son opinion personnelle et se veuille la plus objective possible en ne prenant pas parti.

La catégorie d'intervenants suivante est celle des professionnels du sport et se constitue de deux intervenants, le sélectionneur des Diables rouges Roberto Martinez et la FIFA. Ces deux intervenants constituent ensemble deux occurrences, soit un taux de 6,5 pourcents des interventions pertinentes de cette partie du corpus. L'opinion du premier intervenant sur le Qatar et sa Coupe du monde est connue puisque Roberto Martinez, en qualité de sélectionneur, se doit d'être l'un des porteurs de l'opinion de sa fédération de football. L'opinion de l'Union belge de football (URBSFA) est évidemment connue et rendue publique, notamment sur leur site Internet. Une fois l'équipe nationale belge qualifiée pour la compétition, l'URBSFA a publié sur son site Internet un article dans lequel elle se dit sensible aux problèmes humains présents au Qatar. La Fédération déclare cependant dans cet article que des améliorations sont visibles au Qatar et qu'elle voit d'un bon œil le déroulement du Mondial dans le pays, ce dernier permettant d'exercer une pression sur l'émirat pour provoquer des changements humanitaires sur place¹¹¹. Du côté du deuxième intervenant, la FIFA, il est clair que l'institution ne présentera jamais son Mondial ou le pays organisateur de ce dernier de façon trop négative. En effet, même si sous la pression internationale la FIFA a été obligée de reconnaître les manquements aux droits humains existant au Qatar, cette dernière a généralement axé sa communication sur le sujet autour des supposés progrès réalisés. Cette ligne conductrice que suit la FIFA est d'ailleurs

110. TotalEnergies au Qatar. (s. d.). *TotalEnergies*. Consulté le 6 avril 2023, à l'adresse <https://totalenergies.com/fr/qatar>.

111. Football Supports Change – Coupe du Monde au Qatar. (s. d.). *Royal Belgian FA*. Consulté le 5 avril 2023, à l'adresse <https://www.rbfa.be/fr/propos-de-nous/football-social-responsibility-strategy/football-supports-change-coupe-du-monde-au>.

observable dans un article publié sur le site officiel de l'institution le 31 mars 2022. Dans cet article intitulé « Droits de l'Homme : la voix du progrès », la FIFA suit le schéma exposé plus haut en admettant brièvement qu'il existe des manquements aux droits humains et qu'il y a encore des progrès à faire avant de louer les changements qui ont été effectués¹¹². Cet article est même accompagné d'une vidéo dans laquelle Gianni Infantino déclare que les réformes mises en place au Qatar « placent les travailleurs du Qatar dans des conditions comparables à celles des travailleurs partout en Occident¹¹³. » (Notre traduction.) Cet exemple montre que la position de la FIFA sur la question du Qatar et du Mondial était déjà connue avant l'article dans lequel elle est citée comme intervenante.

Arrive ensuite la catégorie des spécialistes dans le domaine du sport. Cette catégorie contient trois intervenants différents qui réalisent trois occurrences sur les trente-deux référencées, soit une proportion de 9,7 pourcents du total. Comme c'était le cas d'Agata Loskot-Strachota, ces intervenants sont consultés en tant que spécialistes et chercheurs dans un domaine lié au sport. Il est donc probable qu'ils restent les plus neutres possible, se contentant d'éclairer le lecteur dans le domaine dont ils sont spécialistes sans faire paraître quelconque opinion personnelle. Cette même interprétation peut être faite pour la catégorie des spécialistes en relations internationales. Cette catégorie se compose d'une seule intervenante, Carole Gomez, qui réalise 6,5 pourcents des trente-deux interventions de cette première partie de corpus. Une nouvelle fois, en tant que spécialiste et chercheuse, il est probable que Carole Gomez reste neutre et apporte des précisions sur les relations entre diverses parties en suivant une démarche scientifique, c'est-à-dire sans apporter d'avis personnel sur ces relations.

Le type de sources suivant, celui des médias occidentaux, contient trois sources différentes. La première est Axelle Pollet, la porte-parole de la Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF). La deuxième source est désignée par le journal *Le Soir* comme « la presse britannique » et la troisième est le journal britannique *The Guardian*. Ces sources réalisent un taux de 12,5 pourcents du total des occurrences. L'opinion du *Guardian* et de la presse britannique sur le Qatar et le fait que le pays accueille la Coupe du monde n'est un secret pour personne. Un exemple de cette attitude critique de la presse britannique envers le Qatar a déjà été mentionné plus haut. Il était d'ailleurs question de

112. Droits de l'Homme : La voie du progrès. (31 mars 2022). *FIFA*. Consulté le 7 avril 2023, à l'adresse <https://www.fifa.com/fr/about-fifa/congress/news/droits-de-lhomme-la-voie-du-progres>.

113. *Ibid.*

l'article du journal *The Guardian* publié en 2021 et stipulant que 6500 travailleurs migrants avaient trouvé la mort dans l'émirat. L'opinion de la RTBF pourrait, pour sa part, être moins catégorique que celle de la presse britannique. En effet, le groupe est le détenteur unique des droits de diffusion du Mondial en Belgique francophone et a donc intérêt à ce que la compétition génère de l'audimat pour récupérer leur investissement. Malgré cela, la RTBF avait annoncé au mois de septembre que, bien qu'elle maintienne la diffusion de la compétition, elle « [ferait] son devoir d'information concernant les dérives¹¹⁴. » Malgré l'intérêt économique que représente la Coupe du monde pour certains médias occidentaux, il semble que ces derniers (ou du moins ceux mentionnés dans la première partie du corpus) se positionnent contre les abus existant dans l'émirat gazier. Le fait de considérer que les médias sont, en général, critiques envers le Qatar est aussi soutenu par le fait que, selon Brannagan et Reiche, la critique d'un État par un media lui permet de « générer un intérêt public conséquent, ce qui peut être utilisé dans leur tentative de se positionner comme étant au service d'objectifs clés altruistes¹¹⁵. » (Notre traduction.)

Le type d'intervenants suivant est la catégorie des hommes forts du Qatar. Cette catégorie compte trois intervenants différents : le Qatar (ou les autorités qataries) au sens large ; Saad Sherida Al-Kaab, ministre qatari de l'énergie ; et Hassan Al-Thawadi, le secrétaire général du Comité suprême pour la livraison et l'héritage. Ces trois intervenants représentent ensemble quatre occurrences, ce qui correspond à un taux de 12,5 pourcents du total. L'opinion des hommes forts du pays sur le Qatar et sur la Coupe du monde n'est évidemment pas négative et ne nécessite pas de recherche afin d'être connue.

Le prochain intervenant, étant donné son importance, constitue à lui tout seul une catégorie d'intervenants. L'OIT est une agence de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui vise « à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde¹¹⁶. » L'OIT constitue 12,5 pourcents des trente-deux occurrences totales. L'organisation a ouvert en 2018 un bureau à Doha, la capitale de l'émirat. Dans le communiqué de presse relatif à l'inauguration de ce bureau au Qatar, l'organisation admet que la situation sur place

114. Roberfroid, A. (15 septembre 2022). La RTBF maintient la diffusion de la Coupe du monde 2022 au Qatar mais fera son devoir d'information concernant les dérives. *RTBF*. Consulté le 7 avril 2023, à l'adresse <https://www.rtb.be/article/la-rtbf-maintient-la-diffusion-de-la-coupe-du-monde-2022-au-qatar-mais-fera-son-devoir-d-information-concernant-les-derives-11067352>.

115. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

116. A propos de l'OIT. (s. d.). *OIT*. Consulté le 8 avril 2023, à l'adresse <https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/lang--fr/index.htm>.

doit être améliorée mais que cette ouverture « atteste de l'engagement de l'État du Qatar de préserver les droits des travailleurs¹¹⁷ ». Ce discours nuancé révèle l'opinion probable de l'OIT concernant le Qatar. Ils dénoncent les abus existant au Qatar mais saluent les progrès réalisés qui sont, d'une certaine manière, le fruit de leur travail. Ne pas mentionner les progrès et seulement se concentrer sur le côté négatif de la situation (quelle que soit son importance) reviendrait, pour l'organisation, à se tirer une balle dans le pied.

Enfin, la dernière catégorie est celle des organisations non gouvernementales et des associations de défense de certains droits. Cette catégorie se compose de quatre sources : Amnesty International ; Human Rights Watch (HRW) ; le terme « les ONG » (pour désigner Amnesty et HRW) ; et l'Association internationale lesbienne et gay (ILGA). Ces sources comptabilisent ensemble six occurrences, ce qui correspond à 18,8 pourcents des interventions de cette partie du corpus. L'opinion d'Amnesty International et de HRW est évidemment connue du grand public puisque ces deux ONG ont été parmi les plus critiques envers l'État du Qatar et l'attribution de la Coupe du monde à ce dernier. En 2012, HRW publiait un article sur son site Internet dans lequel la nécessité de réformer le droit du travail dans l'émirat était adressée¹¹⁸. L'année 2012 a également vu la parution d'un rapport d'Amnesty International dans lequel l'ONG dit du Qatar qu'il « doit prendre des mesures pour mettre fin à la torture et aux autres formes de mauvais traitements¹¹⁹. » En ce qui concerne la dernière source de cette catégorie, l'ILGA, il est peu probable que l'association soit favorable à un pays dans lequel les violences envers les personnes appartenant à la communauté LGBTQI+ sont courantes et restent généralement impunies¹²⁰. Contrairement à ce qu'il a été possible d'observer avec les intervenants liés au secteur de l'énergie, les intervenants liés au thème des droits fondamentaux (autre thème important des titres de la première partie de corpus) sont ici plutôt bien représentés. Cela laisse entendre que, sur ce thème des droits fondamentaux, le journal désire faire intervenir des sources extérieures, et

117. Nouveau bureau de l'OIT: L'OIT inaugure son premier bureau de projet au Qatar. (30 avril 2018). *OIT*. Consulté le 8 avril 2023, à l'adresse https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627180/lang--fr/index.htm.

118. Qatar : Les ouvriers migrants du bâtiment sont victimes d'abus. (12 juin 2012). *Human Rights Watch*. Consulté le 8 avril 2023, à l'adresse <https://www.hrw.org/fr/news/2012/06/12/qatar-les-ouvriers-migrants-du-batiment-sont-victimes-dabus>.

119. Le Qatar doit prendre des mesures pour mettre fin à la torture et aux autres formes de mauvais traitements. (28 novembre 2012). *Amnesty International*. Consulté le 8 avril 2023, à l'adresse <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde22/003/2012/fr/>.

120. Qatar : Les forces de sécurité arrêtent des personnes LGBT et leur infligent des abus. (24 octobre 2022). *Human Rights Watch*. Consulté le 8 avril 2023, à l'adresse <https://www.hrw.org/fr/news/2022/10/24/qatar-les-forces-de-securite-arretent-des-personnes-lgbt-et-leur-infligent-des-abus>.

ce, probablement afin d'illustrer et appuyer le fait que certains de ces droits ne sont pas respectés dans l'émirat.

Deuxième partie du corpus

Au cours de la lecture des vingt articles qui composent cette deuxième partie du corpus, il a été possible d'identifier onze catégories d'intervenants différentes. Parmi ces catégories, sept ont déjà été rencontrées dans la première partie du corpus. Il s'agit des professionnels du sport, des ONG, de l'OIT, des médias occidentaux, des hommes forts de l'État du Qatar, des acteurs du secteur de l'énergie, des sponsors, et des spécialistes dans le domaine du sport. Les trois catégories restantes ont été rencontrées pour la première fois dans cette partie du corpus. Il s'agit d'un think tank de la région du Golfe, d'un syndicat belge, et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Parmi ces onze types d'intervenants, sept catégories n'ont été observées que dans un seul article : les acteurs du secteur de l'énergie ; les ONG ; l'OIT ; les médias occidentaux ; le think tank de la région du Golfe ; l'AIE ; et le syndicat belge. Ces sept types d'intervenants apparaissent donc respectivement dans 5 pourcents des articles de cette seconde partie de corpus. Un autre type de source, un sponsor d'une sélection européenne, apparaît quant à lui dans deux articles sur les vingt, soit dans 10 pourcents du total des articles de la deuxième partie du corpus. Viennent ensuite les catégories des professionnels du sport et des spécialistes dans le domaine du sport qui sont représentées dans trois articles, ce qui représente 15 pourcents du total. Le type d'intervenants qui apparaît dans le plus d'article de cette seconde partie du corpus est celui des hommes forts de l'État du Qatar, qui apparaît dans quatre articles sur les vingt, soit 20 pourcents de ces derniers. Enfin, toutes ces catégories de sources comptabilisent ensemble vingt-et-une interventions qui se répartissent à travers treize articles.

Les intervenants de deux catégories ont déjà été rencontrés dans la première partie du corpus. Ces intervenants sont Amnesty International (catégorie des ONG) et l'OIT. L'opinion probable de ces deux intervenants a donc déjà été déduite dans la partie précédente. Ces deux catégories de sources contiennent seulement une intervention chacune. Cela signifie que les intervenants de chaque catégorie, comme ceux de tous les types de sources de cette partie du corpus n'apparaissant que dans un article, représentent respectivement 4,8 pourcents du nombre total d'interventions. Le faible taux de représentation des intervenants de ces catégories est surprenant étant donné l'importance

du thème des droits et des conditions de vie des travailleurs migrants au Qatar. Il est donc ici probable que, contrairement à ce qu'il était possible d'observer dans la première partie du corpus, le journal ne souhaite pas accabler le Qatar (plus que nécessaire) en citant des ONG probablement très critiques envers ce dernier.

Les trois catégories de sources suivantes sont la catégorie des médias, celle des syndicats, et un think tank du Golfe. La source représentant ici les médias est le journal français *Libération*. Il est probable que le journal, comme les deux intervenants appartenant à cette catégorie dans la première partie du corpus, soit très critique envers l'émirat gazier. Cette théorie est confirmée par un article paru dans le journal le 18 septembre 2022 et qui exposait la volonté du quotidien de traiter de l'actualité sportive du Mondial « mais sans occulter les controverses diplomatiques, économiques, sociales, sociétales, environnementales...¹²¹ » La catégorie suivante, celle des syndicats, a pour intervenant Andrea Della Vecchia, membre de la FGTB. L'opinion de la FGTB sur le Qatar est connue et prévisible. En effet, en 2020 le syndicat dénonçait « l'esclavagisme » dont étaient victimes les travailleurs migrants dans l'émirat¹²². Le type d'intervenants restant est un think tank de la région du Golfe. La mission avouée du Gulf Research Center est de :

*promouvoir l'information et la connaissance relative au Golfe en fournissant une plateforme générale, indépendante et crédible pour la recherche de points sur la politique, l'économie, la défense, la sécurité et les questions sociales du CCG, ainsi que leurs implications et leur pertinence.*¹²³ (Notre traduction.)

Cette description que donne le think tank de ses activités montre sa volonté, à l'instar des chercheurs et spécialistes, de se positionner comme une source neutre d'informations sur divers aspects des politiques des pays du Conseil de coopération du Golfe.

Les deux types d'intervenants suivants sont tous les deux liés au secteur de l'énergie. Le premier fait partie de la catégorie des professionnels du secteur de l'énergie. Cet intervenant est Bruno Vanderschueren, co-fondateur de Lampiris aujourd'hui reconverti dans le secteur de la transition énergétique. Contrairement à l'intervenant de la même catégorie dans la

121. Quinio, P. (18 septembre 2022). Coupe du monde au Qatar : Il est trop tard pour boycotter, mais encore temps de s'activer. *Libération*. Consulté le 11 avril 2023, à l'adresse https://www.liberation.fr/sports/football/coupe-du-monde-au-qatar-il-est-trop-tard-pour-boycotter-mais-encore-temps-de-sactiver-20220918_ZSTZ6PBIXFAKFEF2H7PE7HCVYY/.

122. Coupe du monde 2022 : La FGTB dénonce l'esclavagisme au Qatar. (2 mars 2020). *Sudinfo.be*. Consulté le 11 avril 2023, à l'adresse <https://www.sudinfo.be/art/527297/article/2020-03-02/coupe-du-monde-2022-la-fgtb-denonce-lesclavagisme-au-qatar>.

123. Home Page. (s. d.). *Gulf Research Center*. Consulté le 11 avril 2023, à l'adresse https://www.grc.net/grc_research_and_analysis.

première partie du corpus, il est probable que Bruno Vanderschueren ne soit pas le plus grand supporter de l'émirat, qui dépend énormément de l'exportation d'énergie fossile. Cette seule supposition ne suffit cependant pas à le ranger dans la catégorie des intervenants complètement contre le Qatar. Pour cette raison il sera considéré comme un intervenant nuancé, car il est possible qu'il exprime tout de même une opinion personnelle sur l'émirat contrairement aux chercheurs de la catégorie neutre. Le second type d'intervenants liés au secteur de l'énergie est l'AIE. Cette agence a pour but de «travailler avec les gouvernements et le secteur industriel pour façonner un futur énergétique sûr et durable pour tous¹²⁴» (notre traduction). Il est donc probable que, comme les chercheurs dans le secteur de l'énergie, cette agence se contente de gérer des données et de conseiller les différents acteurs d'un point de vue énergétique. Comme les chercheurs, son intervention dans la presse sera donc très probablement neutre et n'émettra aucun jugement de valeur. Comme cela était le cas dans la première partie du corpus, les intervenants liés au secteur de l'énergie sont ici très peu représentés. Cette faible représentation de ces derniers est une nouvelle fois étonnante, l'analyse des titres ayant démontré que le thème de l'énergie était l'un des plus présents de la seconde partie du corpus. Il est de nouveau fort probable que la maigre représentation de ces types de sources cache une volonté du *Soir* de ne pas insister sur le fait que l'émirat, qui est au centre de plusieurs polémiques, est un acteur de plus en plus important dans l'approvisionnement énergétique européen.

Vient ensuite l'intervenant de la catégorie des sponsors. Ce dernier réalise 9,5 pourcents de toutes les interventions de cette deuxième partie de corpus. Cet intervenant est la firme danoise Hummel, équipementier et sponsor de l'équipe nationale du Danemark. L'opinion de Hummel concernant le Qatar est évidemment connue car c'est la prise de position du sponsor qui est à la base des articles dans lesquels il est cité. Durant le mois de septembre 2022, l'équipementier danois a dévoilé les maillots que porterait l'équipe du Danemark à la Coupe du monde. Ces maillots ont été, pour l'équipementier, le moyen de protester contre la compétition et de critiquer l'émirat. En effet, la marque a pris la décision d'estomper tous les logos présents sur le maillot, ne souhaitant pas être visible à un événement qu'elle ne cautionnait pas¹²⁵. Ce premier signe de contestation s'accompagnait d'un deuxième : le choix de la couleur du troisième maillot. Le sponsor de l'équipe danoise

124. Mission. (s. d.). *IEA*. Consulté le 11 avril 2023, à l'adresse <https://www.iea.org/about/mission>.

125. Hummel Sport [@hummelsport]. (28 septembre 2022). With the Danish national team's new jerseys, we wanted to send a dual message. [photo Instagram]. Consulté le 12 avril 2023, à l'adresse <https://www.instagram.com/p/CjDEvi3KxVm/>.

a choisi comme couleur pour le troisième maillot de la sélection la couleur noire, synonyme de deuil, en hommage aux ouvriers décédés au Qatar¹²⁶. En connaissance de ces informations, il est évident qu'Hummel est un intervenant qui se veut très critique envers le Qatar.

Les deux prochains types d'intervenants sont tous les deux liés au domaine du sport. La première de ces deux catégories de sources est celle des professionnels du sport. Cette catégorie se compose de trois intervenants qui réalisent ensemble quatre interventions, soit 19 pourcents du total. L'opinion de deux de ces trois intervenants a déjà été définie dans la première partie du corpus. Il s'agit de Roberto Martinez et de l'URBSFA (ou d'un de ses membres). L'opinion de ces deux intervenants a été définie comme critique mais mettant également en avant les avancées provoquées par le Mondial au Qatar. L'opinion probable du troisième intervenant est certainement la même que celle des deux autres intervenants puisque ce dernier n'est autre qu'Eden Hazard, capitaine de l'équipe nationale belge au moment de la publication de l'article. Il serait donc étonnant que le capitaine de la sélection belge fasse des déclarations publiques allant contre l'opinion officielle de sa fédération de football sur n'importe quel sujet. Le second type d'intervenants liés au sport est celui des spécialistes dans le domaine du sport. Les intervenants de cette catégorie réalisent 19 pourcents du total des occurrences. Comme pour la première partie du corpus, il est très probable que ces trois intervenants soient les plus neutres possible et ne prennent pas position publiquement pour ou contre l'émirat. Cette probable opinion publique neutre s'applique aux trois intervenants, qu'ils viennent d'une université européenne (comme Simon Chadwick ou Gary Tribou) ou de l'université du Qatar (comme Wadih Ishac). Ces intervenants sont avant tout cités en leur qualité de spécialistes dans un domaine et se doivent d'adopter une démarche scientifique, et donc neutre, dans l'étude de ce domaine, et ce peu importe leur nationalité.

Enfin, la dernière catégorie d'intervenants de cette partie du corpus est celle des hommes forts du Qatar. Cette catégorie est représentée dans quatre articles par trois intervenants différents. Ces intervenants réalisent ensemble quatre interventions, ce qui correspond à une proportion de 19 pourcents du total. Les deux premiers de ces trois intervenants sont l'émir du Qatar et le Comité suprême d'organisation du Mondial. L'opinion de ces deux

126. Hummel Sport [@hummelsport]. (28 septembre 2022). Black ● The colour of mourning. The perfect colour for Denmark's third shirt for this year's World Cup. [photo Instagram]. Consulté le 12 avril 2023, à l'adresse <https://www.instagram.com/p/CjDSes2qXNe/>.

intervenants tombe sous le sens. L'émir de l'État du Qatar et le comité en charge de l'organisation de la Coupe du monde ne se prononceront évidemment jamais négativement sur le pays ou sur la compétition que le pays s'apprête à héberger. Le troisième intervenant n'est pas vraiment un homme fort du Qatar mais est désigné comme un proche de Nasser Al-Khelaïfi (NAK), président du Paris Saint-Germain et proche de l'émir. Cet intervenant a été classé dans cette catégorie car il est clair que son discours se calquera sur celui de NAK et ne sera donc jamais préjudiciable ni à ce dernier, ni au Qatar, ni à sa Coupe du monde.

Tableau 1 : Répartition des catégories d'intervenants de la première partie du corpus

Catégories	ONG	Spécialistes en politique énergétique	Sponsors	OIT	Professionnels du sport	Acteurs du secteur de l'énergie	Spécialistes en relations internationales	Hommes forts du Qatar	Médias	Spécialistes du sport
Nombre d'articles	5	1	1	4	2	1	2	4	4	2
Nombre d'intervenants	3	1	5	4	2	1	1	3	3	3
Nombre d'interventions	6	1	5	4	2	1	2	4	4	3
Pourcentage du nombre total d'interventions	6/32 = 18,8%	1/32 = 3,1%	5/32 = 15,6%	4/32 = 12,5%	2/32 = 6,3%	1/32 = 3,1%	2/32 = 6,3%	4/32 = 12,5%	4/32 = 12,5%	3/32 = 9,4%

Tableau 2 : Répartition des catégories d'intervenants de la deuxième partie du corpus

Catégories	ONG	OIT	Médias	Hommes forts du Qatar	Acteurs du secteur de l'énergie	Spécialistes du sport	Professionnels du sports	Sponsors	Think tank	Syndicats	AIE (Spécialiste de l'énergie)
Nombre d'articles	1	1	1	4	1	3	3	2	1	1	1
Nombre d'intervenants	1	1	1	3	1	3	3	1	1	1	1
Nombre d'interventions	1	1	1	4	1	4	4	2	1	1	1
Pourcentage du nombre total d'interventions	1/21 = 4,8%	1/21 = 4,8%	1/21 = 4,8%	4/21 = 19%	1/21 = 4,8%	4/21 = 19%	4/21 = 19%	2/21 = 9,5%	1/21 = 4,8%	1/21 = 4,8%	1/21 = 4,8%

Tableau 3 : Répartition des catégories d'intervenants de la troisième partie du corpus

Catégories	Spécialistes de l'énergie	Revue scientifique	Opposant politique	Professionnel en système de refroidissement	Experts en cybersécurité	Professeur de journalisme	Avocat	Spécialistes du marketing	Supporter	Personnalités publiques	Qataris	Professionnels de la construction	Horeca
Nombre d'articles	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	2	1
Nombre d'intervenants	1	1	1	1	2	1	1	2	1	3	2	1	3
Nombre d'interventions	1	1	1	1	2	1	1	2	1	3	2	2	3
Pourcentage du nombre total d'interventions	1/179 = 0,6%	1/179 = 0,6%	1/179 = 0,6%	1/179 = 0,6%	2/179 = 1,1%	1/179 = 0,6%	1/179 = 0,6%	2/179 = 1,1%	1/179 = 0,6%	3/179 = 1,7%	2/179 = 1,1%	2/179 = 1,1%	3/179 = 1,7%

Catégories	Hommes forts du Qatar	Médias	Spécialistes du sport	Professionnels du sport	Expatriés	Politiques occidentaux	ONG	Travailleurs migrants	Sponsors	OIT	Syndicats	Spécialistes en relations internationales et/ou du Moyen-Orient
Nombre d'articles	11	14	7	10	4	8	11	8	2	7	2	9
Nombre d'intervenants	10	10	5	10	11	15	8	18	4	7	2	3
Nombre d'interventions	22	21	10	14	11	18	22	18	4	7	2	9
Pourcentage du nombre total d'interventions	22/179 = 12,3%	21/179 = 11,7%	10/179 = 5,6%	14/179 = 7,8%	11/179 = 6,1%	18/179 = 10%	22/179 = 12,3%	18/179 = 10%	4/179 = 2,2%	7/179 = 3,9%	2/179 = 1,1%	9/179 = 5%

Tableau 4 : Répartitions des catégories d'intervenants sur l'ensemble du corpus

Catégories	Spécialistes de l'énergie	Revue scientifique	Expatriés	Politiques occidentaux	Opposant politique	Travailleurs migrants	Sponsors	Syndicats	Spécialistes en relations internationales et/ou du Moyen-Orient
Nombre d'articles	3	1	4	8	1	8	5	3	11
Nombre d'intervenants	3	1	11	15	1	18	9	2	4
Nombre d'interventions	3	1	11	18	1	18	11	3	11
Pourcentage du nombre total d'interventions	3/232 = 1,3%	1/232 = 0,4%	11/232 = 4,7%	18/232 = 7,8%	1/232 = 0,4%	18/232 = 7,8%	11/232 = 4,7%	3/232 = 1,3%	11/232 = 4,7%

Catégories	Professionnel en système de refroidissement	Experts en cybersécurité	Professeur de journalisme	Avocat	Spécialistes du marketing	Supporter	Personnalités publiques	Qataris	Professionnels de la construction
Nombre d'articles	1	1	1	1	1	1	3	1	2
Nombre d'intervenants	1	2	1	1	2	1	3	2	1
Nombre d'interventions	1	2	1	1	2	1	3	2	2
Pourcentage du nombre total d'interventions	1/232 = 0,4%	2/232 = 0,9%	1/232 = 0,4%	1/232 = 0,4%	2/232 = 0,9%	1/232 = 0,4%	3/232 = 1,3%	2/232 = 0,9%	2/232 = 0,9%

Catégories	Hommes forts du Qatar	Médias	Spécialistes du sport	Professionnels du sport	ONG	OIT	Think Tank	Acteurs du secteur de l'énergie	Horeca
Nombre d'articles	19	19	12	15	17	12	1	2	1
Nombre d'intervenants	13	13	8	11	11	12	1	2	3
Nombre d'interventions	30	26	17	20	29	12	1	2	3
Pourcentage du nombre total d'interventions	30/232 = 12,9%	26/232 = 11,2%	17/232 = 7,3%	20/232 = 8,6%	29/232 = 12,5%	12/232 = 5,2%	1/232 = 0,4%	2/232 = 0,9%	3/232 = 1,3%

Tableau 5 : Opinion probable des intervenants de la première partie du corpus

POSITIF	NÉGATIF	NUANCÉ	NEUTRE
Patrick Pouyanné (1), Qatar (2), Hassan al-Thawadi (1), Saad Sherida Al-Kaab (1)	ING (1), Jupiler (1), Carrefour (1), RTBF (1), presse britannique (2), The Guardian (1), ONG (1) Amnesty (2), HRW (2), ILGA (1).	Coca-Cola (1), Adidas (1), Roberto Martinez (1), FIFA (1), OIT (4)	Agata Loskot-Strachota (1), Géraldine Zeimers (1), Simon Chadwick (1), Raphaël Le Magoaric (1), Carole Gomez (2)
5/32 = 15,6%	13/32 = 40,6%	8/32 = 25%	6/32 = 18,8%

Tableau 6 : Opinion probable des intervenants de la deuxième partie du corpus

POSITIF	NÉGATIF	NUANCÉ	NEUTRE
Émir (1), Comité suprême (2), proche de NAK (1)	Amnesty (1), Libération (1), FGTB (1), Hummel (2)	OIT (1), Bruno Vanderschueren (1), Roberto Martinez (1), URBSFA (2), Eden Hazard (1)	Gulf Research Center (1), AIE (1), Simon Chadwick (2), Gary Tribou (1), Wahid Ishac (1)
4/21 = 19%	5/21 = 23,8%	6/21 = 28,6%	6/21 = 28,6%

Tableau 7 : Opinion probable des intervenants de la troisième partie du corpus

POSITIF	NÉGATIF	NUANCÉ	NEUTRE
Qatar Cool (1), Qataris (2), Besix (2), expatriés (11), Duhail SC (1), dirigeant d'un club qatari (1), sportive expatriée à Doha (1), Platini (2), Comité suprême (1), Ali ben Samikh al-Marri (1), autorités qatariés (6), ancien émir (2), émir (4), Khalid Salman (1), Ahmed ben Abdullah al-Sulaïti (1), Abdulaziz Abdullah Al Ansari (1), Nasser Al Khater (4), Hassan Al-Thawadi (1), Arab Youth Climate Movement Qatar (2), beln (1)	Abdullah al-Maliki (1), syndicats (2), Hummel (1), Proximus (1), Mondelez (1), Dua Lipa (1), Armando Bo (1), Raoul Hedebouw (1), Paul Magnette (1), Maouane (1), Maxime Prévot (1), Pierre-Yves Dermagne (1), Nancy Faeser (2), Maria Arena (2), Kasper Hjulmand (1), Bernd Neuendorf (1), Sepp Blatter (2), travailleurs migrants (18), Amnesty (6), HRW (4), ONG (2), Carbon Market Watch (2), RSF (1), FairSquare (2), Centre du Golfe pour les droits humains (2), Extinction Rebellion (1), médias britanniques (9), médias français (6), médias suisses (2), RTBF (1), médias néerlandais (1), journaliste Al Jazeera (1), patron Horeca (1), Obama (1)	Fan belge (1), BMW (1), Pablo Andres (1), OIT (7), Georges-Louis Bouchez (1), Hadja Lahbib (1), diplomate (1), Emmanuel Macron (1), Elizabeth Borne (2), Olaf Scholz (1), Rishi Sunak (1), Roberto Martinez (1), URBSFA (1), FIFA (3), patron Horeca (1)	Mohammad Al-Saidi (1), Craig LaMay (1), Nature (1), Nicolas Capt (1), Bruce Schneier (1), Tor Erling Bjorstad (1), Eric Hollander (1), Nicolas Lambert (1), Raphaël Le Magoariec (4), Jean-Baptiste Guégan (2), Samy Laarbaui (1), Simon Chadwick (1), Mahfoud Amarra (2), Jonathan Piron (6), David Rigoulet-Roze (1), Lukas Aubin (2), Ludivine de Magnanville (1)
46/179 = 25,7%	81/179 = 45,2%	24/179 = 13,4%	28/179 = 15,6%

Troisième partie du corpus

Lors de la lecture des quarante-cinq articles qui composent cette troisième partie du corpus, il a été possible d'identifier vingt-cinq types d'intervenants différents. Dix de ces vingt-cinq catégories ont déjà été rencontrées au moins une fois dans ce corpus. Les quinze catégories restantes sont : des acteurs du secteur de l'Horeca ; des expatriés ; une revue scientifique ; des politiques occidentaux ; des travailleurs migrants ; un opposant politique ; un professionnel en système de refroidissement ; un professeur en journalisme ; des experts de la cybersécurité ; un avocat ; des spécialistes du marketing ; un supporter ; des personnalités publiques ; des Qataris ; et des professionnels de la construction.

Parmi les vingt-cinq catégories recensées, onze n'apparaissent que dans un article. Ces onze catégories sont : les acteurs du secteur de l'Horeca ; le spécialiste de l'énergie ; une revue scientifique ; l'opposant politique ; le professionnel en système de refroidissement ; les experts en cybersécurité ; le professeur de journalisme ; l'avocat ; des Qataris ; les spécialistes du marketing ; et le supporter. Ces onze catégories d'intervenants apparaissent

donc chacune dans 2,2 pourcents des articles de cette partie du corpus. Trois autres types d'intervenants apparaissent quant à eux dans deux articles sur les quarante-cinq, soit dans 4,4 pourcents de ces derniers. Ces types d'intervenants sont : les sponsors ; les syndicats ; et les professionnels de la construction. Ensuite, une seule catégorie d'intervenants apparaît dans trois articles, ce qui correspond à une proportion de 6,7 pourcents du total. Cette catégorie de sources est celle des personnalités publiques. Un autre type de sources, celui des expatriés, apparaît dans quatre articles, soit 8,9 pourcents des articles de cette partie du corpus. Deux autres catégories de sources apparaissent dans sept articles différents, soit un taux de 15,5 pourcents de la troisième partie du corpus. Ces deux catégories sont les spécialistes du sport et l'OIT. Deux types d'intervenants se retrouvent quant à eux dans huit articles, ce qui équivaut à 17,8 pourcents des quarante-cinq articles. Ces types d'intervenants sont ceux des travailleurs migrants et des hommes et femmes politiques occidentaux. La catégorie des spécialistes en relations internationales et/ou du Moyen-Orient apparaît dans neuf articles. Cela représente un total de 20 pourcents des articles. Ensuite, la catégorie des professionnels du monde du sport apparaît dans dix articles, soit 22,2 pourcents du total. Deux des trois types de sources restants se retrouvent dans onze articles, soit 24,4 pourcents de cette troisième partie de corpus. Ces types de sources sont ceux des ONG et des hommes forts de l'État du Qatar. La dernière catégorie de sources identifiée, celle des médias, a pu être relevée dans quatorze articles de cette dernière partie du corpus, ce qui représente un taux de 31,1 pourcents des quarante-cinq articles. Ces vingt-cinq catégories de sources comptabilisent ensemble cent septante-neuf interventions qui se répartissent à travers trente-neuf articles.

Comme chaque partie du corpus, cette partie contient au moins un intervenant lié au secteur de l'énergie. Cet intervenant est Mohammad Al-Saidi, chercheur spécialiste en transition énergétique. Comme chaque chercheur rencontré jusqu'ici, ce dernier, en tant que spécialiste dans un domaine donné, reste probablement neutre et se contente d'apporter des précisions sur le sujet qui requiert son avis d'expert, et ce, en se tenant aux faits et sans laisser paraître son opinion personnelle. Cet intervenant constitue 0,6 pourcent du total des interventions, le pourcentage le plus faible des trois parties du corpus. Cela montre une nouvelle fois que le journal, à l'approche de ce Mondial si critiqué, a probablement pour intention de ne pas s'étendre sur les relations qui existent entre l'Europe et le Qatar sur le plan énergétique.

Les trois intervenants suivants peuvent être considérés comme exprimant probablement une opinion neutre de l'émirat ou de ses hommes forts. Le premier de ces intervenants est Craig LaMay, qui est directeur et professeur du programme de journalisme dans une université qatarie. En sa qualité de professeur d'université, il doit suivre une démarche se basant sur les faits et rester le plus neutre possible. Il est donc probable qu'il n'exprime pas d'opinion personnelle sur l'émirat. La revue scientifique *Nature* peut aussi être considérée comme probablement neutre puisque, elle aussi, se doit de suivre cette méthodologie scientifique dans son travail et donc se montrer la plus neutre possible. Le troisième intervenant probablement neutre est Nicolas Capt, avocat d'Appin Security. Contrairement aux deux autres intervenants, ce dernier n'a pas été considéré comme probablement neutre car il suivrait une démarche scientifique mais parce que l'entreprise que Nicolas Capt représente a été accusée d'espionnage de plusieurs membres de la FIFA pour le compte du Qatar¹²⁷. Il est donc probable que, afin de défendre son client, l'avocat nie toute relation entre ce dernier et le Qatar et n'exprime donc pas d'opinion sur l'émirat.

Trois autres intervenants peuvent être répartis entre trois opinions probables différentes. Le professionnel des systèmes de refroidissement est la société Qatar Cool, responsable d'installer la climatisation dans les stades qataris. Il est donc probable que cette dernière affiche une opinion positive de l'émirat pour qui elle travaille. L'intervenant de la catégorie des supporters est un fan belge se rendant au Qatar. Cet intervenant peut être considéré comme nuancé car en tant que citoyen européen, il est compliqué d'ignorer les différents reproches fait à l'émirat en Occident. Cependant, si ce dernier se rend sur place pour assister à la compétition, il n'est probablement pas absolument contre l'émirat ou l'organisation du Mondial dans ce dernier. L'intervenant de la catégorie des opposants politiques est Abdullah Al-Maliki, un activiste menacé de peine de mort par les autorités¹²⁸. Étant donné la situation, il est clair que cet intervenant peut être considéré comme complètement contre le Qatar.

Ensuite, trois types d'intervenants n'apparaissent que dans un article mais se composent de deux interventions différentes. Ces deux interventions que réalisent chacune des catégories représentent 1,1 pourcents du total de cette partie du corpus. Ces trois catégories

127. Eiholzer, L & Schmid, A. (2 novembre 2022). 'Project Merciless' : How Qatar spied on the world of football in Switzerland. *SWI*. Consulté le 15 avril 2023, à l'adresse <https://www.swissinfo.ch/eng/business/-project-merciless---how-qatar-spied-on-the-world-of-football-in-switzerland/48022952>.

128. Human rights activist Abdullah Al-Maliki could face death penalty as trial begins. (11 avril 2022) *GCRH*. Consulté le 15 avril 2023, à l'adresse <https://www.gc4hr.org/news/view/2990>.

d'intervenants contiennent des sources pouvant être réparties dans deux catégories d'opinions probables différentes. Tout d'abord, les intervenants faisant partie de la catégorie des experts en cybersécurité ont été tous les deux classés comme neutres, comme tous les experts d'un domaine présents dans ce corpus. Même son de cloche pour les deux spécialistes du marketing. Enfin, la catégorie des Qataris est composée d'individus très certainement en faveur de l'émirat. Même si tous les Qataris ne sont pas derrière le pouvoir en place, il est très peu probable que ceux qui parlent aux médias occidentaux sans recours à l'anonymat (comme la première intervenante) ou tweet sur des sujets concernant l'émirat (comme la seconde source) soient critiques envers ce dernier.

Pour la première fois dans ce corpus, des intervenants liés au secteur de l'Horeca sont cités dans un article. Ces intervenants sont au nombre de trois et expriment probablement tous une opinion différente. Le premier est un patron de bar ayant décidé de ne pas diffuser le Mondial dans son établissement. Au vu de cette décision, il est clair que son opinion sur l'émirat peut être considérée comme négative. Le deuxième intervenant est un patron de bar ayant décidé de diffuser la compétition. Contrairement au premier intervenant, ce dernier ne peut pas être considéré comme favorable à l'émirat par sa décision de diffuser le Mondial. Il est en effet possible que cette décision résulte d'un choix économique et non éthique. Cet intervenant a donc été considéré comme probablement nuancé car il est impossible d'affirmer qu'il soutient l'émirat même s'il n'est visiblement pas totalement opposé au Mondial. La dernière intervenante de cette catégorie est Ludivine de Magnanville, présidente de la Fédération Horeca Bruxelles. Il est probable que cette intervenante soit interrogée par le journaliste afin d'apporter des précisions sur les différentes décisions prises par les acteurs du secteur de l'Horeca au niveau de la diffusion de cette Coupe du monde. Dans cette optique, cette dernière se contente donc probablement d'évoquer des tendances et ne donnerait donc pas son opinion personnelle sur la « marche à suivre ». Pour cette raison, elle a été considérée comme probablement neutre.

Les deux prochains types de sources identifiés ont déjà été rencontrés plus tôt puisqu'il s'agit de la catégorie des syndicats et de celle des sponsors. L'opinion probable des syndicats européens et internationaux a déjà été établie comme étant négative et n'a plus besoin d'être prouvée. Le second type de sources, celui des sponsors, regroupe quatre intervenants. Le premier de ces quatre intervenants est l'équipementier danois Hummel, dont l'opinion bien tranchée est déjà connue. Les trois autres intervenants sont trois

sponsors de l'équipe nationale belge : BMW ; Côte d'Or (Mondelez) ; et Proximus. Du côté de chez Proximus et Côte d'Or, la décision de ne pas envoyer de fans ou de délégation au Qatar en raison du non-respect des droits humains dans l'émirat avait déjà été annoncée en avril 2022¹²⁹. La marque BMW aussi avait déjà annoncé ne pas envoyer de fans et de délégation dans l'émirat en précisant néanmoins qu'elle s'alignait avec la position de l'Union belge qui pense que le football peut servir de levier pour faire changer les choses¹³⁰. Contrairement à Proximus et Côte d'Or qui peuvent être considérés comme contre cette compétition, le groupe BMW peut être vu comme ayant un avis probablement nuancé puisqu'il envisage les bienfaits du Mondial dans l'émirat.

Le type de sources suivant est celui des professionnels de la construction. Cette catégorie se compose d'une seule source qui est l'entreprise de construction belge Besix (ou un de ces membres). Le groupe belge, qui est responsable de plusieurs chantiers liés au Mondial, « a été actif au Qatar dans les années 1960 et 1970, puis à partir des années 1990¹³¹ ». Étant donné la durée de sa présence dans l'émirat, il serait étonnant que le groupe soit critique envers ce dernier et il peut donc être considéré comme une source en faveur du Qatar. Cette considération est d'ailleurs confirmée par la partie du site web du groupe consacrée à la Coupe du monde, dans laquelle le Qatar est systématiquement mentionné pour mettre en avant les progrès fait en matière de droits du travail. Les seuls reproches à ce niveau sont faits à des sous-traitants et jamais à l'émirat¹³².

La catégorie des personnalités publiques apparaît quant à elle dans trois articles. Les trois intervenants de cette catégorie sont : Dua Lipa ; Armando Bo ; et Pablo Andres. Le 19 novembre 2022, date à laquelle elle est citée comme source dans un article, l'opinion de Dua Lipa était déjà connue du grand public. En effet, quelques jours plus tôt, la star avait déclaré sur son compte Instagram qu'elle ne se produirait pas à la cérémonie d'ouverture

129. Proximus ne fera pas le déplacement au Qatar. (20 avril 2022). *Le Soir*. Consulté le 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.lesoir.be/437195/article/2022-04-20/proximus-ne-fera-pas-le-deplacement-au-qatar>.

130. Maréchal, E. (21 septembre 2022). Les principaux sponsors des Diables Rouges refusent d'aller au Qatar. *Walfoot.be*. Consulté le 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.walfoot.be/news/2022-09-21/les-principaux-sponsors-des-diables-rouges-refusent-daller-au-qatar>.

131. BESIX Group et la Coupe du Monde de la FIFA au Qatar. (22 novembre 2022). *BESIX*. Consulté le 15 avril 2023, à l'adresse <https://www.besix.com/fr/news/besix-group-et-la-coupe-du-monde-de-la-fifa-au-qatar>.

132. *Ibid.*

du Mondial en raison des problèmes humains existant au Qatar¹³³. La seconde personnalité publique réagissant à un sujet directement lié au Qatar est Armando Bo. Ce cinéaste argentin est le réalisateur de la série « El presidente », qui traite de la corruption au sein de la FIFA au fil des années¹³⁴. Il est donc probable qu'il soit mentionné comme source afin de critiquer la FIFA et le Qatar, et afin de mentionner les scandales de corruption qui entourent la compétition. Le dernier intervenant, Pablo Andres, pourrait être catégorisé comme l'humoriste « officiel » des Diables rouges, puisque ce dernier est régulièrement mis en scène dans des vidéos humoristiques aux côtés des différents joueurs belges. Comme le montre sa page Instagram¹³⁵, Pablo Andres est, au même titre que le sélectionneur ou les joueurs, un ambassadeur de l'équipe nationale belge, et participe activement à la stratégie de communication de cette dernière. L'opinion publique probable de l'humoriste sur le Qatar et le Mondial qui s'y tient s'aligne donc certainement sur celle de l'Union belge et risque donc d'être nuancée.

Viennent ensuite la catégorie des expatriés et celle des spécialistes du sport qui apparaissent respectivement dans quatre et sept articles. La catégorie des expatriés regroupe des hommes et des femmes (généralement occidentaux) qui ont fait le choix d'aller vivre au Qatar pour des raisons professionnelles ou personnelles. Cette catégorie se différencie de celle des travailleurs migrants car ces expatriés sont, en général, indépendants et privilégiés. Cette catégorie se compose de onze intervenants qui, comme mentionné plus haut, sont en général des privilégiés qui profitent du système en place au Qatar pour s'enrichir. Pour cette raison, il serait étonnant qu'ils critiquent l'émirat. Vient ensuite la catégorie des spécialistes du sport. Cette catégorie se compose de cinq sources. Comme cela était le cas dans les deux premières parties du corpus, ces spécialistes restent probablement neutres et apportent des précisions relatives à leur domaine de prédilection en se basant sur les faits et en ne prenant pas parti.

133. Dua Lipa nie toute participation à la Coupe du monde et exhorte le Qatar à respecter ses « engagements en matière de droits de l'homme ». (14 novembre 2022). *RTL Info*. Consulté le 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.rtl.be/people/news/dua-lipa-nie-toute-participation-la-coupe-du-monde-et-exhorte-le-qatar-respecter/2022-11-14/article/503582>.

134. Capelo, M-E. (20 juin 2020). Armando Bó, directeur de "El presidente": "Es la historia de una gran mafia delirante latinoamericana ». *Infobae*. Consulté le 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.infobae.com/teleshows/infoshows/2020/06/20/armando-bo-director-de-el-presidente-es-la-historia-de-una-gran-mafia-delirante-latinoamericana/>.

135. Andres, P. [@lepabloandres]. (s. d.). *Photos et vidéos* [Profil Instagram]. Instagram. Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.instagram.com/lepabloandres/?hl=fr>.

Deux autres catégories de sources apparaissent respectivement dans sept et huit articles différents. La première de ces catégories, l'OIT, a été rencontrée dans chaque partie du corpus et son opinion probable a déjà été définie. La seconde catégorie, celle des hommes et femmes occidentaux dans le milieu politique, a été observée pour la première fois dans cette troisième partie du corpus et rassemble quinze intervenants. Cinq de ces quinze sources sont des présidents de partis francophones belges. Parmi ces cinq partis, quatre avaient déjà montré une opinion très critique envers le Qatar. Il s'agit d'Écolo¹³⁶, du PS¹³⁷, du PTB¹³⁸, et des Engagés¹³⁹. Seul le MR avait affiché un positionnement plus nuancé en rejetant une partie de la culpabilité de la situation au Qatar sur les sous-traitants (non qataris), et en rappelant l'importance du Qatar au niveau de l'approvisionnement énergétique européen¹⁴⁰. Trois autres de ces quatorze sources appartenant au monde politique sont belges. Il s'agit d'Hadja Lahbib, d'un diplomate belge au Qatar, et du cabinet du ministre de l'Économie. L'opinion probable des deux premiers est certainement nuancée. Cette théorie est appuyée par le fait que la première est membre du MR et le second vit au Qatar et n'est donc probablement pas totalement opposé à l'émirat. Le troisième intervenant, le cabinet du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne, est lui probablement contre car le ministre est membre du PS. Le monde politique français est également représenté puisqu' Emmanuel Macron et sa première ministre Elizabeth Borne interviennent dans ce corpus. L'opinion probable de ces deux intervenants est certainement nuancée puisque le gouvernement Macron s'était déjà prononcé contre l'idée du boycott, remettant la responsabilité de ce dernier sur le gouvernement Sarkozy¹⁴¹. Des politiques

136. Coupe du monde au Qatar : Après les Diables, Ecolo-Groen veut agir pour les droits humains sur et en-dehors du terrain. (9 avril 2021). *Ecolo*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://ecolo.be/actualites/coupe-du-monde-au-qatar-apres-les-diables-ecolo-groen-veut-agir-pour-les-droits-humains-sur-et-en-dehors-du-terrain/>.

137. Exigeons le respect des droits humains et du travail dans l'organisation des grands événements !. (24 août 2022). *Parti Socialiste*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.ps.be/respect-droits-humains-travail-grands-evenements>.

138. Mondial au Qatar : S'en prendre aux vrais responsables. (7 novembre 2022). *PTB*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse https://www.ptb.be/mondial_au_qatar_s_en_prendre_aux_vrais_responsables;

139. Dos Santos, G. (16 septembre 2022). Mondial 2022 : Le boycott diplomatique du Qatar a la cote parmi les partis politiques belges. *La DH/Les Sports+*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.dhnet.be/actu/belgique/2022/09/16/mondial-2022-le-boycott-diplomatique-du-qatar-a-la-cote-parmi-les-partis-politiques-belges-PGCMGMPZU5ESBBJOHPGFMYWS7U/>.

140. Georges-Louis Bouchez opposé à un boycott du Mondial. (s. d.). *MR*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.mr.be/georges-louis-bouchez-oppose-a-un-boycott-du-mondial-le-qatar-nest-pas-un-pays-ennemi/>.

141. Pouzadoux, M. (23 septembre 2022). Mondial 2022 au Qatar : Entre indignation et refus du boycott, les partis politiques français divisés. *Le Monde*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/09/23/mondial-2022-au-qatar-entre-indignation-et-refus-du-boycott-les-partis-politiques-francais-divises_6142939_823448.html.

allemands, la ministre de l'intérieur Nancy Faeser et le chancelier Olaf Scholz, apparaissent également. Le chancelier s'était déjà exprimé sur la situation au Qatar avant la publication de l'article dans lequel il apparaît. En effet, lors d'une visite au Qatar, Olaf Scholz avait salué les progrès fait par l'émirat en matière de droits des travailleurs même s'il admettait qu'il y'avait encore des progrès à faire¹⁴². Contrairement à l'opinion nuancée du chancelier, Nancy Faeser s'est montrée très critique envers l'émirat en déclarant notamment qu'il n'aurait jamais dû accueillir le Mondial¹⁴³. La première des trois intervenants restants dans cette catégorie des politiques occidentaux est Maria Arena, eurodéputée du groupe du Parlement européen S&D. L'opinion probable de l'eurodéputée s'aligne très certainement sur celle de son groupe qui est très critique envers l'émirat. Déjà en 2015, S&D demandait au Bayern de Munich de ne pas organiser son camp d'entraînement au Qatar en y dénonçant une « longue liste de violations des droits de l'homme commises par le Qatar¹⁴⁴ ». L'avant-dernière source de cette catégorie est l'ancien président américain, Barack Obama. L'opinion d'Obama sur le Qatar et son Mondial est connue puisqu'en 2010, Après l'élection de l'émirat, le président avait désigné le choix du Qatar comme une erreur faite par la FIFA¹⁴⁵. L'intervenant restant est Rishi Sunak, Premier ministre britannique. L'opinion probable du Premier ministre est, de son côté, certainement nuancée. Il est clair que ce dernier ne peut pas nier les problèmes humains existant au Qatar. Cependant, en 2021, 39 pourcents du GNL importé au Royaume-Uni venaient du Qatar¹⁴⁶. Pour cette raison, il serait étonnant que Rishi Sunak s'affiche comme complètement contre le Qatar et son Mondial.

142. AFP. (25 septembre 2022). Coupe du monde 2022. Olaf Scholz note « des progrès » sur la question des droits humains au Qatar. *Ouest-France*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/sport/coupe-du-monde/coupe-du-monde-2022-olaf-scholz-note-des-progres-sur-la-question-des-droits-humains-au-qatar-40706a96-3cf5-11ed-abc8-4779451cdf06>.

143. "Les tournois ne devraient pas être attribués à de tels États" : La colère du Qatar face aux propos d'une ministre allemande. (28 octobre 2022). *7sur7.be*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.7sur7.be/hors-jeu/les-tournois-ne-devraient-pas-etre-attribues-a-de-tels-etats-la-colere-du-qatar-face-aux-propos-d-une-ministre-allemande~a62b8248/>.

144. Les S&D exhortent le Bayern Munich à remettre en question le choix du Qatar en raison de graves violations des droits de l'homme. (11 décembre 2015). *Socialists & Democrats*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.socialistsanddemocrats.eu/fr/content/les-sd-exhortent-le-bayern-munich-remettre-en-question-le-choix-du-qatar-en-raison-de>.

145. World Cup 2022 : Qatar was the wrong decision, says President Obama. (2 décembre 2010). *The Guardian*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.theguardian.com/football/2010/dec/02/world-cup-2022-barack-obama-us-bid>.

146. Digest of UK Energy Statistics (DUKES) : Natural gas. (28 juillet 2022). *GOV.UK*. Consulté le 19 avril, à l'adresse <https://www.gov.uk/government/statistics/natural-gas-chapter-4-digest-of-united-kingdom-energy-statistics-dukes>.

Ensuite, la catégorie des professionnels du monde du sport a déjà été rencontrée. Cette catégorie se compose de dix intervenants. Parmi ces dix intervenants, trois ne sont pas nouveaux et ont donc une opinion probable ayant déjà été définie. Roberto Martinez, l'URBSFA et la FIFA interviennent tous dans cette partie du corpus. Quatre des dix intervenants restant peuvent être considérés comme ayant une opinion probable positive du Qatar. Trois de ces intervenants sont des professionnels du sport exerçant leur fonction dans le pays et il est donc très peu probable qu'ils émettent la moindre critique sur l'émirat. La dernière source ayant été considérée comme certainement favorable à l'émirat est Michel Platini, ancien patron de l'Union des associations européennes de football (UEFA). Platini peut être considéré comme un supporter du Qatar en raison de son vote en faveur de l'émirat durant les élections du pays organisateur du Mondial¹⁴⁷ mais aussi en raison des relations entre sa famille et l'émirat. En effet, Laurent Platini, le fils de l'ancien patron de l'UEFA, a exercé la fonction de directeur général chez Burrda Sport (société qatarie), et ce pendant cinq ans¹⁴⁸. Les trois intervenants restants ont tous été considérés comme critiques envers l'émirat. Le premier est le sélectionneur danois, qui se doit d'être le porteur de l'opinion de sa fédération de football qui a été l'une des plus critiques envers le Mondial, remettant en cause les progrès dont le Qatar se vantait en matière de respect des droits humains¹⁴⁹. Le deuxième intervenant probablement contre l'émirat est le président de la Fédération allemande de football. Ce dernier a été considéré comme tel car la sélection allemande (et sa fédération) a aussi été l'une des plus critiques envers le Qatar avant le Mondial, et ce, en protestant publiquement contre le non-respect des droits humains au Qatar¹⁵⁰. Le dernier intervenant de cette catégorie des professionnels dans le monde du sport qui a également été considéré comme étant probablement négatif envers le Qatar est Sepp Blatter, ancien patron de la FIFA. En 2014, alors qu'il était toujours président de la FIFA, Sepp Blatter a reconnu que la décision d'attribuer l'organisation du Mondial au Qatar était une erreur

147. Ksis-Martov, N. (2022). *Qatar, le Mondial de la honte*. Libertalia.

148. Laurent Platini rejoint Lagardère Sports. (3 novembre 2016). *Le Parisien*. Consulté le 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.leparisien.fr/sports/football/psg/laurent-platini-rejoint-lagardere-sports-03-11-2016-6285024.php>.

149. Qatar : La Fédération danoise de football demande à la FIFA une enquête indépendante sur les travailleurs migrants. (29 avril 2021). *Business & Human Rights Resource Centre*. Consulté le 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/qatar-la-f%C3%A9d%C3%A9ration-danoise-de-football-demande-%C3%A0-la-fifa-une-enqu%C3%AAtedependante-sur-les-travailleurs-migrants/>.

150. Mondial 2022. Le message fort des joueurs allemands sur les droits de l'Homme. (26 mars 2021). *Ouest-France*. Consulté le 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/sport/coupe-du-monde/mondial-2022-le-message-fort-des-joueurs-allemands-sur-les-droits-de-l-homme-2cec0592-8db1-11eb-b4f4-a825bc036020>.

autant sur le plan écologique que sur le plan humain¹⁵¹. Blatter en a profité pour au passage remettre l'entière responsabilité de la situation des travailleurs dans le pays sur le Qatar et ses entreprises¹⁵².

Les deux catégories suivantes apparaissent respectivement dans huit et neuf articles. Le type de sources qui apparaît dans huit articles est celui des travailleurs migrants. Même si la possibilité que l'opinion des travailleurs migrants sur le Qatar ne soit pas négative existe, leur opinion a été considérée comme étant probablement critique envers l'émirat. En effet, les conditions de vie et de travail des travailleurs migrants étant un point régulièrement critiqué par les ONG, la grande majorité de ceux-ci sont probablement très critiques envers l'émirat. Il est également probable que l'intention du journaliste en interrogeant des travailleurs ou en les mentionnant comme sources soit de mettre en avant les problèmes mentionnés par les ONG. Il sera cependant intéressant, lors de l'analyse du texte des articles, de voir la façon dont le journaliste utilise ces sources et si ces travailleurs sont effectivement majoritairement critiques envers l'émirat ou non. Vient ensuite la catégorie des spécialistes en relations internationales ou du Moyen-Orient, qui a déjà été rencontrée dans ce corpus. Cette catégorie se compose de trois intervenants : Jonathan Piron, spécialiste du Moyen-Orient ; David Rigoulet-Roze, spécialiste de la péninsule arabique ; et Lukas Aubin, spécialiste en relations internationales. Comme cela a été le cas pour tous les spécialistes, ces trois intervenants ont été considérés comme exprimant une opinion probablement neutre et qui se base sur une démarche scientifique, et ce, sans laisser paraître leur opinion personnelle.

Les trois catégories restantes ont également toutes déjà été rencontrées dans au moins une partie du corpus. La première est la catégorie des hommes forts du Qatar. Cette catégorie se compose uniquement d'hommes ayant du pouvoir dans l'émirat et qui sont donc très peu susceptibles de critiquer celui-ci de quelque manière que ce soit. Arrive ensuite la catégorie des ONG. Cette catégorie rassemble huit intervenants. Parmi ces sources, deux ont déjà été rencontrées dans ce corpus : les ONG Amnesty International et Human Rights Watch, qui avaient été classées comme probablement négatives envers le Qatar. Le journal cite également « des ONG de défense des droits humains » comme sources à deux reprises. Il

151 Pour Blatter, le Mondial au Qatar est une « erreur ». (16 mai 2014). *Le Monde*. Consulté le 20 avril 2023, à l'adresse https://www.lemonde.fr/sport/article/2014/05/16/mondial-2022-au-qatar-une-erreur-pour-blatter_4419740_3242.html.

152. *Ibid.*

est fortement probable que ce terme générique fasse référence à Amnesty et HRW, qui sont les deux ONG les plus citées tout au long de ce corpus. Sur les six intervenants restants, cinq peuvent être considérés comme ayant probablement une opinion négative du Qatar. La première de ces cinq ONG est Carbon Market Watch. L'organisation environnementale a, à plusieurs reprises, qualifié de « farfelue et illusoire¹⁵³ » (notre traduction) la déclaration selon laquelle la Coupe du monde au Qatar serait neutre en carbone. La deuxième ONG probablement négative est Reporters sans frontières (RSF). Cet intervenant peut être considéré comme exprimant une opinion probablement négative car, en plus d'avoir dénoncé à plusieurs reprises l'oppression de la presse dans l'émirat¹⁵⁴, il a classé le Qatar à la 119^{ème} place (sur 180) dans son classement de la liberté de la presse¹⁵⁵. Le score de l'émirat étant de 49,03 (sur 100), la situation y a été jugée « difficile »¹⁵⁶. La troisième de ces ONG est FairSquare. L'ONG s'est montrée critique envers le pays du Golfe à plusieurs reprises, en se basant notamment sur des rapports réalisés par Amnesty et HRW¹⁵⁷. La quatrième ONG probablement critique envers l'émirat est le Centre du Golfe pour les droits humains. Cet intervenant peut être considéré comme probablement critique car il dénonce sur son site le fait que « l'espace pour les défenseurs des droits humains est très restreint et [que] les autorités emprisonnent et persécutent les défenseurs des droits humains et les journalistes.¹⁵⁸ » (Notre traduction.) Le cinquième de ces intervenants est le mouvement Extinction Rebellion. Cet intervenant a été considéré comme critique envers le Qatar car il est partenaire du groupe Carton rouge pour le Qatar, qui appelle au boycott de la compétition¹⁵⁹. Le dernier intervenant de la catégorie des ONG est l'Arab Youth Climate Movement Qatar. Ce mouvement se dit être depuis 2019 « la première association locale, indépendante, à but non lucratif, et dirigée par des jeunes enregistrée au Qatar¹⁶⁰. » (Notre

153. FIFA 2022 World Cup's "carbon neutral" claim is far-fetched and spurious. (7 juin 2022). *Carbon Market Watch*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://carbonmarketwatch.org/2022/06/07/fifa-2022-world-cups-carbon-neutral-claim-is-far-fetched-and-spurious/>.

154. Mondial de football au Qatar : La FIFA ne doit pas accepter que la liberté de la presse soit hors jeu. (20 novembre 2022). *RSF*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://rsf.org/fr/mondial-de-football-au-qatar-la-fifa-ne-doit-pas-accepter-que-la-libert%C3%A9-de-la-presse-soit-hors-jeu>.

155. Classement. (s. d.). *RSF*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://rsf.org/fr/classement>.

156. *Ibid.*

157. Qatar and FIFA should respond to boycott calls with action. (10 mars 2021). *FairSquare*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://fairsq.org/2021/03/10/qatar-and-fifa-should-respond-to-boycott-calls-with-action/#more-644>.

158. News from Qatar. (s. d.). *GCRH*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.gc4hr.org/country/index/country/4>.

159. Carton rouge pour le Qatar. (s. d.). Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://carton-rouge-qatar-2022.org/>.

160. About Us. (s. d.). *Arab Youth Climate Movement Qatar*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.aycmqatar.org/about-aycm-qatar.html>.

traduction.) Malgré cette indépendance revendiquée par le mouvement, il est possible d'observer sur leur site qu'un de leurs directeurs, Abdulrahman Almuftah, travaille aussi pour le Comité Suprême pour la Livraison et l'Héritage, l'instance en charge de l'organisation du Mondial¹⁶¹. En connaissance de cause, il serait très étonnant qu'une « ONG » dont un membre fait partie du Comité Suprême critique le système en place au Qatar ou l'organisation de la Coupe du Monde dans l'émirat. Pour cette raison, l'intervenant peut être considéré comme ayant probablement une opinion positive envers le Qatar. Malgré l'existence de cette ONG, la représentation importante des intervenants de cette catégorie laisse entendre que le journal désire de nouveau faire intervenir des sources extérieures, afin d'appuyer le fait que certains droits fondamentaux ne sont pas respectés dans l'émirat.

La dernière catégorie d'intervenants de ce corpus est celle des médias. Cette catégorie de sources rassemble des médias ou journalistes de cinq pays différents. Ensemble, ces intervenants réalisent vingt-et-une interventions. Parmi ces interventions, neuf sont réalisées par des médias britanniques, lesquels avaient déjà été classés dans la catégorie des sources probablement critiques envers le Qatar. Six interventions sont réalisées par des médias ou des journalistes français, deux par des médias suisses, une par un média belge et une par un média néerlandais. Tous ces médias occidentaux ont été classés comme étant probablement critiques envers le Qatar puisque, comme avancé par Brannagan et Reiche, la critique de l'émirat leur permettrait de se positionner comme des acteurs éthiques tout en suscitant l'attention du public¹⁶². Les deux derniers intervenants de cette catégorie sont des médias qataris. Le premier est un journaliste de la chaîne Al Jazeera qui intervient sous couvert de l'anonymat. Le fait que ce dernier choisisse de témoigner anonymement est une indication de sa probable opinion critique envers l'émirat. Enfin, le dernier intervenant est la chaîne qatarie beIn Sports (ou plus précisément un de ses dirigeants). Il serait étonnant que cette chaîne (ou un de ses dirigeants) fasse une déclaration négative sur l'émirat ou son Mondial puisque le président du groupe n'est autre que Nasser Al-Khelaïfi.

161. Abdulrahman Almuftah. (s. d.). *Arab Youth Climate Movement Qatar*. Consulté le 28 avril 2023, à l'adresse <https://www.aycmqatar.org/our-people/abduhrahman-almuftah.html>.

162. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

Interprétation des résultats obtenus lors de l'analyse des intervenants

Première partie du corpus

La première donnée intéressante qu'il est possible de retirer de l'analyse des sources et des intervenants de cette partie du corpus est que le journal ne tente pas d'éviter le sujet du Qatar au sens large. Sur les dix-huit articles, quatorze contiennent au moins un intervenant ou une source venant apporter une précision sur le sujet. Ces quatorze articles constituent 77,8 pourcents de la première partie de ce corpus, ce qui prouve la volonté du journal d'obtenir des réactions sur le thème du Qatar. La deuxième donnée intéressante est la différence de proportion des différentes opinions probables des intervenants. La première catégorie est celle des intervenants étant probablement complètement contre, et qui réalisent 40,6 pourcents des interventions. La deuxième catégorie, celle des intervenants nuancés, se compose de huit occurrences, ce qui correspond à un taux de 25 pourcents du total. La troisième catégorie, celle des intervenants probablement neutres, regroupe des intervenants réalisant 18,8 pourcents des occurrences de cette partie du corpus. La dernière catégorie, celle des intervenants probablement complètement pour, regroupe deux types d'intervenants qui constituent ensemble un taux de 15,6 pourcents du total des interventions. Ce deuxième ensemble de données démontre que la majorité des sources utilisées et des intervenants interrogés par le journal ont probablement une opinion qui peut être considérée comme très critique envers l'émirat. Cela pourrait résulter d'une volonté du journal *Le Soir* de dénoncer les abus existant au Qatar et d'ainsi présenter l'émirat sous un jour négatif. Cette interprétation est soutenue par le taux d'apparition élevé d'intervenants de la catégorie des ONG, mais également par le fait que les intervenants et sources les moins présents dans cette première partie de corpus sont ceux dont l'opinion probable est « pro-Qatar », et donc contre ce que le journal voudrait montrer. La dernière donnée intéressante est le faible taux d'apparition d'intervenants liés au secteur de l'énergie. Alors que le Qatar est un allié énergétique important de l'Europe, et que ce thème de l'énergie est important dans la première partie du corpus, il est étonnant qu'il y ait si peu d'intervenants liés à ce secteur qui mentionnent ou abordent un thème lié à l'émirat. Comme mentionné plus haut, il est probable que cette faible représentation trahisse une volonté du journal de ne pas s'attarder sur la relation énergétique entre l'Europe et le Qatar qui enchaîne les polémiques. Il est également possible que l'objectif soit de ne pas trop exposer les relations européennes avec un pays que *Le Soir* lui-même est susceptible de critiquer, comme le montre la proportion importante de sources probablement négatives envers l'émirat.

Deuxième partie du corpus

Dans cette deuxième partie du corpus, il est de nouveau possible d'observer que le journal ne tente pas d'éviter le sujet du Qatar au sens large. Même si un intervenant réagit sur le sujet dans plus de la moitié des articles, il est cependant possible de remarquer une diminution de la proportion d'articles dans lesquels le phénomène est observable. Alors que cela était le cas dans 77,8 pourcents des articles de la première partie du corpus, les intervenants ne s'expriment ici sur l'émirat ou sur un thème directement lié à ce dernier que dans 65 pourcents des cas. La donnée la plus intéressante révélée par l'analyse de cette deuxième partie du corpus est, de nouveau, la proportion des différents types d'opinions probables des intervenants. La catégorie d'opinion probable la moins représentée est toujours celle des intervenants potentiellement pour le Qatar. Cette catégorie correspond ici à 19 pourcents des interventions. Ces 19 pourcents représentent donc une légère augmentation par rapport à la première partie du corpus. Le second type d'opinion le moins représenté est celui des intervenants clairement contre le Qatar. Ce type d'opinion probable rassemblent ici 23,8 pourcents des interventions totales. Cela constitue une baisse de plus de 15 pourcents par rapport à la première partie du corpus. Cette diminution est notamment due à la chute du nombre d'intervenants appartenant à la catégorie des ONG. Le seul intervenant de cette catégorie ne représente qu'une intervention dans cette partie du corpus, contre six dans la première partie de ce dernier. La catégorie des intervenants dont l'opinion probable est neutre et celle dont l'opinion des sources est probablement nuancée sont donc celles qui sont les plus représentées. Ces deux catégories d'opinion représentent chacune 28,6 pourcents du total des interventions. Les résultats obtenus montrent donc que, contrairement à la première partie du corpus, le journal n'a pas ici la volonté de représenter davantage des intervenants probablement contre le Qatar, notamment par rapport à ceux qui sont certainement pour. Alors que la différence de proportion entre ces deux catégories était de 25 pourcents dans la première partie du corpus, elle n'est plus dans cette deuxième partie que de 4,8 pourcents. Un autre écart de proportion qu'il est intéressant de mentionner est celui entre l'opinion probable la plus représentée et la moins représentée. Cette différence qui était de 25 pourcents dans la première partie du corpus, n'est plus que de 9,6 pourcents dans cette partie, soit moins de la moitié. Une autre donnée importante est la diminution drastique du nombre d'intervenants appartenant à la catégorie des ONG. Ce type d'intervenant très négatif envers le Qatar, qui comptait six occurrences dans la partie du corpus précédente, n'en compte ici plus qu'une.

Toutes ces données démontrent que, dans cette partie du corpus, aucune opinion dominante ne peut être établie du fait du choix des intervenants. Ceci montre que l'objectif probable du journal n'est plus de présenter l'émirat sous un jour négatif, mais bien d'être moins critique envers un allié énergétique ayant pris de l'importance. Cependant, malgré l'importance grandissante du Qatar au niveau de l'approvisionnement énergétique, les sources liées au secteur de l'énergie mentionnant l'État sont toujours rares. Il est possible que cela traduise une volonté du journal de ne pas trop s'attarder sur les relations de l'Europe avec un État qui, même si le journal semble moins vouloir le critiquer, reste malgré tout polémique.

Troisième partie du corpus

Comme cela avait été le cas pour les deux premières parties du corpus, il est de nouveau possible de noter que le journal n'essaye pas d'éviter le sujet du Qatar, puisqu'au moins un intervenant ou une source réagit sur le sujet dans 93,4 pourcents des articles de cette troisième partie du corpus. Encore un fois, les proportions des différents types d'opinions probables exprimées se révèlent être des données intéressantes. L'opinion la moins représentée est celle des intervenants probablement nuancés, qui constituent 13,4 pourcents des interventions. Arrivent ensuite les intervenants probablement neutres, qui représentent 15,6 pourcents des occurrences. Les intervenants ayant une opinion probablement positive du Qatar constituent, quant à eux, 25,7 pourcents des interventions. Enfin, l'opinion la plus représentée est celle des intervenants étant probablement très critiques envers le Qatar. Les intervenants pouvant être classés dans cette catégorie d'opinion probable constituent 45,2 pourcents des interventions. Contrairement à la partie du corpus précédente, les intervenants probablement neutres ou nuancés sont ici les moins présents. En effet, ces deux types d'intervenants connaissent chacun une diminution de plus de 10 pourcents. La proportion d'intervenants probablement positifs envers l'émirat connaît de nouveau une légère augmentation, en passant de 19 à 25,7 pourcents. La catégorie des intervenants probablement négatifs envers l'émirat est celle qui a connu la plus forte augmentation, en passant de 23,8 à 45,2 pourcents du total des interventions. Cette évolution des proportions des différents types d'opinions montre que le but probable du journal n'est plus d'être moins critique envers le Qatar ou d'exposer un point de vue plus nuancé. Cette hypothèse est soutenue par le fait que les deux types d'opinions probables les plus représentés sont ceux des intervenants qui sont très positifs ou très négatifs envers le Qatar. En plus de ne plus vouloir être moins critique ou nuancé, il est fortement plausible que l'intention du

journal soit de montrer un point de vue critique envers le Qatar. Alors que la proportion d'intervenants probablement en faveur de l'émirat augmente juste légèrement, celle des intervenants étant probablement très critiques envers celui-ci fait un bon de plus de 20 pourcents, notamment grâce à une forte présence d'intervenants de la catégorie des ONG et de celle des médias. Cette forte augmentation a pour résultat le fait que presque la moitié des intervenants de cette troisième partie du corpus sont probablement critiques envers le Qatar. Cela montre qu'il existe probablement une volonté du journal, à l'approche du Mondial, de montrer le « côté sombre » de l'émirat et de se montrer de nouveau critique envers ce dernier. Il est également intéressant de remarquer que cette partie, qui contient le plus d'intervenants négatifs de toutes les parties du corpus, contient également le moins de sources liées au secteur de l'énergie. Cela montre que, dans la partie où le plus d'intervenants probablement négatifs envers le Qatar apparaissent, le journal a probablement pour intention de ne pas s'étendre sur les relations qui existent entre l'Europe et le Qatar sur le plan énergétique.

Considération du corpus dans son ensemble

Sur l'ensemble de ce corpus, il est possible d'affirmer, comme pour chacune des parties, que le journal *Le Soir* ne tente pas d'éviter le sujet du Qatar au sens large. Un intervenant ou une source apporte une précision sur le sujet au sens large dans soixante-six des quatre-vingt-trois articles qui composent le corpus. Ces soixante-six articles représentent une proportion de 79,5 pourcents du total du corpus. Parmi ces soixante-six articles, l'opinion probable la moins représentée est l'opinion nuancée, avec un taux de seulement 16,4 pourcents du total des deux cent trente-deux interventions. Viennent ensuite les intervenants probablement neutres, qui représentent 17,2 pourcents du total des interventions. La seconde catégorie d'opinion probable la plus représentée est celle des intervenants probablement favorables envers l'émirat, avec un taux de 23,7 pourcents du total des occurrences. Enfin, l'opinion probable la plus représentée dans ce corpus est celle des intervenants probablement très critiques envers le Qatar. Cette catégorie de sources constitue 42,7 pourcents des interventions de ce corpus. Ces données montrent que, sur l'ensemble du corpus, les intervenants et les sources mentionnés par *Le Soir* ont probablement une opinion négative du Qatar, ce qui démontrerait l'intention du journal de se montrer critique envers ce dernier. Cependant, bien qu'elle s'applique sur le corpus dans son entièreté, cette majorité d'intervenants probablement critiques envers l'émirat ne se répète pas dans chaque partie du corpus. En effet, alors que ce type d'opinion probable est

le plus représenté dans la première et la troisième partie du corpus, il est le deuxième moins représenté dans la seconde partie de celui-ci. Cette fluctuation au niveau des résultats fait écho à ce qu'il a été possible d'observer durant l'analyse des titres des articles. Le lecteur peut d'abord observer une proportion importante d'intervenants probablement très critiques envers le Qatar, avant que la proportion de ce type d'intervenants ne chute dans la deuxième partie du corpus, laissant la place à une majorité d'intervenants plus nuancés ou même neutres. Ensuite, la dernière partie du corpus connaît une forte augmentation du nombre d'intervenants probablement critiques. Ce dernier atteint son taux le plus haut des trois parties du corpus.

Cette évolution au niveau des intervenants et des sources des articles vient renforcer encore plus la théorie émise lors de l'analyse des titres. En effet, ces résultats appuient l'interprétation selon laquelle le journal *Le Soir*, qui était de base plutôt critique envers le Qatar, aurait calmé le jeu après la fermeture de Nord Stream 1, afin de ne pas être trop critique envers un allié économique devenu encore plus important. Le ton serait ensuite redevenu bien plus critique à un mois du lancement du Mondial, une fois que les regards du monde entier se sont de nouveau tournés vers l'émirat. Une autre théorie qu'il est possible d'émettre grâce à l'analyse des intervenants est la théorie selon laquelle, lorsque le journal traite de la question de l'énergie en Europe, ce dernier tente probablement de ne pas s'attarder sur le fait que le Qatar est un allié important de l'Europe au niveau de l'approvisionnement énergétique. Cette théorie est supportée par la faible présence d'intervenants liés au secteur de l'énergie s'exprimant sur le Qatar, alors que le thème était l'un des plus représentés dans les titres des articles.

Analyse des textes des articles

La dernière composante des articles du corpus sujette à l'analyse est le texte de ces derniers. La première étape de l'analyse a été de classer les textes de ces articles suivant la façon dont ils présentaient le Qatar, son Mondial ou ses hommes forts. Comme pour l'analyse des intervenants et des sources, ces catégories sont au nombre de quatre : positif ; négatif ; neutre ; et nuancé. Afin de faciliter la répartition des articles dans les différentes catégories, les arguments renvoyant une image positive du Qatar et ceux renvoyant une image négative ont été respectivement surlignés en vert et en rouge dans le texte des articles (voir corpus en annexe). Les articles comprenant une proportion nettement supérieure de vert ont été considérés comme positifs, tandis que ceux contenant plus de rouge ont été classés comme

négatifs. Les articles dont les proportions des différentes couleurs sont plus ou moins semblables ont été classés comme nuancés. Enfin, les articles ne contenant aucune couleur ont été classés comme neutres, car ils ne contiennent pas d'argument influençant la perception de l'image du Qatar. Une fois ces textes classés dans une catégorie, les multiples arguments positifs et négatifs qu'ils contiennent ont été analysés afin de définir quels étaient les principaux arguments relatifs à chacune des deux opinions. Enfin, tous les autres éléments éventuels des textes sujets à l'analyse ont été relevés afin d'être également discutés.

Première partie du corpus

Parmi les dix-huit articles de cette première partie du corpus, la majorité des textes contiennent une proportion nettement supérieure d'arguments négatifs sur le Qatar que d'arguments positifs. En effet, onze textes, soit 61,1 pourcents de l'échantillon, contiennent clairement plus d'arguments contre le Qatar qu'en sa faveur. Ensuite, quatre textes, ce qui correspond à 22,2 pourcents du total, sont nuancés. Ces quatre textes présentent des proportions quasi égales d'arguments positifs et négatifs. Enfin, les trois derniers textes sont, quant à eux, neutres, et ne présentent pas d'arguments influençant l'image du Qatar. Ces trois textes constituent un taux de 16,7 pourcents du total. Il est donc intéressant de noter que, dans cette partie du corpus, aucun texte ne présente une proportion clairement supérieure d'arguments « pro-Qatar ».

Même si aucun texte n'est clairement positif envers le Qatar, cinq d'entre eux contiennent des arguments positifs envers l'émirat. Ces cinq articles représentent une proportion de 27,8 pourcents du total de cette partie du corpus. À travers ces articles, il a été possible de différencier cinq types d'arguments renvoyant une image considérée comme plus positive de l'émirat gazier.

L'argument qui apparaît le moins est celui de la remise en question du nombre de décès au Qatar qui avait été avancé par *The Guardian*. Cet argument pouvant redorer l'image de l'émirat n'apparaît que dans un des cinq articles contenant un argument positif. L'utilisation de cet argument par l'émirat pour se défendre n'est pas étonnant. Certains chiffres concernant le Mondial avancés par des médias (en général britanniques ou américains), notamment ceux du nombre de décès sur les chantiers, ont été démontrés comme étant

erronés¹⁶³. Cette tendance qu'ont certains médias à amplifier la réalité est, selon Brannagan, le résultat de leur amertume envers le Qatar pour avoir obtenu l'organisation de la compétition à leurs dépens¹⁶⁴. Étant donné les précédents qui existent, il n'est donc pas étonnant que les défenseurs de l'émirat remettent en question la bonne foi de ses détracteurs. Deux autres arguments favorables à l'émirat apparaissent quant à eux dans deux articles sur les cinq. Le premier de ces arguments est la présentation du Qatar comme un pays ayant une des législations les plus avancées du pays. Même si cet argument est ensuite nuancé, il ne présente pas moins le Qatar comme une référence dans la région, ce qui a pour effet de montrer l'émirat sous un jour positif. Le second argument est la réfutation de l'idée d'un boycott. Selon cet argument, il ne faudrait pas boycotter le Mondial au Qatar car cela ne serait pas utile et ne changerait rien à la situation dans le pays. Cet argument renvoie à l'un des deux arguments favorables à l'émirat restant. Cet argument, qui apparaît dans trois articles, est la considération de la tenue de la Coupe du monde au Qatar comme une bonne chose. Selon cette opinion, l'organisation du Mondial dans l'émirat serait un vecteur de changement (et le boycott ne serait donc pas nécessaire). Le dernier argument en faveur de l'émirat de cette partie du corpus apparaît lui aussi dans trois articles. Cet argument est l'affirmation selon laquelle la situation au Qatar, principalement au niveau des droits des travailleurs, s'est améliorée. Même s'il arrive que cette amélioration soit nuancée, elle renvoie tout de même une image plus positive du Qatar car ce dernier est présenté comme voulant aller dans la bonne direction, en réformant le droit du travail sur son territoire. Cependant, même si le Qatar a instauré plusieurs lois censées réformer le système de la kafala, il a été démontré dans la partie introductive de ce mémoire que de nombreux abus existaient toujours, et que parler de l'émirat comme faisant preuve de bonne foi serait une hyperbole.

Étant donné la proportion plus élevée de textes jugés clairement négatifs, il n'est pas étonnant de remarquer que le nombre d'articles contenant des arguments influençant négativement l'image du Qatar est également plus élevé. En effet, quatorze articles sur les dix-huit contiennent au moins un élément qui se veut critique envers l'émirat. Ces quatorze articles représentent 77,8 pourcents du total de l'échantillon analysé. Dans ces articles, il a

163. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

164. *Ibid.*

été possible d'identifier dix types d'arguments différents renvoyant une image négative de l'émirat.

Quatre de ces dix types d'arguments n'apparaissent que dans un seul article. Le premier argument est la présentation (implicite) du Qatar comme un pays qui n'est ni démocratique, ni pacifiste. Dans le chapeau de l'article numéro un, le journaliste décrit une partie des pays exportateurs de pétroles comme n'étant pas démocratiques et pacifistes. Bien que le Qatar ne soit pas explicitement mentionné, il est évident que l'appartenance de ce dernier au groupe des pays non démocratiques est sous-entendue, ce qui influence donc négativement son image. L'article numéro un contient également un autre argument qui n'apparaît que dans ce dernier. Dans cet article, l'émirat est mentionné afin d'évoquer les accusations de financement de groupes classés terroristes par l'Union européenne existant à son égard. Le troisième argument négatif envers le Qatar est la mention, dans l'article quatre, du nombre de morts dans l'émirat avancé par le journal *The Guardian*. Même si ce chiffre est plus loin remis en question, le seul fait de mentionner celui-ci renvoie une image négative du pays. Le dernier argument en défaveur de l'émirat qui n'apparaît que dans un article est la mention de la résistance émise par le Qatar face aux changements demandés par l'OIT au niveau du droit du travail.

Deux autres arguments apparaissent, quant à eux, dans deux articles différents. Le premier de ces arguments ne traite pas directement du Qatar mais d'un de ces hommes forts. Les deux articles dans lesquels apparaissent cet argument traitent du scandale financier ayant impliqué Charles III. Dans ces articles, il est mentionné que Charles III, qui était alors toujours le duc de Cornouailles, aurait reçu un don d'un membre « controversé » de la famille régente du Qatar. C'est le terme « controversé » qui a ici été considéré comme renvoyant une image négative d'un homme fort du Qatar, et par extension de l'émirat. En effet, en qualifiant un de ces membres de controversé, le journal critique aussi indirectement la famille Al-Thani en la liant à un scandale mondial. Le second argument venant entacher l'image du Qatar et pouvant être observé dans deux articles est la mention des problèmes écologiques liés au tournoi. Au-delà des problèmes au niveau des droits humains régulièrement liés avec la compétition, cette dernière a également subi des critiques sur sa soi-disant neutralité écologique. Greenpeace est même allé jusqu'à parler

de « greenwashing »¹⁶⁵ . Cela montre bien à quel point l'aspect écologique de la compétition a influencé négativement la perception de l'image du Qatar.

Ensuite, trois arguments renvoyant une image négative du Qatar se retrouvent chacun dans trois articles. Le premier de ces arguments est la mention de la possibilité d'un boycott. Dans cette première partie du corpus, le journal *Le Soir* évoque à trois reprises le boycott en présentant ce dernier comme une option possible. En montrant le boycott comme une réelle possibilité, *Le Soir* crédibilise donc ce dernier et tous les problèmes présents au Qatar auxquels il est lié. De plus, il est probable que cet argument percole particulièrement chez les lecteurs du *Soir*, puisque la considération d'un boycott comme légitime est particulièrement présente en Occident¹⁶⁶. Le deuxième argument qui apparaît dans trois articles est la désignation du Mondial au Qatar comme un tournoi « polémique ». L'utilisation du terme « polémique » a évidemment pour but de critiquer l'émirat gazier, puisqu'il évoque tous les scandales liés au tournoi. En effet, la présence de cet adjectif renvoie aux problèmes humains entourant le tournoi, au problème écologique, au problème de corruption durant l'attribution, ainsi qu'à de multiples autres scandales qui ont entaché l'image du Qatar durant ces dernières années. Le dernier argument contre le Qatar qui est observable dans trois articles de cette partie du corpus est la critique des améliorations du droit du travail et des droits humains dans l'émirat. À plusieurs reprises, ces améliorations sont qualifiées d'insuffisantes. Il est même mentionné plus d'une fois qu'elles ne sont en fait pas appliquées. Cet argument, qui renvoie à la réalité évoquée dans la partie introductive de ce travail, offre un contre-discours à l'argument selon lequel le Qatar a réformé son droit du travail. En plus de renvoyer une image négative du Qatar, il vient donc remettre en question un argument qui renvoie une image positive de l'émirat.

Le dernier argument critique envers l'État du Qatar est le plus représenté de cette partie du corpus. Cet argument apparaît dans treize articles différents de cette première partie du corpus, ce qui est quatre fois plus que le second argument le plus présent, qui n'apparaît que dans trois articles. Cet argument si important est la dénonciation du non-respect de certains droits dans l'émirat. Cette dénonciation porte sur différentes violations : le non-

165. Coupe du monde au Qatar : Écologique, vraiment ? (25 novembre 2022). *Greenpeace Belgique*. Consulté le 9 mai 2023, à l'adresse <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/29365/coupe-du-monde-au-qatar-ecologique-vraiment/>.

166. Samuel-Azran, T., Hayat, T., & Galily, Y. (2022). *Global Sport Protest Activism Is Exclusive to the Global Elite : A Case Study of #boycottqatar2022*. The American Behavioral Scientist (Beverly Hills).

respect des droits des travailleurs, des droits humains, et des droits des personnes LGBTQI+. De nouveau, en plus de renvoyer une image négative de l'émirat, cet argument vient également nuancer l'argument selon lequel le Qatar a une des législations les plus avancées de la région sur ces points particuliers. Car même si leur législation est en théorie plus avancée que celle de leur voisin, elle n'en reste pas moins insuffisante selon cet argument.

En plus des différents arguments positifs et négatifs envers le Qatar, il a été possible de relever deux éléments remarquables et récurrents dans les textes de cette première partie du corpus. Le premier élément remarquable identifié vient confirmer ce qui avait été observé lors de l'analyse des titres des articles de cette partie du corpus. Cette analyse des titres avait démontré que la moitié des titres traitant du thème de l'énergie renvoyait une image négative du Qatar, et ce, malgré le fait qu'ils exposaient ses liens avec l'Europe. Parmi les dix-huit articles de cette première partie du corpus, six évoquent dans leur texte les relations énergétiques entre l'émirat et l'Europe (ou la Belgique). Parmi ces six textes, quatre mentionnent tout de même les problèmes humains existant dans l'émirat. En mentionnant ces problèmes, le journal remet donc en question les liens énergétiques existant entre l'Europe et ce pays qui ne respecte pas certaines valeurs européennes. Le second élément remarquable identifié est la critique de l'émirat alors que le thème de l'article ne concerne pas directement ce dernier. Dans cinq des dix-huit articles de cette première partie du corpus, le Qatar est mentionné alors que le thème de l'article ne le concerne pas directement. L'émirat y est alors mentionné afin d'évoquer ses relations économiques avec l'Europe ou des aspects de sa politique interne, mais sans que ceux-ci soient le sujet central de l'article. Dans ces cinq articles, trois contiennent un argument qui se veut critique de l'émirat. Cela montre donc que même si le thème de l'article n'est pas directement lié au Qatar, lorsqu'il est mentionné, il existe une volonté de la part du journal de se montrer critique envers l'émirat.

Deuxième partie du corpus

Parmi les vingt articles de cette deuxième partie du corpus, la majorité des textes ont été classés dans la catégorie des articles neutres envers le Qatar car ils ne contiennent ni des arguments positifs, ni des arguments négatifs. En effet, huit textes, soit 40 pourcents de l'échantillon, n'influencent d'aucune manière l'image de l'émirat gazier. Ensuite, sept textes, ce qui correspond à 35 pourcents du total, sont négatifs. Ces sept textes présentent

une proportion nettement supérieure d'arguments positifs par rapport aux négatifs. Enfin, les cinq textes restants sont nuancés, et présentent des proportions similaires d'arguments influençant l'image du Qatar positivement ou négativement. Ces cinq textes constituent un taux de 25 pourcents du total. Il est donc de nouveau intéressant de noter que, dans cette partie du corpus, aucun texte ne présente une proportion clairement supérieure d'arguments positifs envers l'émirat.

Malgré cette proportion plus élevée de textes neutres, six articles contiennent tout de même au moins un argument positif envers le Qatar. Ces six articles correspondent à un taux de 30 pourcents des articles de cette deuxième partie du corpus. Tout ceci constitue une très légère augmentation par rapport à la proportion de texte présentant ce type d'arguments dans la partie du corpus précédente. À travers ces six textes, il a été possible d'identifier six types d'arguments qui renvoient une image plus positive du Qatar ou de l'un de ses dirigeants.

Trois des six types d'arguments positifs envers le Qatar ont déjà été rencontrés dans la première partie du corpus. Le premier de ces trois arguments est la remise en question du nombre de morts sur les chantiers, et notamment de ce chiffre de 6500 décès évoqué par *The Guardian* en 2021¹⁶⁷. Le deuxième argument déjà rencontré est la présentation du boycott comme n'étant pas une chose nécessaire ou même recommandée. Ce deuxième argument en faveur de l'émirat conduit directement au troisième argument déjà connu. Ce boycott ne serait pas nécessaire selon certaines personnes car le Mondial au Qatar aurait permis au pays d'améliorer sa législation, particulièrement en ce qui concerne les conditions de travail des ouvriers migrants. Les deux premiers arguments apparaissent chacun dans deux articles de cette partie du corpus, tandis que le troisième apparaît lui dans trois articles.

Les trois derniers types d'arguments qui renvoient une image plus positive du Qatar apparaissent pour la première fois dans cette partie du corpus. Deux de ces trois arguments concernent directement l'émir du pays et apparaissent tous deux dans l'article numéro vingt-deux. Le premier est la désignation de l'interview de l'émir réalisée par les journalistes du journal *Le Point* comme un moment agréable passé par ces derniers. Le

167. Revealed: 6,500 migrant workers have died in Qatar since World Cup awarded. (21 février 2021). *The Guardian*. Consulté le 12 mars 2023, à l'adresse <https://www.theguardian.com/global-development/2021/feb/23/revealed-migrant-worker-deaths-qatar-fifa-world-cup-2022>.

second argument de cet article admet que, malgré sa réticence à répondre à certaines questions, l'émir a répondu à deux questions sans langue de bois. Ces deux arguments ont pour effet que, sur l'ensemble de l'article, l'émir Tamim ben Hamad Al Thani est plus présenté comme un dirigeant légèrement réticent à l'idée de répondre à certaines questions que comme le dirigeant d'un pays qui est régulièrement critiqué pour son non-respect des droits humains. Cette présentation sympathique d'un dirigeant polémique est d'autant plus étonnante que généralement, à l'approche de compétitions sportives internationales, la critique envers ces dirigeants s'intensifie comme cela avait par exemple été le cas avec Vladimir Poutine¹⁶⁸. Le dernier argument en faveur de l'émirat apparaît dans l'article numéro vingt-huit. Dans cet article, la composante humaniste de la diplomatie sportive de l'émirat au Rwanda et en Palestine est vantée. Cet argument associe l'émirat, qui est régulièrement critiqué par les ONG sur le non-respect de certains droits humains, à l'humanisme, qui est une « philosophie qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs.¹⁶⁹ » Cette association peut donc paraître contradictoire par rapport aux abus dénoncés par les ONG, et est susceptible de nuancer l'image du Qatar perçue par le lecteur.

Même si, dans cette partie du corpus, la catégorie des textes jugés neutres est la plus représentée, il est tout de même encore possible d'observer une proportion plus élevée d'articles contenant des arguments négatifs envers l'émirat par rapport à la proportion d'articles contenant des arguments positifs envers ce dernier. Douze textes sur les vingt compris dans cette partie du corpus contiennent au moins un argument qui renvoie une image négative du Qatar, ce qui correspond à un taux de 60 pourcents. Au sein de ces douze textes, dix types d'arguments différents ont pu être identifiés.

Six de ces dix types d'arguments ont déjà été rencontrés lors de l'analyse de la première partie de ce corpus. Le premier de ces six arguments a été relevé dans l'article numéro trente-quatre. Dans cet article, les pays du Golfe sont désignés comme des autocraties qui veulent « faire oublier la nature de leur régime » en accueillant des événements sportifs mondiaux. Cette critique du régime en place dans les pays du Golfe renvoie à la critique des pays exportateurs de pétrole, faite dans le chapeau de l'article numéro un. Viennent

168. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

169. Humanisme. (s. d.). *Dictionnaire de français Larousse*. Consulté le 23 mai 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/humanisme/40616>.

ensuite la qualification du tournoi comme polémique et la mention de la question du boycott comme une alternative envisageable. Ces deux arguments déjà rencontrés dans la première partie du corpus apparaissent ici dans deux articles chacun. Le quatrième argument déjà rencontré est la mention, dans l'article trente, du nombre de 6500 décès avancé par le journal *The Guardian*. Cet argument apparaît lui aussi dans deux articles différents. Le cinquième argument déjà rencontré dans la première partie du corpus est la mention des problèmes écologiques liés à la tenue du Mondial dans l'émirat. Cet argument apparaît dans trois articles. Le dernier argument déjà rencontré, et de nouveau le plus représenté dans cette partie du corpus, est la mention du non-respect de certains droits humains au Qatar. Cet argument apparaît dans neuf articles, soit 45 pourcents du total des articles de cette partie du corpus.

Les quatre arguments négatifs envers l'émirat qui apparaissent pour la première fois dans cette partie du corpus apparaissent tous dans un seul article. Le premier est une critique d'un proche de l'émir plutôt que du pays ou du Mondial. Cet argument se retrouve dans l'article trente-et-un et concerne Nasser Al-Khelaïfi. Dans cet article, il est possible de lire que le dirigeant du Paris Saint-Germain est accusé d'« incarcération abusive, [de] torture psychologique et [d'] extorsion ». Même si ces accusations concernent Nasser Al-Khelaïfi et pas le Qatar et son émir, ce dernier est proche de l'émir. L'article ne s'y trompe d'ailleurs pas en mentionnant que ce scandale aura également des répercussions sur l'image de l'émirat et de son dirigeant. Le deuxième argument apparaît dans l'article numéro vingt-deux déjà mentionné plus haut. Dans cet article, il est mentionné qu'il est fréquent que la langue de bois soit pratiquée au Qatar. En disant cela, le journaliste critique les autorités qataries, qui ne s'expriment pas sur les sujets sensibles. Le troisième point critique envers l'émirat est la mention, dans l'article vingt-huit, du caractère assertif de la position qatarie sur la question religieuse en Palestine et sur certains points politico-économiques au Rwanda. Cela renvoie évidemment à la position de l'émirat sur la question israélo-palestinienne¹⁷⁰ et aux investissements conséquents du Qatar dans le secteur aérien rwandais¹⁷¹. Le dernier argument critique envers l'émirat dans cette partie du corpus se

170. Loos, B. (28 novembre 2022). L'étonnant étonnement des Israéliens mal reçus à Doha. *Le Soir*. Consulté le 18 juin 2023, à l'adresse <https://www.lesoir.be/479790/article/2022-11-28/letonnant-etonnement-des-israeliens-mal-recus-doha>.

171. Avec son nouvel aéroport, le Rwanda veut devenir un hub aérien dans la région. *RFI*. (2022, décembre 1). Consulté le 18 juin 2023, à l'adresse <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/afrique-%C3%A9conomie/20221201-avec-son-nouvel-a%C3%A9roport-le-rwanda-veut-devenir-un-hub-a%C3%A9rien-dans-la-r%C3%A9gion>.

trouve dans l'article numéro trente-cinq. Dans cet article, il est écrit que les pays dans lesquels se déroulent la Coupe du monde 2022 et les Jeux asiatiques d'hiver 2029, à savoir le Qatar et l'Arabie saoudite, sont des pays dans lesquels « on est à l'ombre pour un oui ou pour un non ». Cette phrase vient évidemment critiquer le non-respect de la liberté d'expression dans ces deux pays et renvoie aux critiques faites par diverses ONG, dont Amnesty International¹⁷², ce qui présente donc les deux pays sous un mauvais jour.

Au-delà des différents arguments positifs et négatifs concernant l'émirat, il a été possible de relever trois éléments remarquables et récurrents dans cette deuxième partie du corpus. Le premier élément remarquable identifié l'a été, comme pour la première partie du corpus, dans les articles qui mentionnent les relations entre le Qatar et l'Europe sur le plan énergétique. Dans la première partie du corpus, la moitié des textes mentionnant ces relations avait été considérés comme renvoyant une image négative de l'émirat. Dans cette deuxième partie du corpus, les cinq textes qui mentionnent ces relations entre l'Europe et le Qatar ont tous été considérés comme neutres car ils mentionnent systématiquement le fait que le Qatar importe du gaz en Europe de façon très brève. De plus, l'émirat est à chaque fois mentionné aux côtés d'autres pays exportateurs beaucoup moins polémiques comme la Norvège ou les États-Unis. Le deuxième élément remarquable identifié fait également écho au deuxième identifié dans la première partie du corpus. Dans cette première partie du corpus, il était possible d'observer que le Qatar était présenté de façon critique dans 60 pourcents des articles dont il n'est pas le sujet central. Dans la deuxième partie du corpus, ce même phénomène n'est plus observable que dans quatre des douze articles ne traitant pas d'un thème directement lié à l'émirat. Ces quatre articles représentent donc une proportion de 33,3 pourcents des articles envisagés, soit presque deux fois moins que dans la première partie du corpus. Le dernier élément remarquable est le nombre de textes n'ayant pas un sujet directement lié au Qatar ou un de ses dirigeants comme thème principal. Douze des vingt articles de cette deuxième partie du corpus, soit 60 pourcents, traitent de sujets qui ne sont pas directement liés à l'émirat. En comparaison, la première partie du corpus contenait sept articles de ce type, ce qui correspond à 38,9 pourcents des dix-huit articles qui la composent. Les douze articles de cette partie du corpus constituent donc une augmentation par rapport à la première partie du corpus.

172. Qatar : La situation des droits humains. (s. d.). *Amnesty International*. Consulté le 8 juin 2023, à l'adresse <https://www.amnesty.org/fr/location/middle-east-and-north-africa/qatar/report-qatar/>.

Troisième partie du corpus

Parmi les quarante-cinq articles de cette dernière partie du corpus, la majorité des textes ont été classés dans la catégorie des articles négatifs envers le Qatar. En effet, trente-et-un textes contiennent une proportion largement supérieure d'arguments négatifs par rapport aux arguments positifs. Ces textes représentent donc un total de 68,9 pourcents de l'échantillon, ce qui constitue le pourcentage d'un type de texte le plus élevé observé dans ce corpus. Ensuite, sept textes, ce qui correspond à 15,6 pourcents du total, sont nuancés. Ces sept textes présentent des proportions similaires d'arguments positifs et négatifs. Quatre autres textes, soit 8,9 pourcents de l'échantillon, ont été classés comme appartenant à la catégorie neutre, car ils n'influencent nullement l'image de l'émirat. Enfin, pour la première fois dans ce corpus, trois textes ont été considérés comme positifs, car ils contiennent nettement plus d'arguments positifs envers l'émirat que d'arguments négatifs. Ces trois textes constituent un taux de 6,7 pourcents du total des articles.

De nouveau, malgré cette proportion plus élevée de textes négatifs, vingt-trois articles contiennent tout de même au moins un argument positif envers le Qatar. Ces vingt-trois articles correspondent à un taux de 51,1 pourcents des articles de cette dernière partie du corpus. Tout ceci constitue encore une augmentation par rapport à la proportion de textes présentant ce type d'arguments dans la partie de corpus précédente. À travers ces vingt-trois textes, il a été possible d'identifier dix-huit types d'arguments qui renvoient une image plus positive du Qatar, de son Mondial, ou de l'un de ses dirigeants.

Sept de ces dix-huit arguments positifs envers l'émirat ont déjà été identifiés dans au moins une des deux premières parties de ce corpus. Deux de ces arguments n'apparaissent que dans un article de cette partie du corpus. Le premier est la présentation du Qatar comme l'un des « moins mauvais élèves » de la région sur le plan des droits humains. Cette présentation de l'émirat a pour effet d'atténuer la gravité des excès existant sur place. Le second argument déjà rencontré et n'apparaissant que dans un article est la présentation « flatteuse » de l'émir Tamim ben Hamad al-Thani. Dans l'article numéro cinquante-cinq, l'homme est qualifié (en reprenant les mots du *Financial Time*) d'« affable, confiant et ouvert, mais aussi malin, calculateur et mesuré ». Cela peut avoir pour conséquence de rendre le personnage presque sympathique aux lecteurs alors que ce dernier est à la tête d'un pays qui alimente les polémiques sur plusieurs points. Le plus polémique de ces

points, le non-respect dans l'émirat de certains droits humains, n'est d'ailleurs même pas mentionné dans cet article.

Trois autres de ces sept arguments déjà rencontrés apparaissent chacun dans deux articles différents. Le premier est la remise en question, par l'émirat et ses défenseurs, du nombre de morts, mais aussi des abus existant au Qatar dénoncés par les journaux et les ONG. Même si ces dénonciations ne sont pas considérées comme véridiques par le journaliste, elles montrent tout de même l'existence d'un contre-discours qui peut potentiellement nuancer l'opinion du lecteur sur la question. Le deuxième argument est la considération du Mondial comme un événement ayant un effet positif sur le Qatar. Même si la Coupe du monde au Qatar a permis de faire un minimum évoluer les choses dans le pays, cet argument légitimise la tenue du tournoi dans l'émirat et va donc dans le sens des autorités qataries. Le troisième argument est la désignation, par l'émirat et ses hommes forts, de la Coupe du monde comme un moyen de « célébrer l'humanité » dans l'émirat. Cet argument fait écho à un argument rencontré dans la deuxième partie du corpus et qui qualifiait la politique sportive de l'émirat d'humaniste. Cette « célébration de l'humanité » que serait le Mondial paraît de nouveau contradictoire par rapport aux abus dénoncés par les ONG, et est susceptible de nuancer l'image du Qatar perçue par le lecteur.

Les deux derniers arguments positifs envers l'émirat gazier ayant déjà été rencontrés dans ce corpus apparaissent respectivement dans six et huit articles différents. Le premier est l'argument selon lequel le boycott n'est pas recommandé par les ONG et qui affirme que ce dernier n'est pas la solution aux problèmes qui entourent ce Mondial. Cet argument va à l'encontre de l'argument négatif qui légitimise le boycott en réaction aux différents abus existant au Qatar. Il peut donc être considéré comme positif envers l'émirat car il s'oppose à cet argument clairement négatif envers le Qatar. Le second argument est la mention des avancées réalisées par le pays du Golfe, notamment au niveau des droits des travailleurs et des droits humains. Cet argument peut avoir pour effet de montrer l'émirat comme désireux de s'améliorer sur ces points, et ce, même si les ONG n'ont de cesse de dénoncer les abus et l'insuffisance des « réformes » mises en place.

Les onze arguments restants qui sont positifs envers le Qatar et son Mondial ont donc été rencontrés pour la première fois dans cette troisième partie du corpus. Huit de ces onze arguments n'apparaissent que dans un seul article. Les deux premiers arguments sont liés à la liberté de la presse dans le pays. Ces arguments sont la déclaration (des autorités

qataries) selon laquelle l’émirat serait ouvert à la presse étrangère et la qualification de la filière arabophone du media qatari Al Jazeera comme ouverte aux opinions contraires à l’émirat. Ces deux arguments laissent entendre qu’il existe une certaine liberté de la presse dans l’émirat alors que, comme observé plus haut, RSF classe le Qatar à la 119^{ème} place de son classement de la liberté de la presse¹⁷³. De plus, même si Al Jazeera a été considéré lors de sa création comme une chaîne critique envers les gouvernements non-démocratiques¹⁷⁴, plusieurs témoignages, dont celui de Rosie Garthwaite, ont dénoncé les réticences de la chaîne à diffuser des reportages critiques envers le gouvernement qatari¹⁷⁵. Les deux arguments suivants apparaissent tous deux dans l’article numéro quarante. Dans cet article, il est dit que le tournoi est populaire dans le monde arabe mais aussi qu’il est important pour la jeunesse arabe. Ces deux arguments montrent la différence de point de vue sur le Mondial qu’il existe entre l’Europe et le monde arabe. En effet, comme mentionné plus haut, les critiques envers ce Mondial sont principalement émises par des Occidentaux qui soutiennent l’idée d’un boycott de la compétition¹⁷⁶. L’exposition de cette divergence d’opinion concernant le tournoi pourrait remettre en question, aux yeux du lecteur, l’avis européen sur la question du Mondial au Qatar. Les quatre derniers arguments positifs envers le pays du Golfe et qui n’apparaissent que dans un article sont les affirmations selon lesquelles : il n’y a jamais eu de preuve de corruption lors de l’attribution du Mondial ; tous les travailleurs migrants ne subissent pas d’abus ; tout le monde est le bienvenu au Qatar (selon les autorités du pays) ; et le football ne doit pas être politique. Le premier argument vient nuancer l’un des plus gros arguments contre le Mondial dans l’émirat, à savoir l’achat de certaines voix par l’émirat au moment des votes en 2010. Le deuxième vient atténuer la critique des conditions de travail des ouvriers migrants au Qatar en affirmant que tous ne vivent pas cette situation. Le troisième vient remettre en question l’argument selon lequel certaines communautés, notamment la communauté LGBTQI+, seraient discriminées dans l’émirat, et laisse entendre que ce dernier est ouvert à tous et toutes. Le dernier argument dissocie le football et la politique et sous-entend donc que les problèmes au Qatar ne devraient être un sujet de discussion lorsqu’il est question du

173. Mondial de football au Qatar : La FIFA ne doit pas accepter que la liberté de la presse soit hors jeu. (20 novembre 2022). *RSF*. Consulté le 21 avril 2023, à l’adresse <https://rsf.org/fr/mondial-de-football-au-qatar-la-fifa-ne-doit-pas-accepter-que-la-libert%C3%A9-de-la-presse-soit-hors-jeu>.

174. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

175. Auclair, P., & Waseige, F. (2022). *Qatar. La Coupe de l'immonde*. Rennes.

176. Samuel-Azran, T., Hayat, T., & Galily, Y. (2022). *Global Sport Protest Activism Is Exclusive to the Global Elite : A Case Study of #boycottqatar2022*. The American Behavioral Scientist (Beverly Hills).

Mondial. Les trois premiers arguments renvoient donc tous, d'une façon ou d'une autre, à une remise en question de critiques faites par des médias occidentaux. Cette remise en question, comme celle du nombre de décès dans la première partie du corpus, permet au Qatar de critiquer un Occident jaloux qui voudrait ternir son image¹⁷⁷.

Les trois derniers arguments positifs envers le Qatar du corpus apparaissent tous dans plus d'un article. Le premier est la présentation de la Coupe du monde au Qatar par son Comité comme un événement durable et neutre en CO₂. Cet argument est mentionné dans deux articles différents. Cette soi-disant neutralité a été démontée par plusieurs ONG^{178 179} mais est toujours présentée par le pays comme véridique. Le deuxième argument est mentionné dans trois articles de cette partie du corpus et est l'accusation de racisme émise par les autorités qataries envers l'Occident. En avançant cet argument, l'émirat désigne les reproches qui lui sont fait comme un acharnement de l'Occident qui, par racisme, n'accepterait pas qu'un pays musulman organise le Mondial. Cet argument peut avoir pour conséquence de délégitimer les critiques émises envers le Qatar par l'Occident. Enfin, le dernier argument renvoyant une image plus positive du Qatar apparaît dans cinq articles de cette partie du corpus. Cet argument, à l'image du précédent, est une attaque de l'émirat envers l'Occident. En effet, dans cinq articles, il est possible de lire que, selon l'émirat, les critiques visant le Qatar émanent d'un Occident hypocrite et appliquant des doubles standards. Cette hypocrisie mentionnée par l'émirat dénonce le fait que l'Occident achète chez eux du gaz sans remords mais les critique tout de même sur les droits humains. Les « double standards » désignent le fait que, selon l'émirat, l'Occident critique le Qatar pour ses tares mais ne critique pas des excès commis par d'autres pays (notamment Israël). Ces critiques de l'émirat envers l'Occident ont probablement pour but de délégitimer les critiques faites par ces derniers en les exposants comme le résultat d'une sorte d'amertume qui découle de l'obtention du Mondial par l'État du Golfe¹⁸⁰, et d'ainsi renvoyer une image plus positive de l'émirat.

177. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

178. Coupe du monde au Qatar : Écologique, vraiment ? (25 novembre 2022). *Greenpeace Belgique*. Consulté le 9 mai 2023, à l'adresse <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/29365/coupe-du-monde-au-qatar-ecologique-vraiment/>.

179. FIFA 2022 World Cup's "carbon neutral" claim is far-fetched and spurious. (7 juin 2022). *Carbon Market Watch*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://carbonmarketwatch.org/2022/06/07/fifa-2022-world-cups-carbon-neutral-claim-is-far-fetched-and-spurious/>.

180. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

Étant donné la proportion plus élevée de textes jugés clairement négatifs, il n'est pas étonnant de remarquer que le nombre d'articles contenant des arguments influençant négativement l'image du Qatar est également plus élevé. En effet, quarante articles sur les quarante-cinq contiennent au moins un élément qui se veut critique envers l'émirat. Ces quarante articles représentent 88,9 pourcents du total de l'échantillon analysé, soit le pourcentage le plus élevé des trois parties du corpus. Dans ces articles, il a été possible d'identifier vingt-deux types d'arguments différents renvoyant une image négative de l'émirat.

Onze de ces vingt-deux types d'arguments ont déjà été relevés dans au moins une des deux premières parties du corpus. Trois de ces onze types d'arguments n'apparaissent que dans un article de cette partie du corpus. Le premier est la mention des accusations de détentions illégales qui visent Nasser Al-Khelaïfi, patron du PSG et proche de l'émir. En mentionnant les problèmes d'Al-Khelaïfi avec la justice, le journal ternit par extension l'image du Qatar et de son émir. Le deuxième argument est l'évocation des liens établis entre le Qatar et certains groupes terroristes. Il est clair que mentionner la possible complicité d'un pays avec le terrorisme ne fait pas de bien à son image. Le dernier argument déjà rencontré et n'apparaissant que dans un article est la critique de la réticence de l'émirat face au changement. Ensuite, deux arguments apparaissent respectivement dans trois et quatre articles de l'échantillon envisagé. Le premier est la définition du régime au Qatar comme un régime autoritaire. Cet argument met en avant le caractère non démocratique du régime qatari, ce qui peut ternir son image en Europe où la démocratie est la norme. Le second est la critique de l'atteinte à la liberté d'expression et à la liberté de la presse qui existe dans l'émirat. De nouveau, la critique du non-respect de ces valeurs chères à l'Europe renvoie sans aucun doute une image négative du Qatar.

Viennent ensuite trois autres arguments. Le premier, qui a été relevé dans cinq articles, est la mention du boycott. Comme pour chaque partie du corpus, la considération d'un boycott comme légitime ne peut que ternir l'image de l'émirat. Le deuxième est la qualification des réformes implémentées par l'émirat comme insuffisantes ou même comme n'étant pas mises en œuvre. Cet argument contestant son équivalent positif apparaît dans six articles. Le dernier de ces trois arguments, qui apparaît dans huit articles, est la mention de sources estimant qu'il y a eu des milliers de morts dans l'émirat. Que cette source soit *The Guardian*

ou des ONG, ces intervenants considèrent tous que des milliers de travailleurs migrants sont morts sur les chantiers qataris, ce qui contredit les chiffres transmis par l'émirat.

Les trois derniers arguments renvoyant une image négative du Qatar et ayant déjà été rencontrés dans ce corpus apparaissent tous dans plus de dix articles. Tout d'abord, la définition de la Coupe du monde au Qatar comme polémique a pu être observée dans onze articles. L'utilisation de l'adjectif « polémique » rappelle évidemment tous les scandales liés au tournoi. L'argument suivant, qui apparaît dans treize articles, évoque d'ailleurs un de ces scandales. En effet, il s'agit de la critique de l'impact écologique désastreux du tournoi sur la planète. Le dernier argument critique envers le Qatar déjà rencontré est celui qui apparaît dans la plus grande proportion d'articles des deux premières parties du corpus : la mention du non-respect de certains droits humains dans l'émirat. Il est possible de remarquer que, même s'il apparaît dans vingt articles de cette partie du corpus (soit 44,4 pourcents du total), cet argument n'est pas celui qui apparaît le plus dans les quarante-cinq articles.

Six des onze arguments négatifs restants n'ont été observés que dans un seul article de cette partie du corpus. La moitié de ces six arguments apparaît dans l'article numéro soixante-quatre. Le premier est la qualification, par des intervenants, de Doha (la capitale du Qatar) comme un endroit « nul » et « ennuyeux » qui n'est pas idéal pour s'installer. Le deuxième argument qui ternit l'image du pays dans cette article est l'aveu par ses habitants de leur peur de disparaître. Cet argument a été considéré comme négatif envers l'émirat car cela ne renvoie jamais une bonne image que les résidents d'un pays se sentent « délaissés » par ce dernier. Le troisième argument relevé dans cet article est la mention du caractère raciste de la société qatarie. Cet argument utilisé par l'émirat pour redorer son blason et ternir l'image européenne, est utilisé ici pour tenir l'image du Qatar. L'argument suivant est, d'une certaine façon, lié à ce racisme dans la société qatarie. Dans l'article numéro cinquante-sept, le journal expose le clivage qui existe dans la société qatarie, et décrit la façon dont Qataris, expatriés, et travailleurs migrants n'ont pas (ou très peu) de contact entre eux. Cette présentation du Qatar comme un pays dans lequel les interactions possibles sont définies par la classe sociale ne donne évidemment pas une image susceptible de plaire à l'étranger. L'argument suivant est lui aussi lié à un argument négatif déjà rencontré dans cette partie du corpus. Ce dernier est en rapport avec le nombre de décès de travailleurs migrants dans l'émirat. Dans l'article numéro trente-neuf, il est possible de lire que,

pendant tout un temps, l'émirat a tout simplement nié le nombre d'ouvriers décédés sur son territoire. Ce mensonge entretenu durant une certaine période renvoie l'image d'un Qatar qui n'assumait pas ses responsabilités, ou en tout cas encore moins qu'aujourd'hui. Le dernier argument négatif qui n'apparaît que dans un article concerne la période post-Mondial. Cet argument est la crainte, de certaines personnes, de voir la répression augmenter dans le pays une fois les projecteurs du Mondial éloignés.

L'argument suivant apparaît quant à lui dans deux articles de cette troisième partie du corpus. Il s'agit de la présentation de l'émirat comme un pays ayant une réputation « sulfureuse ». L'utilisation de cet adjectif pour décrire le Qatar fait référence à toutes les polémiques entourant le Mondial et l'émirat. De plus, il peut légitimer tous les à priori qu'auraient le lecteur sur le pays du Golfe. Viennent ensuite deux arguments qui se retrouvent dans six articles de l'échantillon envisagé. Le premier est l'aveu que l'organisation de la Coupe du monde au Qatar est une erreur. Cette déclaration faite par plusieurs intervenants de cette partie du corpus renvoie une image d'un Qatar incapable ou même indigne d'accueillir une compétition sportive de cette ampleur. Le second argument est l'accusation d'espionnage de membres de la Fifa qui vise le Qatar, mais également la désignation de l'émirat comme un pays où la cybersurveillance serait de mise. Ces deux accusations dépeignent un Qatar portant atteinte à la vie privée de ses habitants mais aussi prêt à tout pour contrôler ce qu'il se passe au sein de la Fifa.

Les deux derniers arguments contre l'émirat de ce corpus sont tous deux liés à une polémique entourant le Mondial. Le premier apparaît dans onze articles et est la mention des accusations de corruption en lien avec l'élection de l'émirat comme hôte du tournoi. Cet argument désigne l'attribution du Mondial au Qatar comme illégitime et est régulièrement avancé par les défenseurs du boycott. Le dernier argument est le plus représenté dans cette troisième partie du corpus avec vingt-et-une apparitions, soit un total de 46,7 pourcents des quarante-cinq articles. Cet argument est la dénonciation des conditions de travail et de vie des travailleurs migrants dans l'émirat. Même si cet argument se rapproche de celui critiquant le non-respect des droits de l'homme dans l'émirat, il a ici été considéré comme indépendant de ce dernier. En effet, de nombreux articles évoquent les conditions des travailleurs sans spécialement mentionner les droits humains et vice-versa. Les conditions de vie des travailleurs étant le thème le plus polémique qui entoure

ce Mondial, il est évident que la critique de ces dernières renvoie probablement une image plus que négative du Qatar aux lecteurs européens.

En plus des arguments positifs ou négatifs envers l'émirat, il a de nouveau été possible d'identifier trois éléments remarquables et récurrents dans cette partie du corpus. Le premier élément remarquable est le nombre d'articles dont le thème principal est le Qatar ou un élément directement lié à l'émirat. Alors que dans la deuxième partie du corpus 60 pourcents des articles avaient pour thème un sujet n'étant pas directement en rapport avec l'émirat, cela est le cas pour seulement deux textes de cette partie du corpus, soit 4,4 pourcents des quarante-cinq articles. Ces 4,4 pourcents constituent le résultat le plus bas de toutes les parties du corpus. Le deuxième élément remarquable est la représentation de l'émirat dans les articles qui évoquent les liens énergétiques qu'il entretient avec l'Europe. En effet, six des sept textes dans lesquels les relations énergétiques entre le Qatar et la Belgique (ou l'Europe) sont mentionnées contiennent, au minimum, un argument critique envers l'émirat. Le dernier élément remarquable est le faible nombre de textes mentionnant ces relations énergétiques. Elles ne sont mentionnées que dans sept articles sur les quarante-cinq, soit dans 15,6 pourcents de ces derniers. Plus important, le thème de l'énergie n'est le sujet que d'un de ces sept textes.

Interprétation des résultats obtenus lors de l'analyse des textes des articles

Première partie du corpus

Lors de l'analyse des textes de cette première partie du corpus, plusieurs données intéressantes ont été relevées. La première donnée est la proportion relative de chacune des catégories d'articles (positif, négatif, nuancé ou neutre). En effet, une majorité absolue de textes, 55,6 pourcents, sont principalement critiques envers l'émirat, un de ses membres, ou le Mondial qu'il organise. Les textes neutres et nuancés sont, quant à eux, nettement moins représentés, avec chacun 22,2 pourcents du total. Enfin, cette partie du corpus ne contient aucun texte principalement positif envers l'émirat. Cette répartition des différentes catégories de textes montre une volonté du *Soir* de se montrer le plus critique possible envers le Qatar et son Mondial, et ce, sans jamais se montrer trop positif envers ce dernier. Cette affirmation est confirmée par les principaux arguments avancés en faveur et en défaveur de l'émirat. Alors que les arguments en faveur de l'émirat ne traitent que de cinq aspects différents, ceux en sa défaveur s'attardent sur neuf aspects différents. En plus d'être

plus nombreux, les arguments en défaveur de l'émirat réalisent également plus d'occurrences. Alors que les arguments positifs envers l'émirat apparaissent à onze reprises, ceux en sa défaveur apparaissent à vingt-huit reprises. Le dernier élément remarquable relatif à ces arguments est la forte représentation de l'argument qui expose le non-respect de certains droits au Qatar. En avançant cet argument de façon répétitive, *Le Soir* s'assure que le lecteur belge ne puisse pas ressentir d'empathie envers ce pays qui, selon eux, bafoue des droits qui sont fondamentaux aux européens.

La donnée suivante montrant que le journal est très critique envers l'émirat gazier est le fait que, même lorsque que l'émirat n'est pas central au thème du texte, ce dernier est tout de même critiqué 60 pourcents du temps. Cela montre que, dès que le Qatar est mentionné, le quotidien belge en profite généralement pour critiquer le pays. La dernière donnée montrant que le journal se veut très critique envers la presqu'île du Golfe est le fait que, parmi les six textes mentionnant les relations énergétiques entre le Qatar et l'Europe, quatre textes remettent en question l'importation d'énergies fossiles d'un pays n'étant pas en accord avec les valeurs européennes et ne respectant pas certains droits élémentaires. Seulement deux textes mentionnent ces relations en restant neutres. Cette donnée prouve que, en plus d'être critique envers l'émirat et son Mondial, *Le Soir* ne tente pas de cacher les problèmes existant au Qatar, même lorsque ce dernier est directement lié à l'Europe. Le journal remet en question les relations entre l'Europe et ce pays qu'il ne cesse de critiquer et ne fait pas de deux poids, deux mesures.

La dernière donnée est le fait que deux des arguments négatifs envers l'émirat les plus mentionnés sont la considération de la compétition comme polémique et la mention des problèmes humains existant au Qatar. À ces deux arguments vient s'ajouter celui critiquant le bilan carbone de la Coupe du monde. La mention explicite de deux des polémiques évoquées dans la partie introductive de ce travail combinée à la mention de polémiques en général confirme l'importance de ces thèmes dans la première partie du corpus. Comme mentionné dans la partie dédiée au rôle des médias, l'abondance de ces arguments montre une volonté du journal de porter atteinte à la quête de soft power qatarie¹⁸¹.

181. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

Toutes ces données laissent entendre que, dans cette première partie du corpus, *Le Soir* a pour objectif de se montrer très critique envers l'État du Qatar. En plus de critiquer l'émirat, le journal remet également en question les liens énergétiques entre l'Europe et le Qatar, et ne tente pas de passer sous silence les abus qui existent lorsque l'émirat est présenté comme un allié énergétique important de l'Union européenne.

Deuxième partie du corpus

Lors de l'analyse des textes de cette deuxième partie du corpus, plusieurs éléments intéressants ont pu être relevés. La première donnée intéressante est de nouveau la proportion de chaque catégorie d'articles (positif, négatif, nuancé ou neutre). La majorité des textes (40 pourcents de ces derniers) ont été catégorisés comme neutres. Viennent ensuite les textes négatifs envers l'émirat et les textes nuancés, qui constituent respectivement 35 et 25 pourcents des articles de cette deuxième partie du corpus. Enfin aucun texte de cette partie du corpus n'a été considéré comme renvoyant une image majoritairement positive de l'émirat. Malgré la proportion nettement supérieure de textes négatifs par rapport aux textes positifs, c'est la majorité de textes neutres qui est la donnée la plus remarquable. Il est intéressant que, après la fermeture du gazoduc Nord Stream 1, 40 pourcents des textes des articles du *Soir* soient neutres, et ce, alors que la proportion de textes neutres était plutôt faible dans la première partie du corpus. Cela laisse entendre que, après la fermeture de Nord Stream 1, le journal *Le Soir* tenterait d'être moins critique envers le Qatar, qui est devenu un allié énergétique indispensable pour l'Europe. Cependant, le nombre plus important d'arguments négatifs envers l'émirat (notamment de l'argument concernant le non-respect des droits humains) par rapport aux arguments positifs montre que, lorsque le journal prend parti, il renvoie une image plutôt négative de l'émirat.

La deuxième donnée qui appuie cette théorie selon laquelle le journal tenterait de ne pas s'acharner sur un allié énergétique important est l'image que ce dernier renvoie du Qatar dans les textes qui évoquent le thème de l'énergie. En effet, l'émirat gazier n'est que mentionné dans 100 pourcents de ces textes et est donc présenté de la façon la plus neutre possible. Cette donnée représente une évolution par rapport à la première partie du corpus, dans laquelle l'émirat était présenté de façon négative dans 50 pourcents de ces articles. En plus d'être seulement mentionné dans ces articles de la deuxième partie du corpus, l'émirat l'est aux côtés d'autres pays moins polémiques comme la Norvège et les États-Unis. Cela pourrait trahir une volonté de faire passer l'information selon laquelle l'Europe augmente

ses importations d'énergie dans ce pays polémique comme anodine. En agissant de la sorte, le journal joue le jeu des nations occidentales qui « souhaitent [...] maintenir des alliances sans remous avec leurs fournisseurs d'énergies fossiles et leurs lucratifs clients en matériel militaire.¹⁸² »

La troisième donnée pertinente à mentionner est la proportion des différents arguments qui évoquent les polémiques qui entourent ce Mondial. Bien qu'ils soient toujours tous présents dans cette partie du corpus, ces arguments sont proportionnellement beaucoup moins représentés que dans la première partie du corpus. Ces arguments n'étant donc plus présents en abondance, il est possible d'estimer que le journal ne tenterait pas ici, ou moins, de porter atteinte à la quête de soft power le l'émirat¹⁸³.

Le dernier ensemble de données qui porte à l'interprétation est observable dans les articles dont le thème n'est pas lié de façon direct au Qatar. Tout d'abord, ces douze articles représentent 60 pourcents du total de cette partie du corpus. Cela montre qu'il est probable que le journal tente de moins s'attarder sur des sujets qui concernent directement l'émirat, et qui sont susceptibles d'être polémiques et de renvoyer une image négative de ce dernier. Ensuite, il est intéressant d'observer qu'un argument négatif envers le Qatar apparait dans seulement quatre de ces douze articles. Alors que la proportion de ce genre d'article présentant un argument critique envers le Qatar était de 60 pourcents dans la première du corpus, elle n'est ici plus que de 33,3 pourcents. Cette donnée montre une nouvelle fois que, par rapport à la première partie du corpus, il existe dans cette partie une volonté du journal de se montrer le moins critique possible envers l'émirat lorsque cela n'est pas « nécessaire ».

Toutes ces données laissent entendre que, dans cette deuxième partie du corpus, *Le Soir* a pour objectif de se montrer moins critique envers l'État du Qatar. En plus de se montrer plus neutre envers l'émirat dans ses textes (notamment les textes dont le thème est l'énergie), le journal tente probablement d'éviter au maximum les articles dont le Qatar serait le thème central afin de ne pas devoir se montrer trop critique envers ce dernier. Ces changements par rapport à la première partie du corpus résultent probablement de l'importance prise par le Qatar dans la sécurité de l'approvisionnement énergétique

182. Castellier, S., & Müller, Q. (2022). *Les esclaves de l'homme-pétrole*. Marchialy.

183. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

européen. *Le Soir* tenterait de ne pas s'attarder sur les abus existant sur le territoire de cet allié nouvellement indispensable.

Troisième partie du corpus

Lors de l'analyse des textes de cette troisième partie du corpus, plusieurs données intéressantes ont été relevées. La première donnée intéressante est toujours la proportion relative de chacune des catégories d'articles (positif, négatif, nuancé ou neutre). En effet, une majorité absolue de textes, 68,9 pourcents, est principalement critique envers l'émirat, un de ses membres, ou le Mondial qu'il organise. Les textes nuancés et neutres sont, quant à eux, nettement moins représentés avec respectivement 15,6 et 8,9 pourcents du total. Enfin, même si cette partie du corpus contient des textes principalement positifs envers l'émirat, ces derniers sont les moins représentés, avec une proportion de 6,7 pourcents. Cette répartition des différentes catégories de textes montre, comme pour la première partie du corpus, une volonté du *Soir* de se montrer le plus critique possible envers le Qatar et son Mondial, et ce, sans jamais se montrer trop positif envers ce dernier. Cette affirmation est confirmée par les principaux arguments avancés en faveur et en défaveur de l'émirat. Alors que les arguments en faveur de l'émirat traitent de dix-huit aspects différents, ceux en sa défaveur s'attardent sur vingt-deux aspects différents. En plus d'être plus nombreux, les arguments en défaveur de l'émirat réalisent également plus d'occurrences. Alors que les arguments positifs envers l'émirat apparaissent à quarante reprises, ceux en sa défaveur apparaissent à cent vingt-cinq reprises. Le dernier élément remarquable relatif à ces arguments est la forte représentation de l'argument qui expose le non-respect de certains droits au Qatar mais aussi celui de l'argument dénonçant les conditions de vie déplorables des travailleurs migrants. En avançant ces arguments de façon répétitive, *Le Soir* s'assure que le lecteur belge ne puisse pas ressentir d'empathie envers cet état qui, selon lui, bafoue des droits qui sont fondamentaux aux européens, et traite ses travailleurs de façon inacceptable.

La donnée suivante montrant que le journal est très critique envers l'émirat gazier est le fait que, parmi les sept textes mentionnant les relations énergétiques entre le Qatar et l'Europe, six textes contiennent au moins une critique du Qatar. Ces six textes remettent en question l'importation d'énergies fossiles d'un pays n'étant pas en accord avec les valeurs européennes et ne respectant pas certains droits élémentaires. Seulement un texte mentionne ces relations en restant neutre. Cette donnée prouve que, en plus d'être critique

envers l'émirat et son Mondial, *Le Soir* ne tente pas de cacher les problèmes existant au Qatar, même lorsque ce dernier est directement lié à l'Europe. Le journal remet en question les relations entre l'Europe et ce pays qu'il ne cesse de critiquer et ne fait pas de deux poids, deux mesures. Ce traitement de l'émirat dans ce type d'article contraste avec ce qu'il était possible d'observer dans la deuxième partie du corpus où il avait été conclu que le journal jouait le jeu des nations occidentales. Il est cependant possible d'également observer une diminution de la proportion d'articles évoquant ces relations par rapport aux deux premières parties du corpus. Il est probable que cette diminution résulte d'une volonté du journal de moins mettre en avant les liens économiques entre l'Europe et le Qatar, envers lequel il se montre très critique dans cette partie du corpus.

La donnée pertinente suivante est le fait que beaucoup des arguments négatifs envers l'émirat sont liés à une des polémiques mentionnées dans la partie introductive de ce travail. En effet, sur les vingt-deux types d'arguments négatifs envers le pays, treize sont liés d'une façon ou d'une autre à une (ou plusieurs) des polémiques qui entourent ce Mondial. Cette omniprésence de critiques qui évoquent ces scandales montre que « les controverses liées à la corruption, les droits humains ou les droits des travailleurs ont tendance à être médiatisées avant que les événements ne se déroulent¹⁸⁴ » (notre traduction). La forte médiatisation de ces controverses vient, comme dans la première partie du corpus, faire part de la volonté du journal *Le Soir* de porter atteinte à la recherche de soft power du Qatar¹⁸⁵.

La dernière donnée qu'il est nécessaire de mentionner est le nombre d'articles dont le thème n'est pas lié de façon directe au Qatar. Seulement deux textes sur les quarante-cinq n'ont pas le Qatar comme sujet principal. Cela montre qu'à l'approche du Mondial, le journal aborde le thème du Qatar dès que cela est possible et ne tente pas d'éviter les potentiels sujets fâcheux.

Toutes ces données laissent entendre que, dans cette troisième partie de corpus, *Le Soir* a pour objectif de se montrer très critique envers l'État du Qatar mais également de ne pas éviter le sujet. En plus de critiquer l'émirat, le journal remet également en question les liens énergétiques entre l'Europe et le Qatar, et ne tente pas de passer sous silence les abus qui

184. Søyland, H. S., & Moriconi, M. (2022). Qatar's multi-actors sports strategy : Diplomacy, critics and legitimization. *International Area Studies Review*, 25(4), 354-374.

185. Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

existent lorsque l'émirat est présenté comme un allié énergétique important de l'Union européenne.

Considération du corpus dans son ensemble

Lorsque que le corpus constitué est considéré dans son entièreté, les textes de ce dernier peuvent être considérés comme majoritairement critiques envers le Qatar. En effet, quarante-huit textes du corpus ont été considérés comme renvoyant une image majoritairement négative de l'émirat, ce qui correspond à 57,8 pourcents du total des textes. Viennent ensuite les textes renvoyant une image neutre ou nuancée du Qatar qui sont tous deux au nombre de seize, soit 19,3 pourcents du total. Enfin, les textes majoritairement positifs envers le pays sont les moins présents avec seulement trois articles, ce qui correspond à 3,6 pourcents du corpus. En plus de la proportion de chacun des types de textes, cette considération du corpus comme majoritairement négatif est aussi appuyée par le nombre d'arguments positifs et négatifs ainsi que le nombre d'occurrences de ces divers arguments. Le corpus rassemble dix-neuf arguments positifs différents envers l'émirat différents. Ces dix-neuf arguments totalisent ensemble soixante occurrences. Les arguments négatifs sont, de leur côté, au nombre de vingt-six, et totalisent cent septante-six occurrences, soit presque le triple du nombre d'occurrences des arguments positifs envers l'émirat. Le dernier élément permettant d'affirmer que les textes du corpus sont majoritairement négatifs est le nombre de textes comprenant au moins un argument négatif envers le Qatar, même si les liens énergétiques entre ce dernier et l'Europe sont évoqués. Sur les dix-huit articles qui mentionnent ces relations, dix contiennent au minimum un argument critique envers l'émirat, ce qui correspond à un taux de 55,6 pourcents des cas. Le journal se montre donc critique envers le Qatar dans plus de la moitié des articles qui évoquent ses liens énergétiques avec l'Europe, remettant ainsi la pertinence de ces liens en question. Enfin, il est également possible d'affirmer que, sur l'ensemble du corpus, le journal *Le Soir* ne tente pas d'éviter le sujet du Qatar puisque soixante-quatre articles, soit 77,1 pourcents des textes du corpus, ont pour thème le Qatar ou un sujet directement lié à ce dernier.

Même si les textes du corpus semblent être majoritairement critiques envers le Qatar, cette interprétation ne s'applique pas à chaque partie du corpus individuellement. Les textes de la première partie du corpus se montrent effectivement majoritairement critiques envers l'émirat, et ce, même dans les textes évoquant ses liens sur le plan énergétique avec

l'Europe. La deuxième partie du corpus, quant à elle, contient une majorité de textes qui renvoient une image neutre de l'émirat. Tous les textes évoquant les relations entre l'Europe et le Qatar sur le plan énergétique sont, dans cette partie, neutres. De plus, plus de la moitié des textes de cette partie du corpus n'ont pas le Qatar ou un thème directement lié à ce dernier comme sujet, ce qui laisse entendre que le journal tente d'éviter ce sujet polémique au maximum. La dernière partie du corpus est, comme la première, composée d'une majorité de textes négatifs envers l'émirat. La majorité des textes évoquant les liens énergétiques entre le pays du Golfe et l'Europe sont de nouveau négatifs envers l'émirat. De plus, cette partie du corpus est celle qui compte la plus grande proportion de textes dont le sujet est directement lié à l'émirat. Contrairement à la partie du corpus précédente, il existe donc dans cette dernière partie une volonté d'aborder le sujet ainsi que toutes les polémiques qui l'entourent.

Ces résultats appuient l'interprétation faite après les analyses des titres et des intervenants selon laquelle *Le Soir*, qui était de base plutôt critique envers le Qatar, aurait calmé le jeu après la fermeture de Nord Stream 1, afin de ne pas se montrer trop critique envers un allié économique ayant pris de l'importance. Le ton serait ensuite redevenu bien plus critique à un mois du lancement du Mondial, une fois les regards du monde entier de nouveau tournés vers l'émirat. L'analyse des textes des articles permet également de venir nuancer une théorie émise lors de l'analyse des intervenants. Cette théorie supposait que, lorsque le journal traite de la question de l'énergie en Europe, ce dernier tente probablement de ne pas s'attarder sur le fait que le Qatar est un allié important de l'Europe au niveau de l'approvisionnement énergétique. Elle était supportée par la faible présence d'intervenants liés au secteur de l'énergie s'exprimant sur le Qatar, alors que le thème était l'un des plus représentés dans les titres des articles. Cette théorie peut toujours s'appliquer à la deuxième partie du corpus dans laquelle les relations entre le Qatar et l'Europe sur ce point sont mentionnées de façon expéditive. Cependant, elle ne peut plus s'appliquer aux deux autres parties du corpus dans lesquelles le Qatar est tout de même critiqué dans la majorité des textes dans lesquels ses relations énergétiques avec l'Europe sont mentionnées.

Conclusion

Comme mentionné plus haut, afin d'aborder la problématique de ce travail et tenter de prouver les hypothèses émises, le corpus constitué a été divisé en trois parties. Les articles

de chacune des parties ont ensuite été analysés sous trois aspects différents qui sont leur titre, les intervenants mentionnés, et leur texte.

Pour rappel, la première hypothèse avancée était que, sur l'ensemble du corpus, le journal *Le Soir* serait majoritairement critique envers l'émirat dans ses articles. À la suite des différentes analyses effectuées, cette hypothèse peut être considérée comme vérifiée même si elle ne se vérifie pas lors de l'analyse de chacun des éléments des articles. En effet, elle s'applique uniquement à deux des trois éléments analysés. Le premier est l'analyse des sources et des intervenants des articles. Sur la totalité des interventions réalisées ou des sources citées dans ce corpus, 42,7 pourcents ont été considérées comme émanant d'un intervenant ayant une opinion probablement négative de l'émirat. Le fait que ce type d'opinion probable soit le plus représenté sur l'ensemble du corpus laisse entendre que, la majorité du temps, les journalistes du *Soir* mentionnent ou interrogent des sources qui sont susceptibles de critiquer le Qatar. Il est possible que cela résulte d'une volonté du journal de se montrer critique envers l'émirat gazier. Le second élément allant dans le sens de l'hypothèse émise est l'analyse des textes des articles du corpus. Sur les quatre-vingt-trois textes, quarante-huit ont été considérés comme majoritairement négatifs. De plus, les différents arguments négatifs envers l'émirat totalisent plus de deux fois le nombre d'occurrences réalisées par les différents arguments positifs. Une nouvelle fois, ces résultats viennent appuyer l'hypothèse émise. Ils montrent effectivement que, dans les textes des articles, le journal *Le Soir* se montre majoritairement critique envers le Qatar et n'hésite pas à avancer des arguments négatifs à l'encontre de ce dernier. Malgré ces deux éléments analysés venant confirmer la première hypothèse émise, le troisième ne suit pas le même schéma. En effet, les titres des articles sont neutres dans la majorité des cas. Quarante titres sur les quatre-vingt-trois du corpus sont neutres tandis que trente-six sont négatifs. Cependant, l'analyse des titres ne suffit pas, à elle seule, à remettre en question la vérification de la première hypothèse. Même si les titres négatifs ne sont pas majoritaires, la proportion de ceux-ci est toutefois presque égale à celle des titres neutres et ils sont donc très présents dans ce corpus.

La deuxième hypothèse émise était que le journal se montrerait, après la fermeture du gazoduc Nord Stream 1, moins critique envers le Qatar car ce dernier est devenu encore plus important dans l'approvisionnement énergétique européen. De nouveau, cette hypothèse peut être considérée comme vérifiée par les différentes analyses effectuées.

Contrairement à la première hypothèse, celle-ci est confirmée par les trois éléments analysés. Elle est tout d'abord vérifiée par l'analyse des titres des articles de la seconde partie du corpus. Dans cette partie du corpus, la majorité des titres (70%) ont été considérés comme neutres envers l'émirat, ce qui est beaucoup plus élevé que dans les deux autres parties du corpus. De plus, la totalité des titres traitant du thème de l'énergie dans cette deuxième partie du corpus n'influence d'aucune manière l'image du Qatar. Ces deux éléments montrent que, dans les titres de cette partie du corpus, *Le Soir* se montre nettement moins critique envers le Qatar et en particulier lorsque le titre aborde le thème de l'énergie. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par le fait que cette partie du corpus comporte la plus faible proportion de titres négatifs envers l'émirat. Ensuite, cette deuxième hypothèse est également confirmée par l'analyse des sources et intervenants des articles. Cette partie du corpus est la seule dans laquelle les intervenants ou sources réalisant le plus d'occurrences sont ceux qui ont été considérés comme probablement neutres ou nuancés. C'est également dans cette partie du corpus que les intervenants probablement très critiques envers le Qatar sont les moins représentés. Les proportions de sources appartenant aux différents types d'opinions probables laissent entendre que, dans cette partie du corpus, les journalistes du *Soir* mentionnent ou interrogent moins de sources qui sont fortement susceptibles de critiquer le Qatar. Ils préfèrent se concentrer sur des sources susceptibles d'être nuancées ou neutres. Cela résulte probablement d'une volonté du journal de se montrer moins critique envers le Qatar, devenu un allié indispensable au niveau énergétique. En citant moins de sources assurément contre et en privilégiant les sources possiblement neutres ou nuancées, les journalistes s'assurent de recevoir moins de critiques de leurs sources envers l'émirat, et donc de pouvoir se montrer eux même moins virulents. Enfin, cette hypothèse est également vérifiée par l'analyse des textes des articles de la deuxième partie du corpus. Alors que dans les deux autres parties du corpus la proportion de textes clairement négatifs envers l'émirat est clairement supérieure, dans cette partie, ce sont les articles neutres envers l'État du Qatar qui sont les plus présents. De surcroît, quand les liens énergétiques entre l'émirat et l'Union européenne (ou la Belgique) sont mentionnés, l'article est systématiquement neutre et aucun commentaire n'est fait pour influencer la perception de l'image du pays. Ces données recueillies dans les textes des articles suggèrent que, dans cette partie du corpus, *Le Soir* tente de critiquer le moins possible l'allié énergétique qu'est le Qatar. Cette attitude du journal est en particulier remarquable dans les textes qui évoquent ses liens avec l'Europe, ce qui confirmerait qu'il agit dans un but de préservation des intérêts européens. Il est toutefois intéressant de noter

que le deuxième type de textes le plus représenté dans cette partie du corpus est celui des textes majoritairement négatifs envers l'émirat, ce qui fait écho au caractère critique du corpus dans son entièreté évoqué par la première hypothèse.

La dernière hypothèse qui a été avancée est que, malgré une possible atténuation des critiques envers le Qatar, à l'approche du lancement de la compétition le journal se montrera de nouveau très critique envers l'émirat. Pour la troisième fois, l'hypothèse émise peut être considérée comme vérifiée. Comme cela était le cas pour la deuxième, elle est appuyée par chacun des éléments analysés dans les articles de la troisième partie du corpus. Le premier élément qui confirme cette hypothèse est l'analyse des titres des articles de la troisième partie du corpus. Plus de la moitié des titres analysés ont été considérés comme renvoyant une image négative de l'émirat. Cette proportion de titres négatifs est la plus élevée des trois parties du corpus et traduit une volonté du journal de, dès le titre de l'article, annoncer la couleur en se montrant critique. Le deuxième élément venant vérifier cette hypothèse est l'analyse des sources et intervenants des articles. Comme dans la première partie du corpus, ce sont les sources probablement négatives qui sont ici les plus citées par le journal. Cette partie du corpus est également celle qui compte la proportion la plus élevée d'intervenants probablement très critiques envers l'émirat. Enfin, le troisième élément venant appuyer cette hypothèse est l'analyse des textes des articles. Cette troisième partie du corpus est celle qui affiche la proportion la plus élevée de textes majoritairement négatifs. Outre cette proportion plus élevée de textes négatifs, cette interprétation est également soutenue par le nombre d'occurrences des arguments négatifs envers l'émirat, qui est nettement supérieur au nombre d'occurrences d'arguments positifs envers ce dernier. Le dernier élément révélateur de cette volonté de se montrer le plus critique possible envers le Qatar est que, contrairement à la deuxième partie du corpus, des critiques sont émises même dans les articles évoquant les liens énergétiques entre l'émirat et l'Union européenne ou la Belgique.

En conclusion, l'analyse des trois éléments d'un article que sont le titre, les sources et le texte, ainsi que la division du corpus en trois parties, ont permis de vérifier chacune des hypothèses émises dans la partie consacrée à la problématique de ce mémoire. Il a été possible d'observer que la représentation de l'émirat du Qatar dans le journal *Le Soir*, sur la période étudiée, est majoritairement négative mais n'est pas constante. En effet, les analyses ont révélé qu'elle était d'abord plutôt négative, avant de devenir plutôt neutre

après la fermeture du gazoduc Nord Stream 1. Enfin, à un mois du Mondial les critiques envers l'émirat sont redevenues plus fréquentes, jusqu'à faire de cette partie du corpus celle dans laquelle l'émirat est représenté de la façon la plus négative.

Bibliographie

Articles de presse :

AFP. (25 septembre 2022). Coupe du monde 2022. Olaf Scholz note « des progrès » sur la question des droits humains au Qatar. *Ouest-France*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/sport/coupe-du-monde/coupe-du-monde-2022-olaf-scholz-note-des-progres-sur-la-question-des-droits-humains-au-qatar-40706a96-3cf5-11ed-abc8-4779451cdf06>.

AFP. (30 septembre 2021). La F1 débarque au Qatar en novembre et s'y installe pour dix ans. *France 24*. Consulté le 5 juin 2023, à l'adresse <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20210930-la-fl-d%C3%A9barque-au-qatar-en-novembre-et-s-y-installe-pour-dix-ans>.

Avec son nouvel aéroport, le Rwanda veut devenir un hub aérien dans la région. *RFI*. (2022, décembre 1). Consulté le 18 juin 2023, à l'adresse <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/afrique-%C3%A9conomie/20221201-avec-son-nouvel-a%C3%A9roport-le-rwanda-veut-devenir-un-hub-a%C3%A9rien-dans-la-r%C3%A9gion>.

Belga. (14 avril 2022). Qatar 2022 : 2 sponsors des Diables Rouges se distancient du mondial. *L'Avenir*. Consulté le 15 avril 2023, à l'adresse <https://www.lavenir.net/sports/2022/04/14/qatar-2022-2-sponsors-des-diables-rouges-se-distancient-du-mondial-4T4NA7RW3JDF3K4OVTYPDAKNTU/>.

Capelo, M-E. (20 juin 2020). Armando Bó, directeur de “El presidente” : “Es la historia de una gran mafia delirante latinoamericana ». *Infobae*. Consulté le 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.infobae.com/teleshow/infoshow/2020/06/20/armando-bo-director-de-el-presidente-es-la-historia-de-una-gran-mafia-delirante-latinoamericana/>.

Coupe du monde 2022 : La FGTB dénonce l'esclavagisme au Qatar. (2 mars 2020). *Sudinfo.be*. Consulté le 11 avril 2023, à l'adresse <https://www.sudinfo.be/art/527297/article/2020-03-02/coupe-du-monde-2022-la-fgtb-denonce-lesclavagisme-au-qatar>.

Dagorn, G. (29 octobre 2022). Qatar 2022 : La promesse de « neutralité carbone » de la Coupe du monde n'est pas crédible.. *Le Monde*. Consulté le 7 juin 2023, à l'adresse https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/10/29/qatar-2022-la-promesse-de-neutralite-carbone-de-la-coupe-du-monde-n-est-pas-credible_6147831_4355770.html.

Dos Santos, G. (16 septembre 2022). Mondial 2022 : Le boycott diplomatique du Qatar a la cote parmi les partis politiques belges. *La DH/Les Sports+*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.dhnet.be/actu/belgique/2022/09/16/mondial-2022-le-boycott-diplomatique-du-qatar-a-la-cote-parmi-les-partis-politiques-belges-PGCMGMPZU5ESBBJOHPGFMYWS7U/>.

Dua Lipa nie toute participation à la Coupe du monde et exhorte le Qatar à respecter ses « engagements en matière de droits de l'homme ». (14 novembre 2022). *RTL Info*. Consulté le 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.rtl.be/people/news/dua-lipa-nie-toute->

[participation-la-coupe-du-monde-et-exhorte-le-qatar-respecter/2022-11-14/article/503582.](https://www.lesoir.be/436256/article/2022-04-14/ing-sponsor-des-diables-rouges-se-distancie-de-la-coupe-du-monde-au-qatar)

Eiholzer, L & Schmid, A. (2 novembre 2022). 'Project Merciless' : How Qatar spied on the world of football in Switzerland. *SWI*. Consulté le 15 avril 2023, à l'adresse <https://www.swissinfo.ch/eng/business/-project-merciless---how-qatar-spied-on-the-world-of-football-in-switzerland/48022952>.

ING, sponsor des Diables rouges, se distancie de la Coupe du monde au Qatar. (14 avril 2022). *Le Soir*. Consulté le 6 avril 2023, à l'adresse <https://www.lesoir.be/436256/article/2022-04-14/ing-sponsor-des-diables-rouges-se-distancie-de-la-coupe-du-monde-au-qatar>.

Jupiler prend à son tour ses distances avec le Mondial qatari. (15 avril 2022). *L'Echo*. Consulté le 6 avril 2023, à l'adresse <https://www.lecho.be/entreprises/sport/jupiler-prend-a-son-tour-ses-distances-avec-le-mondial-qatari/10381002.html>.

Laurent Platini rejoint Lagardère Sports. (3 novembre 2016). *Le Parisien*. Consulté le 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.leparisien.fr/sports/football/psg/laurent-platini-rejoint-lagardere-sports-03-11-2016-6285024.php>.

“Les tournois ne devraient pas être attribués à de tels États” : La colère du Qatar face aux propos d'une ministre allemande. (28 octobre 2022). *7sur7.be*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.7sur7.be/hors-jeu/les-tournois-ne-devraient-pas-etre-attribues-a-de-tels-etats-la-colere-du-qatar-face-aux-propos-d-une-ministre-allemande~a62b8248/>.

Loos, B. (28 novembre 2022). L'étonnant étonnement des Israéliens mal reçus à Doha. *Le Soir*. Consulté le 18 juin 2023, à l'adresse <https://www.lesoir.be/479790/article/2022-11-28/letonnant-etonnement-des-israeliens-mal-recus-doha>.

Maréchal, E. (21 septembre 2022). Les principaux sponsors des Diables Rouges refusent d'aller au Qatar. *Walfoot.be*. Consulté le 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.walfoot.be/news/2022-09-21/les-principaux-sponsors-des-diables-rouges-refusent-daller-au-qatar>.

Mondial 2022. Le message fort des joueurs allemands sur les droits de l'Homme. (26 mars 2021). *Ouest-France*. Consulté le 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/sport/coupe-du-monde/mondial-2022-le-message-fort-des-joueurs-allemands-sur-les-droits-de-l-homme-2cec0592-8db1-11eb-b4f4-a825bc036020>.

Pour Blatter, le Mondial au Qatar est une « erreur ». (16 mai 2014). *Le Monde*. Consulté le 20 avril 2023, à l'adresse https://www.lemonde.fr/sport/article/2014/05/16/mondial-2022-au-qatar-une-erreur-pour-blatter_4419740_3242.html.

Pouzadoux, M. (23 septembre 2022). Mondial 2022 au Qatar : Entre indignation et refus du boycott, les partis politiques français divisés. *Le Monde*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/09/23/mondial-2022-au-qatar-entre-indignation-et-refus-du-boycott-les-partis-politiques-francais-divises_6142939_823448.html.

Proximus ne fera pas le déplacement au Qatar. (20 avril 2022). *Le Soir*. Consulté le 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.lesoir.be/437195/article/2022-04-20/proximus-ne-fera-pas-le-deplacement-au-qatar>.

Quinio, P. (18 septembre 2022). Coupe du monde au Qatar : Il est trop tard pour boycotter, mais encore temps de s'activer. *Libération*. Consulté le 11 avril 2023, à l'adresse https://www.liberation.fr/sports/football/coupe-du-monde-au-qatar-il-est-trop-tard-pour-boycotter-mais-encore-temps-de-sactiver-20220918_ZSTZ6PBIXFAKFEF2H7PE7HCVYY/.

Revealed: 6,500 migrant workers have died in Qatar since World Cup awarded. (21 février 2021). *The Guardian*. Consulté le 12 mars 2023, à l'adresse <https://www.theguardian.com/global-development/2021/feb/23/revealed-migrant-worker-deaths-qatar-fifa-world-cup-2022>.

Roberfroid, A. (15 septembre 2022). La RTBF maintient la diffusion de la Coupe du monde 2022 au Qatar mais fera son devoir d'information concernant les dérives. *RTBF*. Consulté le 7 avril 2023, à l'adresse <https://www.rtb.be/article/la-rtbf-maintient-la-diffusion-de-la-coupe-du-monde-2022-au-qatar-mais-fera-son-devoir-dinformation-concernant-les-derives-11067352>.

Van Campenhout, P. (5 septembre 2022). La fermeture de Nord Stream 1 secoue les marchés. *La Libre*. Consulté le 1 mars 2023, à l'adresse <https://www.lalibre.be/economie/placements/2022/09/05/la-fermeture-de-nord-stream-1-secoue-les-marches-2X5BJXT4BRBQRH5FRVUKSKDABM/>.

World Cup 2022 : Qatar was the wrong decision, says President Obama. (2 décembre 2010). *The Guardian*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.theguardian.com/football/2010/dec/02/world-cup-2022-barack-obama-us-bid>.

Articles scientifiques :

Goh, E. (2005). *Meeting the China Challenge : The U.S. in Southeast Asian Regional Security Strategies* (Policy Studies 16). East-West Center Washington.

Lavandier, J. (2013). Le Qatar : Une volonté au prisme de l'histoire. *Confluences en Méditerranée*, 84(1), 17-28.

Nye, J. S. (2008). Public Diplomacy and Soft Power. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 616(1), 94-109.

Samuel-Azran, T., Hayat, T., & Galily, Y. (2022). *Global Sport Protest Activism Is Exclusive to the Global Elite : A Case Study of #boycottqatar2022*. The American Behavioral Scientist (Beverly Hills).

Søyland, H. S., & Moriconi, M. (2022). Qatar's multi-actors sports strategy : Diplomacy, critics and legitimization. *International Area Studies Review*, 25(4), 354-374.

Documentaire :

Nollevaux, S. (Producteur). (2022). #Investigation. Qatar, les secrets de la coupe du monde [Documentaire]. <https://auvio.rtbf.be/media/investigation-2951776>.

Sources en ligne :

Abdulrahman Almuftah. (s. d.). *Arab Youth Climate Movement Qatar*. Consulté le 28 avril 2023, à l'adresse <https://www.aycmqatar.org/our-people/abdulrahman-almuftah.html>.

About Us. (s. d.). *Arab Youth Climate Movement Qatar*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.aycmqatar.org/about-aycm-qatar.html>.

Andres, P. [@lepabloandres]. (s. d.). Photos et vidéos [Profil Instagram]. Instagram. Consulté le 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.instagram.com/lepabloandres/?hl=fr>.

BESIX Group et la Coupe du Monde de la FIFA au Qatar. (22 novembre 2022). *BESIX*. Consulté le 15 avril 2023, à l'adresse <https://www.besix.com/fr/news/besix-group-et-la-coupe-du-monde-de-la-fifa-au-qatar>.

Carton rouge pour le Qatar. (s. d.). Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://carton-rouge-qatar-2022.org/>.

Classement. (s. d.). RSF. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://rsf.org/fr/classement>.

Coupe du monde au Qatar : Écologique, vraiment ? *Greenpeace Belgique*. (25 novembre 2022). Consulté le 9 mai 2023, à l'adresse <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/29365/coupe-du-monde-au-qatar-ecologique-vraiment/>.

Coupe du monde au Qatar : Après les Diables, Ecolo-Groen veut agir pour les droits humains sur et en-dehors du terrain. (9 avril 2021). *Ecolo*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://ecolo.be/actualites/coupe-du-monde-au-qatar-apres-les-diables-ecolo-groen-veut-agir-pour-les-droits-humains-sur-et-en-dehors-du-terrain/>.

Digest of UK Energy Statistics (DUKES) : Natural gas. (28 juillet 2022). *GOV.UK*. Consulté le 19 avril, à l'adresse <https://www.gov.uk/government/statistics/natural-gas-chapter-4-digest-of-united-kingdom-energy-statistics-dukes>.

Droits de l'Homme : La voie du progrès. (31 mars 2022). *FIFA*. Consulté le 7 avril 2023, à l'adresse <https://www.fifa.com/fr/about-fifa/congress/news/droits-de-lhomme-la-voie-du-progres>.

Exigeons le respect des droits humains et du travail dans l'organisation des grands événements !. (24 août 2022). *Parti Socialiste*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.ps.be/respect-droits-humains-travail-grands-evenements>.

Faut-il encore envisager un boycott de la Coupe du Monde au Qatar ? (s.d.). *Royal Belgian FA*. Consulté le 21 mars 2023, à l'adresse <https://www.rbfa.be/fr/faq/5974/reponse/33036>.

FIFA 2022 World Cup's "carbon neutral" claim is far-fetched and spurious. (7 juin 2022). *Carbon Market Watch*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://carbonmarketwatch.org/2022/06/07/fifa-2022-world-cups-carbon-neutral-claim-is-far-fetched-and-spurious/>.

Football Supports Change – Coupe du Monde au Qatar. (s. d.). *Royal Belgian FA*. Consulté le 5 avril 2023, à l'adresse <https://www.rbfa.be/fr/propos-de-nous/football-social-responsibility-strategy/football-supports-change-coupe-du-monde-au>.

Georges-Louis Bouchez opposé à un boycott du Mondial. (s. d.). *MR*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.mr.be/georges-louis-bouchez-oppose-a-un-boycott-du-mondial-le-qatar-nest-pas-un-pays-ennemi/>.

Home Page. (s. d.). *Gulf Research Center*. Consulté le 11 avril 2023, à l'adresse https://www.grc.net/grc_research_and_analysis.

Human rights activist Abdullah Al-Maliki could face death penalty as trial begins. (11 avril 2022) *GCRH*. Consulté le 15 avril 2023, à l'adresse <https://www.gc4hr.org/news/view/2990>.

Humanisme. (s. d.). *Dictionnaire de français Larousse*. Consulté le 23 mai 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/humanisme/40616>.

Hummel Sport [@hummelsport]. (28 septembre 2022). Black ● The colour of mourning. The perfect colour for Denmark's third shirt for this year's World Cup. [photo Instagram]. Consulté le 12 avril 2023, à l'adresse <https://www.instagram.com/p/CjDSes2qXNe/>.

Hummel Sport [@hummelsport]. (28 septembre 2022). With the Danish national team's new jerseys, we wanted to send a dual message. [photo Instagram]. Consulté le 12 avril 2023, à l'adresse <https://www.instagram.com/p/CjDEvi3KxVm/>.

L'Europe peut-elle se passer du gaz russe ? (s. d.). *Commission européenne*. Consulté le 13 mars 2023, à l'adresse https://france.representation.ec.europa.eu/informations/leurope-peut-elle-se-passer-du-gaz-russe-2022-10-20_fr.

Le Qatar doit prendre des mesures pour mettre fin à la torture et aux autres formes de mauvais traitements. (28 novembre 2012). *Amnesty International*. Consulté le 8 avril 2023, à l'adresse <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde22/003/2012/fr/>.

Les S&D exhortent le Bayern Munich à remettre en question le choix du Qatar en raison de graves violations des droits de l'homme. (11 décembre 2015). *Socialists & Democrats*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.socialistsanddemocrats.eu/fr/content/les-sd-exhortent-le-bayern-munich-remettre-en-question-le-choix-du-qatar-en-raison-de>.

Mission. (s. d.). *IEA*. Consulté le 11 avril 2023, à l'adresse <https://www.iea.org/about/mission>.

Mondial au Qatar : S'en prendre aux vrais responsables. (7 novembre 2022). *PTB*. Consulté le 19 avril 2023, à l'adresse https://www.ptb.be/mondial_au_qatar_s_en_prendre_aux_vrais_responsables;

Mondial de football au Qatar : La FIFA ne doit pas accepter que la liberté de la presse soit hors jeu. (20 novembre 2022). *RSF*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://rsf.org/fr/mondial-de-football-au-qatar-la-fifa-ne-doit-pas-accepter-que-la-libert%C3%A9-de-la-presse-soit-hors-jeu>.

Monthly Figures on Total Population. (s. d.). Consulté le 31 mai 2023, à l'adresse <https://www.psa.gov.qa/en/statistics1/StatisticsSite/pages/population.aspx>.

News from Qatar. . (s. d.). *GCRH*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.gc4hr.org/country/index/country/4>.

Nouveau bureau de l'OIT: L'OIT inaugure son premier bureau de projet au Qatar. (30 avril 2018). *OIT*. Consulté le 8 avril 2023, à l'adresse https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627180/lang--fr/index.htm.

Objectifs et valeurs. (s.d). *Union européenne*. Consulté le 7 mars 2023, à l'adresse https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/principles-and-values/aims-and-values_fr.

ONU. (2013). Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. In Principaux Instruments Internationaux Relatifs Aux Droits de l'homme (p. 181-198). Nations Unies. <https://doi.org/10.18356/829ada39-fr>.

Poor tackling : Yellow card for 2022 FIFA World Cup's carbon neutrality claim . *Carbon Market Watch*. (Mai 2022). Consulté le 7 juin 2023, à l'adresse <https://carbonmarketwatch.org/publications/poor-tackling-yellow-card-for-2022-fifa-world-cups-carbon-neutrality-claim/>.

Qatar : La Fédération danoise de football demande à la FIFA une enquête indépendante sur les travailleurs migrants. (29 avril 2021). *Business & Human Rights Resource Centre*. Consulté le 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/qatar-la-f%C3%A9d%C3%A9ration-danoise-de-football-demande-%C3%A0-la-fifa-une-enqu%C3%A4te-ind%C3%A9pendante-sur-les-travailleurs-migrants/>.

Qatar : La situation des droits humains. (s. d.). *Amnesty International*. Consulté le 8 juin 2023, à l'adresse <https://www.amnesty.org/fr/location/middle-east-and-north-africa/qatar/report-qatar/>.

Qatar : Les forces de sécurité arrêtent des personnes LGBT et leur infligent des abus. (24 octobre 2022). *Human Rights Watch*. Consulté le 8 avril 2023, à l'adresse <https://www.hrw.org/fr/news/2022/10/24/qatar-les-forces-de-securite-arretent-des-personnes-lgbt-et-leur-infligent-des-abus>.

Qatar : Les ouvriers migrants du bâtiment sont victimes d'abus. (12 juin 2012). *Human Rights Watch*. Consulté le 8 avril 2023, à l'adresse <https://www.hrw.org/fr/news/2012/06/12/qatar-les-ouvriers-migrants-du-batiment-sont-victimes-dabus>.

Qatar : Pourquoi Amnesty International ne demande pas le boycott de la Coupe du monde au Qatar. (s.d.). *Amnesty International*. Consulté le 12 mars 2023, à l'adresse <https://www.amnesty.ch/fr/pays/moyen-orient-afrique-du-nord/qatar/docs/2022/pourquoi-amnesty-international-ne-demande-pas-le-boycott-de-la-coupe-du-monde-au-qatar>.

Qatar and FIFA should respond to boycott calls with action. (10 mars 2021). *FairSquare*. Consulté le 21 avril 2023, à l'adresse <https://fairsq.org/2021/03/10/qatar-and-fifa-should-respond-to-boycott-calls-with-action/#more-644>.

Qatar Population 2023. (s. d.). Consulté le 31 mai 2023, à l'adresse <https://worldpopulationreview.com/countries/qatar-population>.

TotalEnergies au Qatar. (s. d.). *TotalEnergies*. Consulté le 6 avril 2023, à l'adresse <https://totalenergies.com/fr/qatar>.

Who we are. (s.d). *Al Jazeera Media Network*. Consulté le 16 mars 2023, à l'adresse <https://network.aljazeera.net/en/about-us#page-20>.

Ouvrages longs :

Auclair, P., & Waseige, F. (2022). *Qatar. La Coupe de l'immonde*. Rennes.

Brannagan, P. M., & Reiche, D. (2022). *Qatar and the 2022 FIFA World Cup : Politics, Controversy, Change*. Springer International Publishing AG.

Castellier, S., & Müller, Q. (2022). *Les esclaves de l'homme-pétrole*. Marchialy.

Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.

Kssis-Martov, N. (2022). *Qatar, le Mondial de la honte*. Libertalia.